

LA TRIBUNE



MATCH D'OUVERTURE

Le Phoenix promet un club vaillant

PAGE 31



ÉTUDIANTS IVRES À BORD DES AUTOBUS

RAS-LE-BOL À LA STS

PAGE 3

IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

UNE ÉCHELLE VERS LA RÉUSSITE SCOLAIRE

La lutte contre le décrochage scolaire raffine ses interventions. Un nouveau programme, Accès 5, vise spécifiquement à mieux encadrer 35 jeunes élèves de l'école secondaire La Montée afin qu'ils obtiennent leur diplôme. À l'avant-plan, trois élèves, Maxim Desrochers-Villeneuve, Béatrice Desgagné et Daphnée Landry, sont engagés dans ce programme qui met en place autour d'eux un réseau engagé dans leur réussite.

PAGE 4



IMACOM, JESSICA GARNEAU

INDUSTRIE DU SEXE

Plus de 1500 proxénètes au Québec PAGE 9

LES NOUVELLES COLLECTIONS arrivent!

Boutique **Rejan Mode**

134, rue Wellington Nord
www.rejanmode.com

3205369

3240169

Bienvenue au Pavillon
ROCK FOREST

CHAMBRES • STUDIOS • LOGEMENTS
5323, rue de Gaspé 819 564-2911

Pour ne plus jamais être seul

Préposées ou infirmière présentes 24 h



La chaleur d'un bon feu de foyer

C'est avec plaisir que nous recevrons pour une visite de nos installations



Salle de cinéma

3240169

Un ex-entrepreneur lie une subvention à des dons au PLQ

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — L'ancien entrepreneur en maçonnerie Paul Sauvé, de LM Sauvé, soutient qu'une subvention promise par le gouvernement du Parti québécois juste avant l'élection de 2003, puis remise en question après l'élection du gouvernement libéral, a finalement été versée après qu'il eut participé à une activité de financement pour l'ancien ministre libéral Jean-Marc Fournier.

M. Fournier, quant à lui, nie catégoriquement qu'il y ait un lien entre la participation de l'homme d'affaires à son cocktail de financement et la subvention versée au projet auquel il travaillait.

Ces propos de M. Sauvé ont été tenus alors que les audiences de la Commission Charbonneau étaient frappées d'un interdit de publication, mercredi. L'interdit qui frappait cette partie de son témoignage a été levé par la juge France Charbonneau, hier en fin de journée.

Devant la Commission Charbonneau, M. Sauvé a raconté que l'Église unie St. James attendait des subventions combinées de plus de 2 millions \$ pour la réfection de l'immeuble patrimonial sur la rue Sainte-Catherine à Montréal, un projet que devait réaliser sa firme, LM Sauvé.

Juste avant l'élection d'avril 2003, sous le gouvernement péquiste, le ministère des Affaires municipales, ainsi que celui de la Culture et des Communications s'étaient engagés à verser une subvention pour le projet.

Les libéraux ont été élus et, selon M. Sauvé, avec la mode des partenariats publics-privés et les restrictions budgétaires au programme, les subventions risquaient d'être reconsidérées.

De plus, M. Sauvé savait qu'il était perçu comme plus proche des péquistes, ayant organisé un cocktail pour l'ancien chef péquiste André Boisclair.

M. Sauvé a donc consulté



LA PRESSE, IVANOH DEMERS

L'ancien ministre libéral Jean-Marc Fournier a nié hier tout lien entre la participation de l'ancien entrepreneur en maçonnerie Paul Sauvé à son cocktail de financement et la subvention versée au projet auquel il travaillait, avant l'élection de 2003. Il affirme que le ministère des Affaires municipales qu'il dirigeait à l'époque n'a fait que respecter la signature de son prédécesseur péquiste André Boisclair — qui avait signé une lettre d'engagement juste avant l'élection.

l'avocat Marc-André Blanchard, du Parti libéral du Québec, qui lui a conseillé de faire appel à la firme de communications BCP.

C'est Jean-Louis Dufresne, de la firme BCP, qui a recommandé à M. Sauvé de se rapprocher du gouvernement libéral pour accroître ses chances de voir les subventions confirmées, a témoigné M. Sauvé.

Pour une activité de financement de Jean-Marc Fournier, alors ministre des Affaires municipales, à l'automne 2003, M. Sauvé affirme avoir contacté 15 à 17 personnes, afin qu'elles se rendent au cocktail de financement au restaurant Newtown.

Selon lui, une cinquantaine de personnes y étaient présentes et le coût des billets était de 1000 \$.

« Je ne l'ai pas organisé comme tel, mais on m'a demandé d'emmener du monde, donc j'ai fait des téléphones et puis c'est des fournisseurs qui

étaient intéressés d'être là, puis qui voulaient supporter à la fois l'entreprise, à la fois le projet, puis qui voulaient sûrement aussi se faire voir et voir le ministre ou son entourage », a témoigné M. Sauvé.

Et, selon M. Sauvé, Jean-Marc Fournier lui aurait alors laissé entendre qu'il avait peu de chances de voir le projet subventionné. «Lorsqu'il est venu près de moi, il m'a dit « ton projet est ben beau, mais j'ai 300 000 \$ pour les églises dans tout l'ensemble du Montréal métropolitain' », a rapporté M. Sauvé.

M. Sauvé était déçu des propos du ministre Fournier, mais M. Dufresne, de la firme BCP, lui aurait dit de persister.

Fournier et BCP nient

À Québec, Jean-Marc Fournier a nié qu'il y ait un lien entre les deux. « Je tiens à affirmer qu'il n'y a aucun lien entre

la participation à une activité de financement politique et l'octroi d'une subvention gouvernementale », a-t-il tonné.

Il affirme que le ministère des Affaires municipales qu'il dirigeait alors n'a fait que respecter la signature de son prédécesseur péquiste André Boisclair — qui avait signé une lettre d'engagement juste avant l'élection. Et, selon M. Fournier, l'ex-ministre péquiste « avait engagé l'État dans ces projets sans se doter des crédits nécessaires pour les réaliser ».

À son tour, la firme de communications BCP a réfuté les propos de M. Sauvé à son sujet, « incluant ceux par lesquels il lui aurait été recommandé de participer à des activités de financement politique afin de faire approuver son projet. Il s'agit là de déclarations non factuelles et sans fondement », a fait savoir la firme de communications, par voie de communiqué.

Le Fonds de solidarité FTQ conteste l'écoute électronique

MONTREAL — Le Fonds de solidarité FTQ croit que la Commission Charbonneau n'a pas la compétence pour se servir de l'écoute électronique faite par les policiers à l'endroit de certains de ses dirigeants et que si elle s'en servait, elle porterait atteinte à leur vie privée.

C'est la thèse qu'a défendue un des avocats du Fonds de solidarité FTQ, M^e Jean-Claude Hébert, hier, devant la commission.

Selon l'avocat criminaliste, l'écoute électronique ne doit servir que pour des enquêtes criminelles, « pas pour des enquêtes administratives » comme celle de la Commission Charbonneau.

C'est dans le cadre de l'opération policière Diligence, qui portait sur l'infiltration de l'économie légale par le crime organisé, plus particulièrement l'industrie de la maçonnerie, que les enquêteurs sont tombés sur des conversations téléphoniques avec des dirigeants syndicaux et du Fonds de solidarité.

Il n'y a eu aucune accusation portée dans ce contexte contre les dirigeants du Fonds.

La requête a été déposée par le Fonds de solidarité FTQ, par Michel Arsenault, qui est président de la FTQ et président du conseil d'administration du fonds, et Guy Gionet, un ancien président-directeur général de SOLIM, le bras immobilier du fonds.

M^e Hébert a également plaidé l'argument de la protection de la vie privée, surtout que cette écoute électronique n'a abouti à aucune accusation et le fait que la compétence de la Commission Charbonneau est limitée par la Loi sur les commissions d'enquête, qui est une loi provinciale et non fédérale. Selon son interprétation, l'Autorité des marchés financiers, par exemple, n'aurait pas non plus le droit de se servir d'écoute électronique effectuée dans le cadre d'une enquête criminelle.

La cause a été prise en délibéré.

Les audiences reprendront le lundi 30 septembre.

LA TRIBUNE

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

latribune.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	18 à 23
Arts et spectacles	13 et 14
Décès	24 et 25
Économie	15 à 17
Horoscope	20
Loterie	2
Monde	12
Mots croisés	20
Opinions	10
Sports	26 à 31

MÉTÉO

Alexis, 7 ans
École Champlain

AUJOUR'HUI

SOLEIL ET NUAGES

MAX.: 25° MIN.: 14°

Lever du soleil: 6 h 32
Coucher du soleil: 18 h 49

SAMEDI
nuageux, max.: 24° min.: 14°

DIMANCHE
pluie, max.: 17° min.: 13°

Une nouvelle
à nous
communiquer...

819 564-5454

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Si la Charte des valeurs avait existé dans les années 70, est-ce que René Lévesque aurait dû changer son nom?

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454



« Ça dépassait les bornes »

La STS autorise ses chauffeurs à omettre les arrêts où un attroupement d'étudiants en état d'ébriété est en attente

JOSÉE-ANNE SARAZIN-CÔTÉ
jsarazin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Si boire te vire de bord, monte à bord ». Ce slogan de la microbrasserie Siboire affiché sur certains autobus de la ville a perdu tout son sens. Hier, la Société de transports de Sherbrooke (STS) a publié une nouvelle directive autorisant ses chauffeurs à « omettre les arrêts d'autobus où un attroupement d'étudiants en état d'ébriété est en attente. »

Les chauffeurs étaient à bout, comme l'a expliqué l'un d'entre eux, qui a préféré garder l'anonymat. « Il y a des gangs qui buvaient dans l'autobus, faisaient entrer de l'alcool par tous les moyens, dérangeaient tout le monde. On accueille cette nouvelle directive avec soulagement parce que souvent, ça dépassait les bornes. Et contrairement à ce que les gens pensent, on vit avec ces problèmes chaque semaine, pas seulement quand c'est la rentrée des classes. »

Marc Denault, le président de la STS, a affirmé qu'il soutiendrait ses chauffeurs jusqu'au bout. « Je ne dérogerai pas. Je vais toujours les appuyer. Ce problème mettait à l'épreuve non seulement le travail de nos professionnels, mais également la sécurité de tous nos usagers. La clientèle étudiante n'est qu'une infime partie de ceux qui montent à bord de nos véhicules. Il fallait agir. C'est dommage parce que beaucoup d'étudiants vont payer pour les niaiseries de quelques-uns, mais on en était rendu là. »

Récemment, les chauffeurs devaient non seulement faire avec les étudiants ivres qui dérangeaient tout l'autobus, mais certains ont même été victimes d'agressions. Insultes, violences et crachats en plein visage, sont tous des problèmes vécus pendant les heures de service.

« On vient de voir, avec la tragédie d'Ottawa, qu'un moment de distraction du chauffeur peut être fatal. Imaginez si votre autobus est rempli de fêtards. Comment voulez-vous assurer la sécurité des gens à bord? », poursuit M. Denault.

À l'annonce de cette nouvelle directive, les associations étudiantes ont rapidement réagi.

Léo Fugazza, secrétaire général de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) était très surpris. « Oui, il y avait des plaintes de résidents du quartier universitaire pendant la période des initiations... on travaillait déjà à régler ce problème. Mais jamais la STS ne nous a contactés concernant cette problématique d'étudiants ivres qui perturbent leur service. Notre grosse préoccupation s'applique à tous les étudiants qui, justement, ne sont pas sous l'effet de l'alcool, mais se retrouvent à proximité de ces attroupements. Aussi, ce qui nous inquiète est que les usagers ivres, se voyant refuser l'accès aux autobus, décident de prendre leurs voitures... »

Chez les étudiants, c'est également la principale inquiétude. Valérie Morin, étudiante à la Faculté d'éducation physique et sportive, s'indigne légèrement. « En plus que le gouvernement a appliqué la règle de la tolérance 0 jusqu'à 22 ans pour qu'on se tourne vers le transport en commun, on est supposé faire quoi là? ». Lélia Bâcle-Mainguy, de la Faculté d'administration, abonde en ce sens. « Il ne faut pas non plus que les jeunes qui sont saouls finissent par prendre leur voiture parce qu'ils ne peuvent pas monter à bord des autobus. C'est détourner le problème selon moi. »

Dialogue

Marc Denault s'est dit plus qu'ouvert à trouver des solutions. « Je veux tellement qu'on règle le problème que j'ai moi-même appelé Alain Webster (vice-recteur de l'Université de Sherbrooke) pour qu'on en discute avec les fédérations étudiantes. Nous sommes vraiment de bonne foi à améliorer la situation pour tous. Ce que nous voudrions, c'est obtenir le droit de retirer l'accès aux trouble-fête. Ainsi, personne ne serait pénalisé pour rien, uniquement ceux qui viennent vraiment perturber le service et mettre la sécurité des autres en péril. »

Une rencontre entre la STS, l'Université de Sherbrooke et ses fédérations étudiantes, le Service de police de Sherbrooke et le syndicat des chauffeurs de la STS est prévue pour le 27 septembre.



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

La STS vient d'adopter une politique de tolérance zéro à l'égard des bandes d'étudiants ivres qui empruntent le transport en commun lors de soirs de fête. Elle a publié une nouvelle directive autorisant ses chauffeurs à « omettre les arrêts d'autobus où un attroupement d'étudiants en état d'ébriété est en attente. »

Deux épisodes de vandalisme au Cégep de Sherbrooke

SHERBROOKE — Les installations du Cégep de Sherbrooke ont été la cible de deux épisodes de vandalisme au cours des derniers jours.

Dans la nuit de mercredi à hier, un ou des malfaiteurs ont brisé les vitres d'un véhicule identifié au Cégep en plus de faire du méfait sur des horodateurs. La veille, les vandales ont vidé les poubelles partout sur le campus du Cégep de Sherbrooke en plus de

barbouiller des pancartes du côté du stationnement appartenant à la Ville de Sherbrooke.

« Ce sont des gestes qui semblent isolés. Nous n'avons aucune idée des personnes qui ont pu causer ces méfaits », explique la porte-parole du Cégep de Sherbrooke, Marie-Claude Dupoy.

Le Cégep de Sherbrooke a porté plainte auprès du Service de police de Sherbrooke.

« Nous avons remis toutes

les informations à la police », indique Mme Dupoy.

Le Cégep de Sherbrooke n'a pas encore évalué le montant des dommages de ces méfaits.

« Nous devons parfois composer avec des tags que nous effaçons. Cependant, il est rare que des gestes plus importants surviennent comme c'est le cas actuellement », mentionne Marie-Claude Dupoy.

— René-Charles Quirion

Valcourt

CAHIER SPÉCIAL LA TRIBUNE

À LIRE LE MARDI 24 SEPTEMBRE

Une lutte pointue contre le décrochage

Le programme Accès 5 veut faire atteindre le sommet à des élèves de l'école La Montée



RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Ad Astra ». Cette locution latine qui peut se traduire par « jusqu'aux étoiles » apparaît comme devise du nouveau programme Accès 5 qui vise à faire atteindre le sommet à des élèves de l'école secondaire de La Montée.

Identifiés parce qu'ils se trouvent dans des milieux présentant des risques de décrochage scolaire, ces élèves reçoivent l'appui de divers intervenants qui leur offrent toutes les conditions afin qu'ils obtiennent leur diplôme.

Après avoir réussi à faire diminuer le taux de décrochage scolaire sur l'ensemble du territoire de Sherbrooke au cours des dernières années la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), la Maison Jeunes-Est et divers partenaires s'associent pour lutter contre ce problème de façon plus spécifique.

Ce sont six secteurs situés sur le territoire de l'école secondaire de la La Montée dans l'est de Sherbrooke qui sont visés par le programme Accès 5.

« Ces secteurs ont été identifiés comme des endroits où le taux de décrochage scolaire est très élevé. Nous visons à augmenter le taux de diplomation », explique la directrice de la Maison Jeunes-Est, Chantale Charron.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Les jeunes de l'école secondaire La Montée, Daphnée Landry et Béatrice Desgagné, qui bénéficient du programme Accès 5, posent en compagnie du maire Bernard Sévigny, Sophie Harnois, directrice générale de Réunir Réussir, Michel Bernard, directeur général de la CSRS, Claude St-Cyr, président de la campagne de financement du projet Accès 5, et Chantale Charron, directrice de la Maison Jeunes-Est.

« Dans le secteur est, ce qui est porteur demeure que l'on puisse s'étendre à une perspective communautaire. Nous ne travaillons pas seulement sur ce qui se passe dans la classe ou à l'école, mais on travaille aussi sur le soutien familial en partenariat avec la communauté afin de transformer le milieu », explique le directeur de la CSRS, Michel Bernard.

Au total, ce sont 35 jeunes

par année durant cinq années qui vont se joindre au programme.

« La beauté du projet est qu'il met en place un réseau autour de l'élève tout au long de l'année », explique la directrice de l'école secondaire de La Montée, Céline Caron.

L'élève demeure au cœur de la mission du programme Accès 5.

« Le programme est bâti autour du jeune en fonction de

ses passions, ses goûts, mais aussi de ses besoins », indique Chantale Charron.

La directrice de l'école de La Montée rappelle que l'établissement présente le taux de décrochage le plus important de la CSRS avec 25 pour cent.

« Un tel programme est nécessaire pour faire réussir des élèves. Nous venons de connaître une baisse de 10 pour cent du décrochage en une année. Nous souhaitons

que cette tendance se poursuive. Nous avons des besoins spécifiques pour certains élèves où la réussite scolaire n'est pas nécessairement une priorité familiale et sociale. C'est là l'enjeu, nous souhaitons développer une culture de la réussite. Pour les enfants dont les parents n'ont pas eu accès à la scolarisation de leur faire comprendre que la réussite scolaire est un rêve possible. Il faut briser le cercle vicieux pour favoriser la réussite », explique Céline Caron.

« Le programme n'est pas bâti seulement autour des facteurs scolaires, mais aussi des facteurs familiaux et sociaux. C'est un montant de 1,5 million \$ qui a été amassé jusqu'à maintenant pour financer ce projet. Il était important de ne pas imposer à la Maison Jeunes-Est des engagements financiers supplémentaires », ajoute le responsable de la campagne de financement du programme, Claude Saint-Cyr.

« La beauté du projet est qu'il met en place un réseau autour de l'élève tout au long de l'année. »

Michel Bernard explique que le taux de décrochage a diminué au cours des dernières années, alors que 200 élèves de plus obtiennent leur diplôme chaque année à la CSRS.

« Dans les multiples initiatives mises en place qui ont connu un succès, nous visions l'ensemble des jeunes de nos écoles publiques. Plus on arrive vers des jeunes qui ont plus de difficultés, plus ça nous prend des actions spécifiques. L'important est de s'inspirer de pratiques qui ont été démontrées efficaces. On ne peut plus se permettre de faire des choses qui ne sont plus efficaces. On s'inspire du domaine de la recherche pour trouver les initiatives les plus efficaces de lutte au décrochage », indique le directeur de la CSRS.

Ce sont diverses initiatives mises en place au fil des ans dont « Passeport pour la réussite » qui ont mené à la concrétisation du programme Accès 5.

« Ici à la Maison Jeunes-Est, nous mettons en place des projets depuis 1994 pour lutter contre le décrochage scolaire. Ce programme est issu de toutes les expériences et projets que nous avons mis en place. C'est un projet inspiré d'un programme à Toronto que nous avons adapté à la réalité de l'est de Sherbrooke », explique Chantale Charron.

Déjà des retombées positives pour Accès 5

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Si le programme Accès 5 a été lancé hier, la première cohorte a déjà commencé à bénéficier des services des intervenants qui leur sont attirés.

« Notre équipe d'intervenants est déjà très active. Ils ont convaincu les parents et les jeunes à embarquer dans le projet. Le volontariat était cependant un critère primordial », indique la directrice de la Maison Jeunes-Est, Chantale Charron.

Intervenante au programme Accès 5, Esther Renaud mentionne que les participants sont aidés dans toutes les sphères de leur vie.

« Deux intervenants se rendent dans le milieu de ces jeunes tous les midis. En nous retrouvant dans le milieu du jeune, nous pouvons mieux

cibler ses forces et nous en servir dans nos interventions. Nous voulons créer un contact particulier avec chaque participant. Nous jasons avec eux non seulement à l'école, mais aussi à la maison dans leur milieu de vie », mentionne Esther Renaud.

Les élèves de la première cohorte du programme Accès 5 bénéficient d'une figure de référence à l'intérieur des murs de l'école depuis la rentrée scolaire.

« Nous avons commencé à la fin de l'année avec une première cohorte. Trente-cinq jeunes en secondaire un et deux vont être suivis. Le projet initial prévoit de maintenir ce programme au moins dix ans pour développer une culture de la réussite. Pour entreprendre un changement durable, il faut un minimum de dix ans. Il faudra trouver le financement pour poursuivre

après les cinq premières années », explique la directrice de l'école secondaire de La Montée, Céline Caron.

Les participants bénéficient non seulement d'un soutien scolaire, mais aussi d'un suivi individuel, de services psychosociaux et d'accompagnement. Les intervenants leur offrent une programmation parascolaire de loisirs et de culture, une approche intégrée et des actions spécifiques de même qu'une aide financière et matérielle.

« L'intervenant pivot suit l'élève pendant cinq ans à l'école, à la Maison Jeunes-Est, à la maison. Il agit comme un mentor pour s'assurer que ça va bien partout. La famille peut obtenir des mesures de soutien financier pour la nourriture, l'habillement ou les fournitures scolaires. L'intervenant pivot peut rediriger en fonction des

besoins. Il y a aussi de l'aide indirecte où les amis peuvent participer aux activités. Nous n'excluons personne », assure Chantale Charron.

Déjà, les élèves qui participent au programme Accès 5 constatent les avantages.

« J'ai déjà eu des activités et nous avons accès à un local où nous pouvons aller relaxer à l'école. Il y a une personne à qui nous pouvons demander de l'aide », explique Béatrice Desgagnés.

« Il y a une personne pour nous motiver à aller à l'école quand ça ne nous tente pas », ajoute Daphnée Landry.

Maxim Desrochers-Villeneuve est très heureux des activités offertes.

« Nous avons accès à une personne de référence si nous vivons des situations difficiles à l'école comme de l'intimidation », mentionne Maxim.



ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

Claude Charron, l'un des copropriétaires de la Pharmacie Jean Coutu dont l'immeuble reste inaccessible, ne souhaite pas reprendre son ancien local lorsque la zone contaminée sera rouverte. «Le centre-ville ne sera jamais ce qu'il a été. Quel genre de zone commerciale va-t-il rester?», se demande-t-il.

CENTRE-VILLE DE LAC-MÉGANTIC

Des commerçants abandonnent l'idée de récupérer leurs locaux

RONALD MARTEL

ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Une douzaine de propriétaires d'édifices commerciaux qui n'ont pas été détruits, le 6 juillet dernier, par la catastrophe ferroviaire, mais qui se trouvent en zone contaminée par le déversement de pétrole en feu, viennent d'annoncer qu'ils baissent les bras et abandonnent l'idée de récupérer leurs locaux du centre-ville de Lac-Mégantic.

Leur porte-parole un peu malgré lui, le pharmacien Claude Charron, co-propriétaire de la Pharmacie Jean Coutu, avait un bail de 20 ans avec cette banrière, au centre-ville sinistré.

« Nos commerces auraient mieux fait de brûler complètement, car nos assureurs nous disent que nous ne sommes pas assurés. Mais nos locaux ne sont pas accessibles à cause de la contamination. Ça va prendre 14 mois, minimum, avant d'y avoir accès. Ce n'est pas une

décision facile à prendre, mais nous n'avons pas vraiment le choix. Le centre-ville ne sera jamais ce qu'il a été, car au moins une moitié des terrains va devenir un parc commémoratif. Quel genre de zone commerciale va-t-il rester? Allons-nous récupérer la moitié de notre édifice, ou plus, ou moins? Nous n'avons pas encore fait de demande officielle pour une compensation. Devons-nous l'envoyer à la Ville de Lac-Mégantic ou au gouvernement? », questionne l'homme d'affaires.

« Nous sommes devant une situation difficile. Nos édifices seront inoccupés tout l'hiver. Ils nous ont dit qu'ils les chaufferaient, mais nous avons beaucoup d'incertitude dans cette situation-là. Dans quel état les reprendrons-nous, si cela arrive, l'an prochain? Nous devons absolument passer à autre chose. »

Questionné au sujet de la lenteur avec laquelle le siège

social du Groupe Jean Coutu étudie la possibilité de relocalisation de sa pharmacie sur la rue Salaberry, dans le quartier Fatima, M. Charron avoue que rien n'est certain.

« Ils savent que c'est important de choisir le meilleur endroit, car on espère y être au moins 25 ans. Je ne sais pas ce qui arrive. Nous manquons d'informations totalement. On ne sait pas quand la décision va se prendre, où va se retrouver le centre-ville, qu'est-ce qui arrive avec Fatima, rien n'est encore coulé dans le béton. La Ville de Lac-Mégantic ne peut rien avancer de plus, les élus municipaux ne semblent pas informés eux-mêmes. C'est le pire scénario qu'on peut avoir. N'oublions pas qu'à partir de la décision de reconstruire, il faudra un délai de huit mois avant d'entrer dans une pharmacie toute neuve, ailleurs dans un nouveau centre-ville », affirme M. Charron, un brin fataliste.

PROJET DE LOI SUR LE PROLONGEMENT DU MANDAT DES ÉLUS

Le député Bolduc émet des réserves

RONALD MARTEL

ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — Le projet de loi 57, déposé ces jours derniers à l'Assemblée nationale, ne devait porter, à l'origine, que sur le prolongement de deux ans du mandat des élus municipaux de Lac-Mégantic et du préfet de la MRC du Granit. Cela compte tenu de la catastrophe du 6 juillet dernier, qui exige stabilité et continuité de l'équipe municipale qui gère la crise qui l'accompagne.

Mais voilà que d'après le député libéral de Mégantic, Ghislain Bolduc, ce projet de loi comporte beaucoup plus de dispositions générales et s'avère beaucoup plus complexe que prévu au goût du député.

De plus, M. Bolduc trouve que le gouvernement péquiste et la Ville de Lac-Mégantic veulent aller beaucoup trop vite en faisant adopter ce projet de loi le plus rapidement possible ces jours-ci, en tournant les coins ronds.

« Le projet de loi accorderait beaucoup de pouvoirs à la Ville de Lac-Mégantic. Dans la zone de confinement, la Ville aurait le droit de démolir à sa guise les bâtiments qu'elle juge insalubres. Elle aurait le droit d'exproprier unilatéralement et sans contestation possible, sauf le prix offert, les terrains sur tout le territoire du Plan particulier d'urbanisme (PPU), ce qui inclut une grande partie du quartier Notre-Dame-de-Fatima, pas touché directement par la catastrophe... », de révéler le député.

« Le projet de loi comporte également des dispositions pour l'exclusion à la taxe de bienvenue. Il statue, par ailleurs, que le fonds d'aide pour la ville de Lac-Mégantic ne s'applique pas à l'extérieur de la ville, ni ne peut servir pour attirer de nouvelles entreprises. Il prévoit aussi que s'il y a construction d'un nouveau tronçon ferroviaire, la Ville puisse acquérir

des terrains à l'extérieur de son territoire pour ce nouveau tronçon. Dans le cas du prolongement de mandat du préfet de la MRC du Granit, il n'est nullement question du paiement des dépenses de l'élection, en 2015, dans le projet de loi. Pourtant, Maurice Bernier affirme que le ministre lui a assuré que le ministre paierait les 125 000 \$ que cela coûte... Je suis là pour protéger les intérêts de mes électeurs. »

Il a demandé que le projet de loi soit publié sur le site Internet de la Ville de Lac-Mégantic et sur celui du gouvernement, dans un premier temps. Il a également requis qu'une consultation populaire soit tenue, au nom des principes démocratiques les plus élémentaires. Il s'est fait accuser de manquer de confiance envers la Ville de Lac-Mégantic, avec l'argument que cette dernière avait déjà tenu une consultation auprès de sa population, le 4 septembre dernier.

« Ce n'est pas du tout un manque de confiance envers la Ville. Et je n'ai pas dit que je suis contre le projet de loi. C'est surtout au niveau de la manière de faire les choses que je ne suis pas d'accord... Et puis le 4 septembre, il n'y a pas vraiment eu d'expression de la volonté populaire sur quoi que ce soit, c'était une séance d'information sur le Plan particulier d'urbanisme (PPU) que la Ville a suggéré », a confié le député, lors d'une conversation téléphonique depuis son bureau de Québec.

« Je crois que c'est normal de demander aux citoyens ce qu'ils en pensent avant l'adoption d'un tel projet de loi. Ceux qui m'ont élu l'ont fait pour que je les représente et que je pose les bonnes questions. Je crois que cela exige des clarifications, un dosage. C'est normal de consulter le public, car les pouvoirs supplémentaires accordés à la Ville de Lac-Mégantic le seront pour de nombreuses années à venir. »

L'automne offre un spectacle magnifique, ne le ratez pas!

Saviez-vous qu'il est possible d'effectuer un **contrôle de la mouche pollénie?**

Traitements efficaces, sécuritaires et garantis. **INFORMEZ-VOUS!**

 **Groupe Cameron**
GESTION PARASITAIRE

3925, rue Lesage, Sherbrooke
819 569-2847

**POUR TOUT PROBLÈME
D'INSECTES OU PARASITES,
APPELÉZ DES PROFESSIONNELS!**

**APPEL D'URGENCE
24 HEURES / 7 JOURS**



3222685

ON LES A + OU - OUBLIÉS?



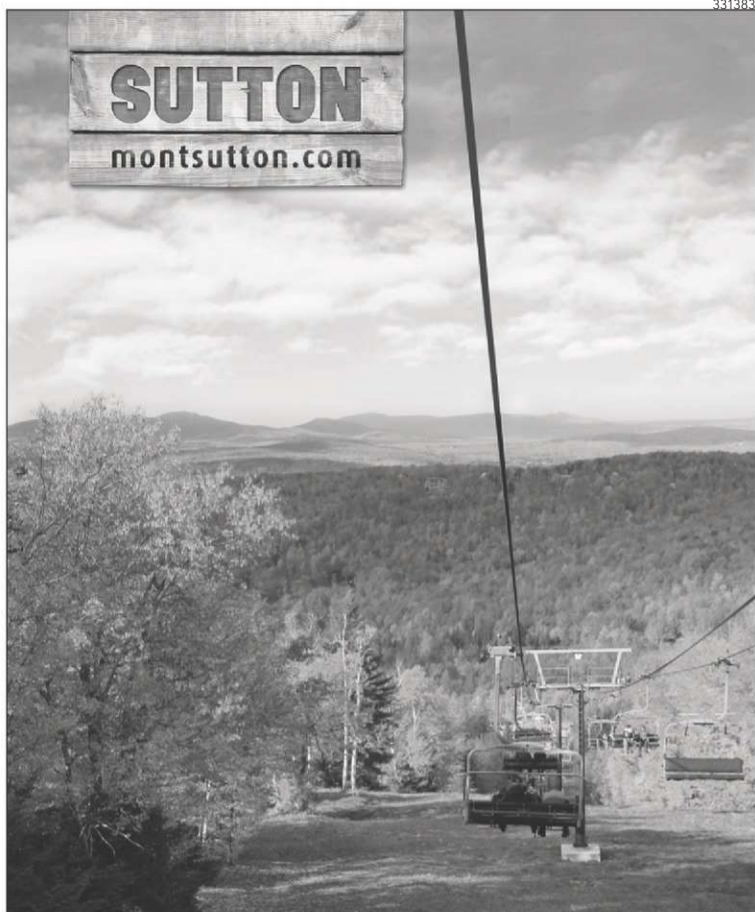
UN DOSSIER SPÉCIAL INTERACTIF CE SAMEDI

Que fait un athlète après les médailles?
Un politicien après la défaite? Une star après la gloire?
À voir, entendre, approfondir et partager dans La Presse+

Disponible dans
l'App Store

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc.,
déposé aux États-Unis et dans d'autres pays.
App Store est une marque de service d'Apple Inc.

LaPressePlus.ca



FESTIVAL D'AUTOMNE

Un festival de randonnées et de nature

Tous les week-ends
du **14 septembre**
au **14 octobre**

RABAIS DE 2\$

Balade en télésiège au Festival d'automne du Mont SUTTON

1 coupon par personne. Valable tous les week-ends du 14 septembre au 14 octobre 2013. Non monnayable. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Aucune reproduction acceptée. Accès au site du festival : gratuit. Balade au prix régulier : 10 \$ taxes incluses /personne, gratuite pour les enfants de 7 ans ou moins.

Cinq bibliothèques publiques se partagent 500 000 \$

CLAUDE PLANTE
claudef.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Des bibliothèques publiques autonomes de cinq municipalités de la région de l'Estrie se partagent près de 500 000 \$ pour enrichir leurs collections. L'argent servira ainsi à faire l'acquisition de livres, de périodiques et de documents multimédias.

Cette aide est versée dans le cadre de l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes du gouvernement québécois.

La somme de 486 600 \$ sera partagée entre les bibliothèques des municipalités d'Asbestos, de Coaticook, de Magog, Sherbrooke et Windsor. Pour la Ville de Sherbrooke, l'aide se chiffre à 332 600 \$.

Pour l'année 2013-2014, un total de 18 798 300 \$ est alloué aux bibliothèques publiques autonomes de 169 municipalités du Québec.

L'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes s'adresse aux municipalités d'au moins 5000 habitants offrant un service de bibliothèque publique à la population. Les modalités d'attribution de l'aide financière ont été établies de façon à favoriser la gratuité des services de base et à encourager l'achat de livres et de périodiques édités au Québec.

LE MONDE SPORTIF EN ESTRIE

chaque jour dans

LA TRIBUNE



1 PRIX GÉMEAUX 2013



DIS-MOI TOUT

Ce soir 18h30

Nouvelle saison avec France Beaudoin

Invités : Mario Dumont et Marie-Claude Barrette

Le couple s'affronte dans un débat des chefs à saveur familiale.
Qui gagnera le cœur des enfants ?



Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

10 000 personnes à la collation des grades

CLAUDE PLANTE

claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Ce samedi, plus de 10 000 personnes se réuniront pour célébrer d'une manière unique, propre à l'Université de Sherbrooke, la plus récente promotion de diplômés à l'occasion de la traditionnelle collation des grades.

Ces invités ne devraient pas trop remarquer les diminutions de budget qui ont dû être faites par l'institution pour la cérémonie, assure la secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales, Jocelyne Faucher.

« Nous avons dû faire des choix, convient-elle. Chaque poste budgétaire a été examiné. Par exemple, nous ne produisons plus le programme qui était remis aux diplômés. Maintenant, ça se fait en ligne. »

« Nous n'enlevons rien au concept de la collation des grades. Le rituel et les émotions



Alban D'Amours

demeurent. »

La Tribune révélait en avril dernier que le coût de la collation des grades passe cette année de 495 000 \$ à 360 000 \$. Cette diminution de la facture s'explique par l'exercice de révision de l'événement de même qu'en raison du contexte économique.

L'édition 2013 de la cérémonie

réunira 2560 des 4231 nouveaux diplômés et diplômées de la dernière année. C'est 233 diplômés et 516 invités de plus que l'an dernier, ajoute Mme Faucher.

« On se rend compte que c'est un événement qui attire de plus en plus nos diplômés. Ils veulent célébrer leur réussite avec des proches », dit-elle.

« Nous n'enlevons rien au concept de la collation des grades.

Le rituel et les émotions demeurent. »

« Pour nos finissants, c'est un rituel fort en émotions, empreint de symbolique et de fierté. »

On honorera également des personnes qui se distinguent dans leur domaine d'expertise

en leur décernant un doctorat d'honneur. Cette année, cinq personnalités d'envergure recevront ce titre, soit Alban D'Amours, Geoffrey Hinton, Alain Beaudet, Pierre-André Côté et Carolyn Webster-Stratton. Le travail de trois professeurs sera aussi souligné en leur accordant le titre de professeurs émérites.

Il est prévu que la cérémonie se tiendra au stade extérieur de l'Université de Sherbrooke.

Toutefois, en cas de mauvais temps, elle se déroulera à l'intérieur. On prendra la décision ce midi, soit 24, mentionne Jocelyne Faucher.

« Évidemment, nous préférons que la cérémonie se tienne à l'extérieur. Au beau soleil, comme aujourd'hui (hier), ça fait toujours des photos magnifiques », lance-t-elle.

« Nous consultons deux météorologues pour savoir quel temps il fera. »



ARCHIVES LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

Plus de 10 000 personnes se réuniront samedi pour célébrer la plus récente promotion de diplômés de l'Université de Sherbrooke. La cérémonie de la collation des grades doit se tenir au stade extérieur. Toutefois, en cas de mauvais temps, elle se déroulera à l'intérieur.



PROJET DE RECHERCHE SUR L'INCONTINENCE URINAIRE

FEMMES DE 60 ANS ET +

Vous avez des fuites d'urine plusieurs fois par jour en toussant, en éternuant ou en faisant des exercices ?

Après 60 ans, 50% des femmes souffrent d'incontinence urinaire.

Nous cherchons des femmes de 60 ans et plus pour un projet portant sur les traitements de physiothérapie pour les fuites urinaires.

Aucun médicament, ni chirurgie !

Le projet se déroule au Centre de recherche clinique du CHUS-Fleurimont.

Information :

819 346-1110, poste 18439
etude@lab-urogyn.com



LE GRAND JEU DES ANIMAUX

Ce soir 19h

Nouveauté avec Pierre Hébert

En studio : un paresseux et un iguane

Testez vos connaissances du monde animal. Un *quiz* amusant pour toute la famille !

Nutrience 



Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

Suivez-nous



3296114

ACCIDENT FERROVIAIRE À OTTAWA

L'identité des six victimes dévoilée

FANNIE OLIVIER
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Alors qu'on s'affairait toujours à ramasser les débris et à collecter des indices hier sur les lieux de la violente collision entre un autobus et un train à Ottawa, l'identité des six victimes de l'accident a été

dévoilée.

La police d'Ottawa a confirmé les noms des personnes ayant péri mercredi matin, en pleine heure de pointe - cinq hommes, une femme - tous des résidents d'Ottawa.

Du nombre, on compte deux étudiants de l'Université Carleton, Connor Boyd et de Kyle

Nash, âgés de 21 ans. Il y a également Rob More, 35 ans, Karen Krzyzewski, 53 ans, et Michael Bleakney, 57 ans. L'identité du conducteur, David Woodard, un homme de 45 ans qui comptait une dizaine d'années de service à OC Transpo, avait été dévoilée en soirée mercredi.

Parmi les 33 blessés lors du drame, certains d'entre eux sont toujours hospitalisés.

L'accident s'est produit peu avant 9 heures mercredi à l'ouest d'Ottawa, dans l'autobus 76 qui se dirigeait vers le centre-ville de la capitale.

Selon les témoins, les passagers d'autobus ont crié « Arrêtez! Arrêtez!» au conducteur de l'autobus, alors que la barrière du passage à niveau était abaissée, et les feux de signalisation, allumés. Certains passagers soutiennent que le chauffeur a alors appliqué les freins, mais d'autres affirment le contraire.

Le devant de l'autobus a été pratiquement arraché lors de l'impact, et le train de Via Rail, formé d'une locomotive et de quatre wagons, a déraillé. Tous les passagers du train s'en sont tirés indemnes.

Enquête

Hier, les enquêteurs du Bureau de la sécurité des transports (BST) ont indiqué avoir mis la main sur les appareils d'enregistrements de l'autobus et de la locomotive. Celui de la locomotive a été expédié à Montréal, où ses données seront analysées.

Élément complexifiant l'enquête: même si plusieurs des locomotives de Via Rail sont dotées d'une caméra à l'avant de la cabine de pilotage, celle-ci n'en possédait pas. «Malheureusement, elle comptait parmi les dernières qui devaient être changées, et cela n'était pas encore arrivé», a signalé l'enquêteur du BST, Robert Johnston.

Il n'a pas voulu spéculer sur les possibles difficultés mécaniques qu'aurait pu avoir eu l'autobus à deux étages.

«Nous allons tenter d'interviewer tous les survivants et partirons de là. Nous verrons quelles informations nous pouvons recueillir et comment cela s'aligne avec tout ce que nous avons rassemblé», a-t-il ajouté.

L'enquête pourrait prendre plusieurs mois.

En entrevue à la CBC, la veuve du conducteur, Terry Woodard, a assuré que son mari était un chauffeur très prudent, qui n'aurait jamais mis la vie des autres en danger.

«Il était un grand homme. Le meilleur père, le meilleur beau-père, le meilleur grand-père. Il m'a toujours fait sourire pendant les 25 années qu'on a passées ensemble», a-t-elle confié.

DU VENDREDI 20 AU DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

PARENTS & AMIS

OBTENEZ

20% DE RABAIS* ADDITIONNEL

sur la marchandise à prix ordinaire, de solde et de liquidation lorsque vous utilisez la carte MasterCard^{MD} La Baie d'Hudson ou la carte de crédit La Baie d'Hudson.



EN MAGASIN ET À LABAIE.COM

15% DE RABAIS

sur tous vos achats, sans la carte MasterCard La Baie d'Hudson ou la carte de crédit La Baie d'Hudson.

10% DE RABAIS

SUR LES PRODUITS DE BEAUTÉ, PARFUMS,

ustensiles de cuisson, plats de cuisson, gadgets, meubles, matelas, aspirateurs, gros et petits électros, appareils électriques de soins personnels et friandises avec tout mode de paiement.

Précisions en bas de page.

LA BAIE D'HUDSON

Achat en magasin et à labaie.com

OFFRES PARENTS & AMIS : d'autres exceptions s'appliquent; liste complète en magasin. Exception : magasin-entrepôt La Baie d'Hudson. Exceptions s'appliquant aux offres suivantes - Rabais de 15% et 20% : Diesel, UGG Australia, The Room, Not Your Daughter's Jeans, Burberry, Saeco, Sandro, Maje, boutique Le Président/West End, Polo Ralph Lauren, Lacoste, Wacoal, Energie, Swarovski, Pandora, Amor, produits de beauté, parfums, meubles, meubles et accessoires de jardin, barbecues, matelas, aspirateurs, gros et petits électros, appareils électriques de soins personnels, friandises, Poste de traite La Baie d'Hudson et cartes-cadeaux La Baie d'Hudson. *Rabais de 20% : Topshop, Topman, ustensiles de cuisson, plats de cuisson et gadgets. Le rabais de 10% s'applique aux articles à prix ordinaire, de solde et de liquidation et exclut la marchandise Dyson. Les rabais de 10%, 15% et 20% s'excluent mutuellement et ne peuvent être combinés avec le rabais consenti à l'ouverture d'un nouveau compte. Aucun redressement de prix sur les achats antérieurs au 20 septembre 2013. Un bon par transaction. Ne peut être combiné avec aucun autre bon. La Baie d'Hudson, Crédit La Baie d'Hudson, hbc.com et leurs logos respectifs sont des marques de commerce de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le crédit est accordé par Capital One Bank (succursale canadienne). Capital One est une marque déposée de Capital One Financial Corporation. MasterCard et le logo MasterCard sont des marques déposées de MasterCard International Incorporated. Toutes les marques sont utilisées sous licence. Tous droits réservés.

AVIS DE CORRECTION WALMART

Dans notre cahier publicitaire distribué entre le 17 et le 19 septembre 2013 et en vigueur du 18 au 24 septembre 2013.

Page 6 : le prix de la grande boîte de couches Le choix du parent (30333595/6/7/8) devrait être 22,83 \$ chac.

Nous sommes désolés pour cet inconvénient.

Plus de 1500 proxénètes au Québec

Les autorités dressent pour la première fois un portrait de l'industrie du sexe

ISABELLE HACHEY

MONTRÉAL — Plus de 1500 proxénètes ont sévi au Québec au cours des 10 dernières années, selon un rapport inédit du Service du renseignement criminel du Québec (SRCQ). Et encore, il ne s'agit que de ceux qui ont été repérés par les services de police de la province.

Il est difficile de dresser un portrait juste de l'industrie du sexe, étant donné sa nature clandestine. Mais, pour la première fois, le SRCQ a tenté de cerner l'ampleur de l'exploitation sexuelle des femmes destinées à alimenter ce lucratif marché.

En analysant diverses banques de données policières, le SRCQ a identifié 1348 suspects impliqués dans le proxénétisme et la traite de personnes depuis 10 ans. Plus de 200 autres suspects ont été éliminés de l'étude pour des détails techniques.

Ces chiffres confirment que « l'exploitation commerciale du sexe constitue une industrie bien implantée au Québec », conclut le rapport, obtenu par La Presse en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Et ce n'est sans doute que la pointe de l'iceberg. « La réalité est plus importante, dit Pascale Philibert, spécialiste de la question au Centre jeunesse de la Montérégie. Dans les dossiers de proxénétisme et de traite, les filles ne portent pas plainte. Si c'est ce que les policiers attendent, ils vont attendre longtemps. »

« Considérant la nature très discrète de ce marché, les données officielles sous-estiment l'ampleur du phénomène », reconnaît le SRCQ dans son rapport. « Plusieurs victimes sont réticentes à dénoncer leur agresseur, de peur d'être violentées, et développent des symptômes de stress post-traumatique. »

L'implication du crime organisé

Les gangs de rue investissent de plus en plus le marché du

sexe, au point où « le proxénétisme serait leur sphère d'activité principale dans plusieurs régions du Québec », estime le SRCQ.

« Souvent, quand on parle de gang de rue, on parle de drogue, rarement de proxénétisme. Pourtant, ici en Montérégie, les membres de gangs sont presque tous des proxénètes », souligne Mme Philibert.

Des groupes du crime organisé de souche asiatique et d'Europe de l'Est sont également impliqués dans ces

activités.

« Le marché du sexe est très lucratif, lit-on dans le rapport. De ce fait, il attire des individus liés aux organisations criminelles qui, souvent, ne se contentent pas seulement de profiter des revenus générés, mais les réinvestissent afin de financer d'autres activités criminelles telles que le trafic d'armes et de drogues. »

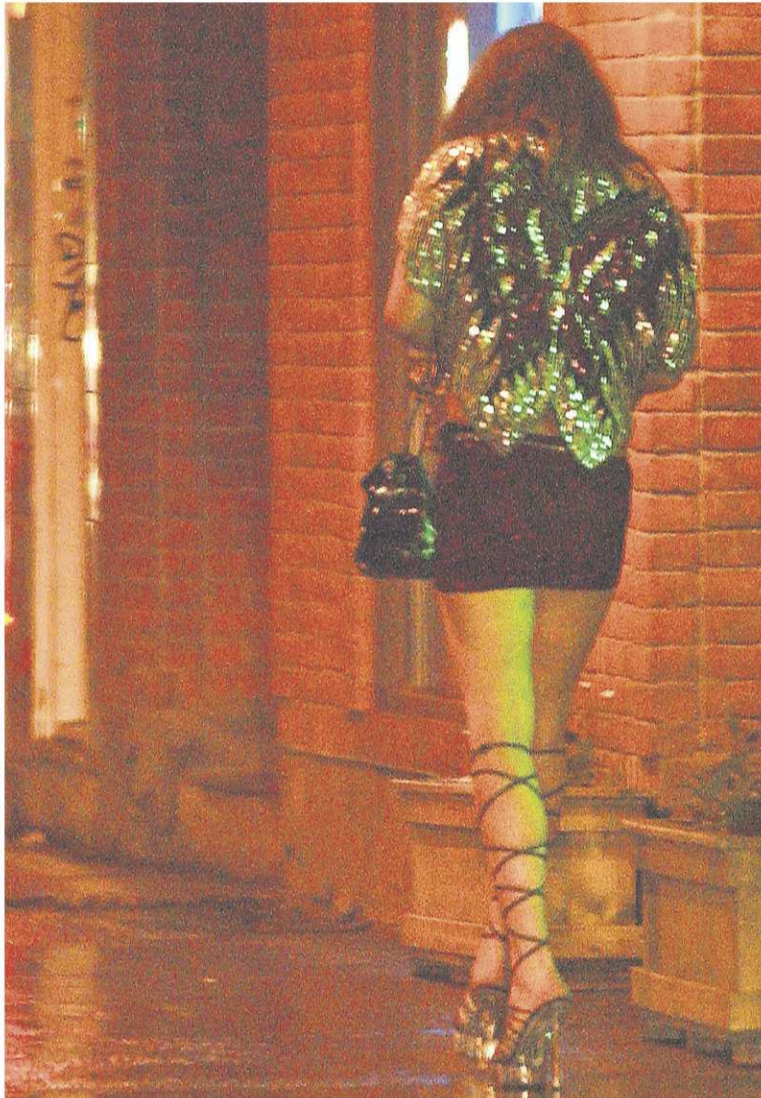
Les victimes se retrouvent dans tous les établissements qui offrent des services sexuels, dit Annie

Robert, coordonnatrice de la sensibilisation à la traite des personnes de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Au Québec, il y en a des centaines.

Il y a sept ans seulement que la traite de personnes a été inscrite au Code criminel. Depuis, la GRC en a recensé 146 cas au Canada. Une trentaine d'entre eux sont devant les tribunaux du Québec.

Il s'agit, pour la très grande majorité, de cas de traite interne à des fins d'exploitation sexuelle.

On parle de traite lorsque les victimes sont non seulement amenées à se prostituer, comme c'est le cas avec un proxénète, mais sont forcées à le faire par la violence, les menaces ou tout autre moyen de coercition. (La Presse)



ARCHIVES LA PRESSE

En analysant diverses banques de données policières, le Service du renseignement criminel du Québec a identifié 1348 suspects impliqués dans le proxénétisme et la traite de personnes depuis 10 ans.

OUVERTURE
ce Mercredi 25 septembre dès 13h00
du plus grand réseau d'affaires
DES INDUSTRIELS



Salon industriel
DE L'ESTRIE
www.salonindustriellestrie.com

Venez :
Rencontrer
DÉCOUVRIR
Comparer
TESTER
Vous informer
CONSULTER
Choisir

25 et 26 sept. 2013

Mercredi de 13h à 21h • Jeudi de 10h à 18h
Centre de foires de Sherbrooke
1600, boul. du Plateau-Saint-Joseph, Sherbrooke, Qc J1L 0C8

Plus de 200 exposants vous attendent!

Des conférences
GRATUITES
sur places, pour vous!

Inscription obligatoire : info@promoapageau.com

Logistique intégrée =
VÉLOCITÉ = AGILITÉ

Faites partie de l'équation!

par Lyne Boudreault,
Directrice génie industriel et logistique

- Mercredi 25 septembre, 15h00
- Jeudi 26 septembre, 14h00

Quand le cancer frappe
au travail...

Programme d'aide aux entreprises

par Sylvie Chalifour,
Présidente-directrice générale
chez Marie-Lou Evolution

- Jeudi 26 septembre, 15h00

GRATUIT
Procurez-vous en ligne,
votre invitation au
www.salonindustriellestrie.com
Imprimez-le et présentez-vous avec le formulaire complété!

Présenté par :
PROMOTIONS
ANDRÉ PAGEAU INC.

www.promoapageau.com • info@promoapageau.com

Partenaires médias
TRANSPORT MAGAZINE
APEC



LES BOBOS

Ce soir 19h30

Nouveaux épisodes avec Marc Labrèche et Anne Dorval

Sandrine en furie contre un professeur de yoga impoli!

Avec Anne-Marie Cadieux, Pierre Brassard et Jennie-Anne Walker



Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

Suivez-nous



1 PRIX GÉMEAUX 2013

3296116
Sherbrooke vendredi 20 septembre 2013 - LA TRIBUNE 9



**DENIS
DUFRESNE**

ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca

Mauvais départ

La rentrée parlementaire commence décidément mal pour le Parti libéral du Québec (PLQ) qui doit se placer sur la défensive à la suite des révélations sur la perquisition de l'Unité permanente anticollusion (UPAC) à son quartier général, en juillet dernier, mais rendue publique seulement lundi.

À cela s'ajoute la visite des enquêteurs de l'escouade Marteau au domicile de son chef, Philippe Couillard, mercredi matin.

M. Couillard, qui avait annoncé un renouveau au sein du PLQ lors de son arrivée à la tête du parti, en mars dernier, a évidemment commis une erreur en cachant à ses propres troupes l'intervention de l'UPAC, l'été dernier.

Il s'est toutefois converti aux vertus de la transparence en annonçant lui-même aux journalistes, mercredi, qu'il avait reçu la visite des policiers.

Le chef du PLQ se défend toutefois d'être lui-même visé par une enquête, soutenant que l'interrogatoire des policiers chez lui a porté sur « le fonctionnement actuel et passé du PLQ » dans le cadre des enquêtes en cours sur le financement des partis politiques.

Tout cela n'a rien de bien rassurant pour les troupes libérales, au moment où le PLQ voit son avance sur le Parti québécois chuter, avec 35 pour cent des intentions de vote contre 30 pour cent pour le parti de Pauline Marois, selon un sondage CROP.

Certains députés libéraux ne se sont d'ailleurs pas gênés pour reprocher à leur chef de les avoir maintenus dans l'ignorance et se disent inquiets, rappelant qu'en politique tout est bien souvent une question de perception.

Tout cela tombe mal au moment où les libéraux voudraient que les projecteurs soient dirigés sur le gouvernement Marois pour parler d'économie et de l'état des finances publiques.

M. Couillard, malgré sa volonté de faire maison nette et ses indéniables qualités de leader, doit malheureusement vivre

avec le passé de son parti, marqué par plusieurs controverses et des scandales.

Même s'il ne faut rien présumer, la perquisition de l'UPAC au quartier général du PLQ n'a rien de banal : pour obtenir un mandat, les policiers ont dû convaincre un juge d'émettre une ordonnance et donc démontrer qu'ils avaient des raisons de croire qu'un acte illégal a été perpétré.

Le chef libéral doit aussi composer avec ses liens passés avec Arthur Porter, ex-directeur du Centre universitaire de santé McGill, aujourd'hui visé par un mandat d'arrêt de l'UPAC en lien avec des accusations de fraude et d'abus de confiance.

Et, comme pour ajouter à ses malheurs, le député libéral Pierre Marsan a dû s'excuser mardi d'avoir envoyé une lettre de sollicitation à l'Association sépharade de la banlieue ouest de Montréal, où il faisait un lien entre les dons au parti et l'attribution de places subventionnées en garderie...

Avec la reprise des travaux de la commission Charbonneau sur la corruption dans l'industrie de la construction et le financement illégal des partis politiques, les prochaines semaines s'annoncent difficiles pour le PLQ, même si on ignore si des députés libéraux pourraient être dans la mire de l'UPAC.

Il ne faudrait toutefois pas oublier que la commission Charbonneau, l'escouade Marteau et l'UPAC visent ultimement tous les partis politiques et que le PQ, et même la Coalition avenir Québec, pourraient eux aussi être éclaboussés par des histoires de financement illégal.

À cet égard, la sortie du député libéral Robert Poeti, un ex-policier de la Sûreté du Québec, qui s'est interrogé sur l'indépendance de l'UPAC, à la suite de l'annonce de la perquisition au quartier général du PLQ et de l'interrogatoire de son chef, est pour le moins étrange et malhabile.

À moins, bien sûr, qu'il ait des preuves.

Dans le climat social actuel, il est inutile de miner la crédibilité de l'UPAC, du reste créée par les libéraux.

MEXIQUE: ACAPULCO RAVAGÉ PAR LA TEMPÊTE TROPICALE



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Des milliers de mairesses Roy-Laroche!

Avec le début de la période des mises en candidature et des campagnes électorales municipales au Québec, aujourd'hui, une lueur d'espoir permet d'entrevoir que nous sortirons bientôt d'un contexte marqué par le cynisme.

Si nous sommes toujours sous le choc des terribles événements survenus à Lac-Mégantic, il reste que par sa force et sa dignité, la mairesse Colette Roy-Laroche a réussi un exploit peu commun : remettre à l'avant-plan le rôle d' élu municipal.

Grâce à elle, il est bien établi que c'est vers lui que se portent les regards des citoyens quand survient un sinistre. Le rôle d' élu du palier de gouvernement le plus près du citoyen va toutefois bien au-delà. Porteur de la vision d'avenir de sa communauté, il est appelé à s'occuper aussi bien d'environnement, de transport collectif, de loisirs, de sécurité publique, etc. Présent sur le terrain, il répond aux demandes des citoyens, le jour, le soir, la fin de semaine.

Le Québec fourmille d'élus

comme Mme Roy-Laroche. J'en croise au quotidien. À commencer par le préfet Maurice Bernier, dont la MRC du Granit a tout perdu dans la tragédie de Lac-Mégantic.

Nul besoin de catastrophes pour se démarquer, comme le démontre le maire de Portneuf-sur-Mer, Jean-Marie Delaunay, qui s'emploie de toutes ses forces à donner un nouvel élan à sa municipalité dévitalisée.

Et que dire des maires de Notre-Dame-Auxiliaire-de-Buckland, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Nazaire-de-Dorchester et Saint-Philémon qui ont mis de côté les guerres de clochers pour s'associer dans un projet unique : la Contrée en montagnes dans Bellechasse.

L'énumération pourrait durer encore longtemps. Il est impossible de nommer tous les élus qui se distinguent. À tout le moins méritent-ils de ne pas être jugés coupables par association. Si quelques criminels ont déshonoré la fonction d' élu, c'est à eux de payer et non pas aux milliers de conseillers

et de maires engagés qui se dévouent chaque jour pour le développement de leur communauté!

À la veille des élections municipales, un chantier majeur nous attend pour valoriser le rôle de l' élu municipal. Le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), qui se tient à la fin du mois, constituera certainement un rendez-vous à cet égard.

La fonction d' élu municipal est trop importante. Nous avons plus que jamais besoin de gens passionnés pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Nul doute que l'exemple de la mairesse de Lac-Mégantic est de nature à en inciter plusieurs à tenter le saut en politique municipale, en plus d'amener plusieurs élus à poursuivre leur implication. Merci Mme Roy-Laroche d'avoir permis à tous de redécouvrir le sens de l'engagement municipal!

Bernard Généreux
Président
Fédération québécoise
des municipalités (FQM)

Un travailleur chute du toit de l'ex-usine Disque Americ

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE – Un travailleur oeuvrant pour le compte de l'entreprise Le Gardeur Toitures Léon a été blessé grièvement, hier matin, lorsqu'il a chuté du toit de l'ancienne usine de Disque Americ de Drummondville, récemment vendue à un groupe d'investisseurs montréalais.

« La victime participait à des travaux visant à retirer le recouvrement de la toiture. Puisqu'il y avait des garde-corps, les employés n'étaient pas tenus de vêtir le harnais, sauf lorsqu'ils devaient travailler à proximité de trous qu'on avait faits dans la toiture. Pour une raison que l'on ignore, le travailleur ne portait pas de harnais et est tombé dans l'un de ces trous », a expliqué la porte-parole de la CSST Amélia Larin.

« Pour une raison que l'on ignore, le travailleur ne portait pas de harnais et est tombé dans l'un de ces trous. »

L'homme a fait une chute d'environ une quinzaine de pieds. Il était toujours inconscient lorsqu'il a été transporté par ambulance à l'hôpital Sainte-Croix. Vu son état de santé, le travailleur a ensuite été déplacé vers le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières. Au moment d'écrire ces lignes, son état était jugé stable.

Des enquêteurs de la CSST ont été dépêchés sur les lieux afin de faire la lumière sur la situation. Ils ont autorisé rapidement la reprise des travaux, constatant que des mesures avaient été prises pour que la situation ne se reproduise pas.

Selon Mme Larin, les chutes font partie des accidents de travail les plus fréquents et les représentations de la Commission à cet effet sont

nombreuses. « Chaque année on rencontre les entrepreneurs afin de leur faire part des dangers reliés aux chutes. Pour nous, c'est tolérance zéro », a-t-elle dit.

Si les enquêteurs en viennent à la conclusion qu'une faute a été commise, le maître d'œuvre du chantier, Construction Denis Villiard de Sorel-Tracy, s'expose à amendes et poursuites.

Résultats des tirages du : 2013-09-19

Lotto-D 5 4 2 3 5 6 3 2

Extra 4 6 9 D R

6055563

Banco 03 06 07 14 15 19 22 24 26 29
32 38 47 48 51 58 61 63 68 69

Triplex 08 11
13 29 41

Astro Jour - Mois - Année - Signe
07 DÉCEMBRE 01 VIERGE

Quintuples 3 504
4 7997

Attention à ce que vous promettez. Avec le million garanti chaque tirage, quelqu'un va gagner, c'est garanti.*

649 En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Savoir réussir
DEPUIS 1639

VISITEZ L'ÉCOLE DE VOTRE CHOIX !

Pour connaître les dates des portes ouvertes
annuairefeep.com

190 écoles sur un seul site !
Vous y trouverez toute l'information dont vous avez besoin.

Fédération des établissements d'enseignement privés

Savoir réussir

Liquidateur planchers bois francs, surplus et faillite

MSL

MATÉRIAUX SURPLUS LIQUIDATION

LIQUIDATION

LE PLUS GRAND ENTREPÔT DE COUVRE-PLANCHER ET MOULURES AVEC LE PLUS GRAND CHOIX ET LES MEILLEURS PRIX

Heures d'ouverture :
Lundi - mercredi : 8 h à 17 h 30
Jeudi - vendredi : 8 h à 21 h
Samedi : 9 h à 16 h
Dimanche : 10 h à 16 h

Nous payons les taxes
sur tous les planchers et moulures en magasin

ÉRABLE 3 ¼
gris fumé
2,69\$ pi²
taxes incl.

CHÊNE 2 ¼
naturel
2,79\$ pi²
taxes incl.

MERISIER 4 ½
naturel
2,99\$ pi²
taxes incl.

ÉRABLE 3 ¼
grade B
1,99\$ pi²
taxes incl.

CHÊNE 2 ¼
choix de 6 couleurs
2,79\$ pi²
taxes incl.

VINYLE CLIC
haut de gamme 4,2 mm
garantie 25 ans
choix de 4 couleurs
1,99\$ pi²
taxes incl.

Expiration le 30 septembre 2013

MATÉRIAUX SURPLUS LIQUIDATION

5201, boul. Bourque
Sherbrooke • 819 612-2647
(en face des réservoirs d'eau)
www.materiauxsurplus.com

Maintenant disponible
Financement AccordD



CURIEUX BÉGIN

Ce soir 20 h

Nouvelle saison avec Christian Bégin

L'automne en conserve

Popote maison avec le chef Normand Laprise et la comédienne Marie-Thérèse Fortin



Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

Suivez-nous



POSSIBLE CONFÉRENCE GENÈVE-2

La Syrie demanderait un cessez-le-feu

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES — Le régime syrien demanderait un cessez-le-feu en cas de nouvelle conférence internationale baptisée Genève-2, a assuré le vice-premier ministre syrien, Qadri Jamil, au quotidien britannique *The Guardian* dans une interview publiée en ligne hier.

Selon, M. Jamil, qui est vice-premier ministre pour les Affaires économiques, le conflit entre le régime et les rebelles a abouti dans une « impasse » et aucune des deux parties n'a les moyens de l'emporter.

« Ni l'opposition armée ni le régime ne sont capables de vaincre le camp adverse. Ce rapport de force ne changera pas avant un moment », a déclaré M. Jamil au sujet d'une guerre qui a fait plus de 100 000 morts en deux ans.

L'initiative d'une nouvelle conférence internationale baptisée Genève-2 et rassemblant notamment représentants du gouvernement syrien et de l'opposition a été lancée début mai par les chefs des diplomaties russe et américaine, Sergueï Lavrov et John Kerry. Mais les rebelles syriens réclament d'abord le départ du président syrien Bachar al-Assad avant de l'envisager.

Interrogé par le *Guardian* sur la demande que formulerait le régime syrien à un tel sommet,



THE ASSOCIATED PRESS

Selon le vice-premier ministre syrien pour les Affaires économiques, le conflit entre le régime et les rebelles a abouti dans une « impasse » et aucune des deux parties n'a les moyens de l'emporter.

M. Jamil a déclaré : « la fin de toute intervention extérieure, un cessez-le-feu et le lancement d'un processus politique pacifique de sorte que le peuple syrien puisse déterminer son avenir de manière démocratique et sans influence extérieure. »

Si l'idée d'un cessez-le-feu est acceptée par les rebelles, il devrait être placé « sous observation internationale » à condition que les observateurs viennent de pays « neutres et amicaux », a ajouté M. Jamil.

« Ne laissons croire à

personne que le régime dans sa forme actuelle se maintiendra. Pour de multiples raisons concrètes, c'en est fini du régime tel qu'il a existé. Pour réaliser nos réformes progressistes, nous avons besoin que l'Occident et tous ceux qui sont impliqués en Syrie arrêtent d'être sur notre dos », a ajouté M. Jamil.

Il a également affirmé que la guerre avait déjà coûté environ 100 milliards de dollars (74 milliards d'euros) à l'économie syrienne.

FUSILLADE À WASHINGTON

Il errait à la recherche de « gens à abattre »

CHANTAL VALERY

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — L'auteur de la fusillade de Washington, qui a abattu douze personnes avant d'être tué lundi, « errait » sans direction dans le bâtiment de la Marine à la recherche de « gens à abattre », a révélé hier le directeur du FBI, James Comey, dans un premier récit détaillé de la tuerie.

Aaron Alexis, dont les troubles comportementaux et psychiatriques ont émergé après la fusillade, « semblait se déplacer sans direction ni objectif particuliers », selon les enregistrements vidéo, a déclaré le tout nouveau patron de la police fédérale lors d'une rencontre avec plusieurs médias dont l'AFP.

M. Comey a livré la première chronologie de la fusillade, trois jours après les faits, précisant que le FBI cherchait « à mieux comprendre la vie du tireur et ses motivations ».

Il a raconté qu'Aaron Alexis, 34 ans, était entré, vers 8 h lundi matin, dans le bâtiment 197 de l'US Navy « en portant un sac, était monté au 4^e étage du bâtiment, s'était rendu aux toilettes et en était ressorti sans le sac, mais avec un fusil Remington 870 ».

« L'arme avait été coupée des deux côtés », a-t-il précisé, et le tireur était entré avec son badge de sous-traitant, travaillant dans l'immeuble pour rénover le serveur internet.

Cet ancien de la Marine, qui



THE ASSOCIATED PRESS

Aaron Alexis

avait manifesté par le passé des symptômes de délires psychotiques, « est sorti des toilettes quelques minutes après 8 h, et a commencé à tirer presque immédiatement ».

« Il errait comme quelqu'un qui chasse des gens pour les abattre. Il a tiré sur plusieurs personnes au 4^e étage, au 3^e étage, puis il est descendu au rez-de-chaussée et a abattu un gardien, lui a pris son arme, un pistolet semi-automatique Beretta, et a continué à aller et venir dans le bâtiment ».

« Il ne semblait pas chercher quelqu'un en particulier ni (cibler) un groupe quelconque », a ajouté le directeur. « Les gens couraient de partout pour se protéger », certains ont été tués dans le couloir, d'autres dans les bureaux, un autre est mort dehors, « abattu depuis l'intérieur ».

TOUR DE GLOBE

Bamako célèbre son nouveau président

BAMAKO — Le nouveau président malien a fêté hier devant près de 50 000 personnes à Bamako le début de son mandat, reconnaissant la dette « d'honneur et de sang » du Mali envers ses alliés français et africains qui ont balayé les islamistes dans le nord du pays.

Élu en août dernier et après sa prestation de serment le 4 septembre, Ibrahim Boubacar Keita a été officiellement investi au cours d'une cérémonie « populaire » et festive dans un Stade du 26 mars plein à craquer.

Devant ses invités, le président français François Hollande et une vingtaine d'autres chefs d'État africains, M. Keita a remercié les pays ayant participé à l'offensive lancée en février contre les groupes islamistes qui occupaient le nord du Mali.

— Agence France-Presse

Mexique : plus de 150 morts et disparus

ATOYAC — Les tempêtes, qui se succèdent au Mexique à partir des façades Pacifique et Atlantique depuis cinq jours, ont déjà fait plus de 150 morts et disparus, selon un nouveau bilan provisoire de la Protection civile diffusé jeudi.

« À l'heure actuelle, nous comptabilisons 97 décès » sur les côtes orientale et occidentale du pays, a déclaré Luis Felipe Puente, coordinateur national de la protection civile sur la chaîne de télévision Foro TV.

Par ailleurs, 58 personnes sont portées disparues après un glissement de terrain survenu lundi dans le sud du pays. Hier matin, la dépression tropicale Manuel a de nouveau touché la côte nord-ouest du Mexique, à hauteur de l'État du Sinaloa, comme ouragan de catégorie 1 (sur une échelle de 5), avant de se dégrader en tempête tropicale, selon le Centre national des ouragans (CNH) américain.

— Agence France-Presse

Sondage défavorable à Merkel



AGENCE FRANCE-PRESSE

Un nouveau sondage donne une image très indécise du résultat des législatives qui auront lieu dimanche en Allemagne, mais il confirme que la chancelière Angela Merkel aura du mal à conserver sa coalition gouvernementale conservateurs/libéraux. Selon le « Politbarometer » commandé par la chaîne de télévision publique ZDF, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) conservatrice est créditée de 40 % d'intentions de vote, un résultat stable par rapport à la semaine dernière, alors que son alliée libérale du FDP perd un demi-point à 5,5 %. À un peu plus de 48 heures de l'ouverture des bureaux de vote pour les législatives, « l'issue est ouverte comme elle l'a rarement été auparavant », écrit le groupe de recherche Wahlen, auteur de l'étude.

Un Montréalais arrêté dans l'Arctique

MONTREAL — Deux Canadiens, dont un Montréalais, ont été arrêtés hier par la Garde côtière russe alors qu'ils se trouvaient à bord d'un navire en mission environnementale dans l'Arctique, selon Greenpeace.

L'organisation non gouvernementale précise qu'un hélicoptère de la Garde côtière russe s'est posé sur le pont du Arctic Sunrise, qui se trouve dans la région pour protester contre les forages dans l'Arctique. Des officiers armés en sont sortis et ont procédé à l'arrestation des membres de l'équipage, qui sont au nombre de 30, a indiqué hier le responsable des communications de Greenpeace, Diego Creimer.

Le groupe environnemental soutient qu'il s'agit là d'un abordage « illégal », puisque le vaisseau se trouvait en eaux internationales au moment où les autorités sont intervenues.

— La Presse Canadienne

PIERRE LEVAC

Un maire et ses chansons grivoises

JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

NORTH HATLEY – À cause de multiples facteurs sans doute, dont l'emprise du clergé sur la société québécoise avant 1970, les chansons paillardes, grivoises ou osées ne sont guère chantées au Québec de nos jours. Un politicien de la région capable de pousser la chansonnette, en l'occurrence Pierre Levac, a cependant décidé d'entraîner le public à la découverte de ces œuvres colorées qui font parfois rougir.

Depuis une dizaine d'années, celui qui est d'abord connu pour son rôle de maire du Canton de Hatley monte régulièrement sur scène pour interpréter des « chansons paillardes », tel qu'il les appelle lui-même.

« J'ai eu une greffe de rein en 2000. Après cette épreuve, je me suis dit que ça serait une bonne idée de pratiquer le hobby dans lequel j'étais le meilleur. J'ai alors commencé à faire des spectacles », se remémore-t-il.

Entre 1968 et 1980, Pierre Levac a aussi appartenu à la formation musicale Les Arpégistes, qui offrait des récitals de chansons francophones a capella. La musique occupe une grande place dans sa vie depuis l'enfance. « Ma mère écoutait Tino Rossi, Georges Guétary, etc. La belle chanson française a bercé mes jeunes années », confie le septuagénaire.

Pas vulgaire

Le chanteur insiste sur un point : il s'efforce d'éviter la vulgarité même si certains des



LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Pierre Levac, maire du Canton de Hatley, sera au Centre culturel Pierre-Gobeil afin d'interpréter des chansons paillardes.

textes qu'il attaque sur scène parlent assez crûment de sexualité. « J'essaie toujours de mettre le plus de délicatesse possible dans mes interprétations. Je ne heurte pas les gens avec un langage trop cru, contrairement à des humoristes comme Mike Ward, par exemple », explique-t-il.

Des œuvres popularisées par Colette Renard et Pierre Perret ainsi que de vieilles pièces composées pendant le Moyen-Âge forment l'essentiel du répertoire de M. Levac.

Lors de ses deux prestations de la fin de semaine à

Sherbrooke, il offrira notamment son interprétation de *À la claire fontaine* au public. « À l'origine, et les gens l'ignorent souvent, c'est une chanson paillarde pleine de double sens ».

La chanson intitulée *Ha! les fraises et les framboises* a également été incluse dans le spectacle de Pierre Levac, tout comme *Le bon roi Dagobert*. Parmi les autres titres qui seront interprétés par le chanteur : *Je bande*, *Le zizi*, *La puce*, *Mathusalem* et *Filles de Camaret*.

Des découvertes

Si les Québécois connaissent

assez peu la chanson paillarde, ce serait en partie à cause de la censure qui s'appliquait avant la Révolution tranquille en matière de sexualité. « Pour monter mon répertoire, j'ai eu recours à beaucoup d'enregistrements sonores en provenance de la France. J'ai redécouvert des choses qui avaient été cachées ici », raconte le chanteur.

L'artiste confie par ailleurs que ses prestations rappellent quelque peu celles des troubadours irrévérencieux qui, à une autre époque, « se moquaient des évêques et des gouvernants ».

« Avec mes collaborateurs, on a énormément de plaisir à préparer et présenter nos spectacles. Quant aux spectateurs, ils me disent régulièrement qu'ils ont quitté la salle avec le sourire », note M. Levac, qui est accompagné sur scène par le pianiste Claude Mailhot.

VOUS VOULEZ Y ALLER

Pierre Levac

La boîte à chansons grivoises
Centre culturel Pierre-Gobeil
Ce soir et demain soir, à 20 h

Sherbrooklyn, deuxième partie

LAURA MARTIN

laura.martin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Qui accèdera au trône de Sherbrooklyn cette année? Au lendemain de la victoire du duo Coco Méliès, lors de la première demi-finale du concours musical, il reste toujours une place pour la grande finale et

elle sera âprement disputée au Théâtre Granada ce soir, dès 20 h.

À l'enjeu, en plus du titre : une bourse de 10 000 \$, qui sera remise par le FM 107,7 au grand gagnant demain.

Les quatre derniers prétendants à la couronne se présentent à leur tour, en quatre réponses.

1. Qui êtes-vous?

2. Quel adjectif décrit le mieux votre musique?

3. Quel est votre principal atout dans la compétition?

4. Que ferez-vous avec les 10 000 \$ si vous remportez la compétition?

HIGHLANDS AND ISLANDS

1. Un groupe passionné par la composition et alimenté

par la communication musicale entre chacun de ses membres (Alexandre Fréchette, Yves Demers, Gabriel Mélançon et Éric Deschênes). Un groupe émergent et enthousiaste de partager sa musique!

2. Intègre

3. Un son qui nous est propre et l'ambiance qui s'en dégage.

4. De nouveaux instruments, des nouveaux enregistrements studio et des

projets de spectacles! Ces 10 000 \$ seraient très certainement le noyau d'un arbre à fruits!

FABLE

1. Un groupe formé de Vincent Gosselin, Pascal Boisvert, Rémi Boisvert, Marc-André Lemieux et Pascal Desmarais, créé en 2006, gagnant du I'll Musik 2013, gagnant d'Envol et macadam en 2008 et représentant du Canada à Londres au GBOB Challenge en 2008. Nous avons aussi terminé deuxièmes à Emergenza Montréal en 2009. Entre-temps, nous avons aussi fait la première partie de Jonas & The Massive Attraction à la Traversée du lac Memphrémagog en 2012.

2. Énergique

3. Notre expérience en concours.

4. Produire un premier album professionnel.

PAT ET LES CULS-DE-SAC

1. Un groupe de *street folk* francophone, formé de Patrick Lavoie, Alex Bouthillette, Patrick Norris et Érick Lecocq.

2. Festive et contagieuse

3. La complicité sur scène entre les musiciens.

4. Promouvoir le projet auprès des médias et aussi améliorer notre équipement.

LIMBO

1. Nous sommes Mathieu Baillargeon, Dominique Massicotte, Sébastien Hinse, Mathieu Tarlo et Mickaël Fortin, tous des musiciens de Sherbrooke.

2. Accrocheuse

3. Notre complicité et l'originalité de nos chansons.

4. Produire notre 2^e album, qui est presque entièrement composé déjà. La bourse nous permettrait de produire un album de qualité supérieure et d'approfondir toutes les étapes de la production.



Pat et les Culs-de-sac

Mauvaise attitude



STEVE BERGERON

SÉANCE D'ORTHOGRAPHE

steve.bergeron@latribune.qc.ca

C'est la toute nouvelle expression en vogue. Désormais, quand une personne fait preuve d'énergie, de fermeté, de détermination, de courage, de volonté, on dit qu'elle « a de l'attitude »... Cet anglicisme pleut en ce moment sur la toile et dans les autres médias.

Une chroniqueuse de vins déclare que sa dernière trouvaille a de l'attitude. Un joueur de football avoue qu'il veut avoir l'attitude pour amorcer ses parties en lion. Un critique de spectacles trouve qu'un

groupe rock manque d'attitude, de mordant. Une styliste vous recommande de porter de longues écharpes qui donneront plus d'attitude à votre manteau.

Évidemment, pour un francophone, c'est à n'y rien comprendre. En français, le mot *attitude* est neutre. Il désigne un comportement, sans aucune connotation positive ni négative. Pour savoir de quelle attitude une personne fait preuve, il faut qualifier cette même attitude. On parlera alors d'une attitude gênée, arrogante, insouciant,

autoritaire, nerveuse, etc.

Le bon mot à utiliser dans ce contexte est **caractère**. Contrairement à *attitude*, *caractère* peut avoir à la fois un sens neutre nécessitant qu'il soit qualifié (*bon, mauvais caractère, caractère fort, faible, sérieux, passionné, changeant*, etc.), mais il peut aussi avoir un sens synonyme de volonté et de détermination, comme dans *avoir du caractère, manquer de caractère, faire preuve de caractère*... Bref, il est accepté dans les contextes où *attitude* est proscrit!

Pour ce qui est des longues écharpes, on dira qu'elles donneront plus d'**allure** à votre manteau.

On peut dire en français que quelqu'un prend une attitude, qu'il se donne une attitude, mais cela veut alors dire qu'il montre une fausse émotion, qu'il affiche quelque

chose qu'il n'éprouve pas vraiment.

Il arrive aussi, en anglais, que le mot *attitude* soit utilisé dans le cas d'une personne qui exprime une confiance hautaine et rude, mais je n'ai trouvé aucun dictionnaire qui en fait mention.

En français, le mot *attitude* peut être synonyme de *pose*, de *posture*, de *tendue*, car à la base, ce mot signifiait : « Manière de tenir son corps. » Par exemple, un mannequin sur un tapis rouge adoptera une attitude naturelle, provocante, candide, élégante, etc. Avec le temps, *attitude* a fini par s'appliquer aux postures... de l'esprit!

Perles de la semaine

Première dissertation de l'année. Et premières mauvaises notes.

S'il n'y avait pas de lois, les gens seraient libres de conduire en état de sobriété.

Moralité et politique ne font pas toujours bon ménage (ex. : DSK).

Le langage n'est pas seulement parlé, il y a aussi les gestes (plus ou moins prononcés en fonction des pays).

Le langage est comme un outil, parfois il fatigue.

Je devrais ici citer une référence, mais comme je n'en ai que deux pour tout le devoir, je la garde pour plus loin.

Il est vrai qu'on se sert parfois du langage pour arriver à ses fins. Ici, j'essaie désespérément d'utiliser le langage pour vous prouver que je mérite une bonne note.

Questions ou commentaires? steve.bergeron@latribune.qc.ca.

Gabrielle arrive aujourd'hui



IMACOM, JESSICA GARNEAU

3325169

Des producteurs de *Incendies* et *Monsieur Lazhar*, nominés aux Oscars®

« LOUISE ARCHAMBAULT RÉUSSIT UN CHEF-D'ŒUVRE. UN FILM TOUCHANT ET ÉMOUVANT. MAGNIFIQUE. »
Sophie Durocher - *Le Journal de Montréal*

« UN FILM LUMINEUX (...) QUI DEVRAIT TROUVER ÉCHO DANS LE COEUR DU GRAND PUBLIC. »
Odile Tremblay - *Le Devoir*

Gabrielle Marion-Rivard Alexandre Landry Mélissa Désormeaux-Poulin

Les Films Christal présente une production micro_scope

gabrielle

un film de Louise Archambault

Festival del film Locarno Prix du Public UBS

tiff. Toronto International Film Festival OFFICIAL SELECTION 2013

Meilleur acteur FILM FRANCOPHONE D'ANGOULEME

gabrielle-lefilm.com

À L'AFFICHE DÈS AUJOURD'HUI

LesFilmsChristal

La productrice Kim McCraw et le comédien Alexandre Landry étaient de passage à Sherbrooke, hier, pour faire la promotion du film *Gabrielle*, qui volera de ses propres ailes sur les écrans québécois dès aujourd'hui. Le long métrage, qui a remporté le Prix du public au Festival de Locarno, est porté par une rumeur très favorable. Ce deuxième film de Louise Archambault s'intéresse à la quête de liberté d'une jeune femme atteinte du syndrome de Williams et grande amoureuse de musique. Découvrez ce que notre journaliste Steve Bergeron en a pensé dans notre édition de demain.

3299583

LA TRIBUNE attraction IMAGES seville

GAGNEZ L'UN DES 25 LAISSEZ-PASSER DOUBLES POUR ASSISTER À LA PREMIÈRE EN PRÉSENCE DES ARTISTES ET ARTISANS DU FILM

gabriel SABOURIN louis CHAMPAGNE
robin AUBERT suzanne CLÉMENT
fanny MALLETT marie-chantal PERRON

AMSTERDAM

un film de STEFAN MILJEVIC

Mercredi 9 octobre à 19h15 à la Maison du Cinéma (63, rue King Ouest)

Pour participer, visitez concourLesFilmsSeville.com ou postez le coupon ci-dessous :

CONCOURS « AMSTERDAM - LA TRIBUNE »
455, rue St-Antoine Ouest, Bureau 300, Montréal, Québec, H2Z 1J1

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ ÂGE _____
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____
Prière d'écrire lisiblement

Le concours débute le jeudi 19 septembre 2013 et se termine le mercredi 25 septembre 2013. Le tirage au hasard aura lieu le jeudi 26 septembre 2013. Les 25 gagnants recevront leur prix par la poste. Valeur totale des prix: 500\$. règlements du concours disponibles chez Les Films séville et sur concourLesFilmsSeville.com.

AU CINÉMA LE 11 OCTOBRE
Amsterdam-lefilm.com

LesFilmsSeville

3316280

LE VIEUX CLOCHER
Magog

64, Merry N. Magog
819.847.0470

Dominic et Martin
vendredi et samedi
20-21 septembre

Patrick Groulx
vendredi et samedi
27-28 septembre

Tire le coyote
vendredi
4 octobre

Claude DUBOIS
samedi
5 octobre

www.vieuxclocher.com

EstriePlus.com LA TRIBUNE

S&P/TSX	TSX C.	\$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
12 926,78 -4,62	952,81 0,02	97,45 -0,38	15 636,55 -40,39	1 722,34 -3,18	3 789,38 5,74	1 369,30 61,70	106,39 -1,68
↓	↑	↓	↓	↓	↑	↑	↓

REVITALISATION DE LA MRC DES APPALACHES

La ministre Zakaïb cible trois priorités

NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES – De passage à Thetford Mines pour rencontrer les élus municipaux de la MRC des Appalaches, la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, Elaine Zakaïb, a dressé un bilan positif de la Table de travail interministérielle visant la revitalisation économique de la MRC des Appalaches et présenté les trois nouvelles priorités de la Table.

« On fait quoi avec les sites en dormance et les résidus miniers? » de lancer Mme Zakaïb. La première priorité de la Table sera d'accompagner la municipalité dans ses efforts de développement et d'aménagement de son territoire tout en tenant compte des enjeux liés à la

présence des haldes minières.

Le travail s'annonce colossal. On compte 10 sites miniers en dormance et pas moins de 500 millions de tonnes de résidus miniers.

La deuxième priorité sera la création de deux groupes tactiques dont le premier aura pour mandat de dresser un portrait des différents sites miniers de la MRC des Appalaches. Ce groupe fera le point sur le statut de chacun des sites miniers et présentera à la région des solutions durables et concertées. Le second groupe tactique a été formé en réponse à la volonté des représentants de la MRC des Appalaches de valoriser les résidus miniers.

La création d'un centre national d'expertise sur l'amiante postexploitation fait l'objet de la troisième priorité. Des discussions ont présentement cours avec les dirigeants

du Centre de technologie minérale et de plasturgie qui agit à titre de centre collégial de transfert de technologie.

« Tout cela ne peut pas se faire en une semaine. On ne peut pas donner d'échéance. Il faut prendre le temps avec les acteurs de la région. Il faut bâtir sur nos forces et bâtir quelque chose avec l'expertise qu'on possède déjà », a précisé la ministre Zakaïb.

Alors que le maire de Thetford Mines, Luc Berthold, qualifiait de rafraîchissantes la présence et l'intervention de la ministre, le maire de St-Joseph-de-Coleraine, Gilles Gosselin, a affirmé qu'un vent nouveau soufflait sur la région. Les maires Kevin Mathieu d'East Broughton et André Rodrigue de Disraeli ont aussi reconnu que l'aide gouvernementale via la Table interministérielle était essentielle.

Bilan positif

Élaine Zakaïb attribue à la Table interministérielle l'obtention, dans un court délai, des autorisations nécessaires pour amorcer les travaux de réfection de la route 112.

Au chapitre de la revitalisation économique, le financement de la MRC des Appalaches a été augmenté de 120 000 \$ afin de permettre à la SDE de la région de Thetford d'accélérer la mise en œuvre de projets susceptibles de dynamiser l'économie de la MRC dont l'élaboration d'un plan de développement sur la chimie verte, secteur d'avenir pour la région.

La ministre s'est aussi félicitée de la mise sur pied d'un second comité de reclassement qui a permis de rejoindre 320 anciens travailleurs de l'entreprise LAB Chrysotile.

Toutefois, rencontré de façon tout à fait fortuite à la sortie de la conférence de presse, le président de la section locale 7649 du Syndicat des Métallos des ex-travailleurs de Lac Chrysotile, Luc Lachance, ne cachait pas sa déception de ne pas avoir été invité à la rencontre et a dit s'inquiéter du sort de 105 de ses syndiqués âgés de plus de 60 ans et comptant bien peu de revenus pour subsister.



LA TRIBUNE, NELSON FECTEAU

La ministre Elaine Zakaïb a dressé un bilan positif du travail de la Table interministérielle et a dévoilé les nouvelles priorités, au grand plaisir des maires Gilles Gosselin de Coleraine, Kevin Mathieu d'East Broughton, André Rodrigue de Disraeli et Luc Berthold de Thetford Mines.

3321341

Avis de nomination

ÉVELYNE PRADÈRE

Monsieur Louis-Philippe Péloquin, président de sept24 communications marketing est très fier d'annoncer la nomination de madame Evelyne Pradère au poste de coordonnatrice de projets.

Détentrice d'une maîtrise en marketing et management de l'Université d'Angers en France, madame Pradère cumule plus de neuf années d'expérience en marketing opérationnel. Avant de rejoindre l'équipe de sept24 communications marketing, elle a agi à titre de coordonnatrice de projets marketing et vente à l'agence Esprit de Luxe à Paris ainsi qu'auprès de la Maison Renato Nucci de Paris en France.

De 2010 à 2012, elle a assuré la coordination des projets marketing pour India Peacock & Shanti Travel à New Delhi en Inde.

Maintenant Québécoise d'adoption, Evelyne compte mettre son talent et son expertise à l'international au service des clients de l'agence. Toute l'équipe de sept24 communications marketing se réjouit de l'arrivée d'Evelyne parmi eux. Son sourire unique et son professionnalisme sauront séduire notre clientèle actuelle et future.



COMMUNICATIONS • MARKETING 819 562-9173 | sept24.com

3296120





DEUX HOMMES EN OR

Ce soir 21 h

Nouveauté avec Patrick Lagacé et Jean-Philippe Wauthier

Sur le plateau : l'humoriste Martin Petit

Une soirée pimentée avec entre autres Renée-Claude Brazeau et Jean-François Lisée.



Suivez-nous




Sherbrooke vendredi 20 septembre 2013 - LA TRIBUNE 15

COMMISSION PANCANADIENNE DES VALEURS MOBILIÈRES

Québec dénonce le projet « unilatéral » d'Ottawa

JOCELYNE RICHER

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le Québec refuse catégoriquement de s'associer au projet de création d'une commission pancanadienne des valeurs mobilières, tel qu'annoncé hier par le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty.

Une fois de plus, le gouvernement Marois n'hésitera donc pas à utiliser tous les recours juridiques disponibles pour contrecarrer l'initiative d'Ottawa.

L'entente de principe annoncée hier a été conclue entre le gouvernement fédéral et deux provinces, la

Colombie-Britannique et l'Ontario, en vue de mettre sur pied un tel organisme, dans l'espoir que les autres provinces se joindront au groupe pour que tout le pays y participe.

Le projet, qui date de plusieurs années, est une éternelle pomme de discorde entre Ottawa et certaines provinces, dont l'Alberta et le Québec, qui s'y opposent farouchement.

compétence exclusivement provinciale, et ce, malgré l'avis de la Cour suprême.

« Inacceptable »

« C'est inacceptable », a tranché le ministre québécois des Finances, Nicolas Marceau, en point de presse, en faisant valoir que le milieu de la finance était un secteur vital pour l'économie du Québec avec « 6 pour cent du PIB et 150 000 jobs ».

« Il n'est pas question de laisser faire ça », a indiqué M. Marceau.

La future commission pancanadienne gèrera une seule liste de règlements et sera dirigée par un conseil d'administration indépendant. Elle aura son siège social à Toronto.

Un tel système protégera mieux les investisseurs, a fait valoir de son côté le ministre Flaherty, dans un communiqué. De plus, ce projet est un bel exemple de « fédéralisme de concertation », selon lui.

« Nous continuons de respecter les compétences des gouvernements du Québec, les gouvernements provinciaux. Cet accord a créé un système coopératif, pas fédéral, pas provincial, mais coopératif. Alors je pense que Québec peut regarder le système comme un système acceptable pour

le gouvernement du Québec », a commenté M. Flaherty, en conférence de presse, à Ottawa.

Mais le Québec ne voit pas les choses ainsi. Ottawa agit « de façon unilatérale, sans avertir le gouvernement du Québec » et en faisant fi des règles du jeu, a renchéri le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Alexandre Cloutier, en rappelant que l'Assemblée nationale avait adopté à trois reprises, dans le passé, une motion dénonçant le projet fédéral.

« Nous n'hésiterons pas à saisir les tribunaux, devant cette offensive nouvelle de la part du gouvernement fédéral », a-t-il dit, en attendant un avis juridique pour savoir s'il pouvait aller de l'avant.

À Montréal, l'ex-premier ministre Bernard Landry a emboîté le pas pour estimer que « leur obsession (au gouvernement fédéral), c'est de concentrer les pouvoirs à Ottawa et d'en enlever le plus possible au Québec ». Selon lui, « jamais, ça va convenir au Québec », qui forme une nation et non « une simple province ».

Le sujet sera d'ailleurs à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des ministres des Finances, dimanche et lundi, et le Québec entend bien y exprimer sa façon de penser.

CARRIÈRES

Suprem Automobile

25ans



AVISEUR (E) TECHNIQUE

Poste temporaire

EXIGENCES :

- Dynamique, passionné par le domaine automobile, capable de gérer le stress
- Excellentes aptitudes de communication
- Bilinguisme
- Expérience connexe de 1 à 2 ans
- Connaissance de ADP et Reynolds serait un atout
- À l'aise à travailler avec des outils informatiques

L'aviseur(e) technique devra offrir un service haut de gamme, afin de rendre l'expérience client inoubliable.

BMW est un produit de classe et de renommée mondiale, il en est de même pour son personnel et son service.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Anick Harrisson
Suprem Automobile
4620, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A8
Télé.: 819 821-2856
anick.harrisson@supremautomobile.com

Suprem Automobile souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.
Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées.

« Leur obsession, c'est de concentrer les pouvoirs à Ottawa et d'en enlever le plus possible au Québec. »

Le différend s'est retrouvé devant les tribunaux et, en 2011, la Cour suprême donnait raison aux provinces récalcitrantes. Mais le plus haut tribunal au pays laissait une porte entrouverte, si Ottawa adoptait une approche plus coopérative avec les provinces.

Aux yeux de Québec, le gouvernement Harper tente donc maintenant de faire indirectement ce qu'il ne peut pas faire directement, en empiétant sans scrupules dans un champ de

PRECI 2012: CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE AU BANGLADESH

École de technologie supérieure



DES ÉTUDIANTS ENGAGÉS À Doter UN VILLAGE DES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À L'ÉDUCATION DE 110 ENFANTS

Amasser 94000\$ et se rendre bâtir une école primaire de 420 m² au Bangladesh afin que 110 enfants obtiennent une éducation adéquate, voilà le défi qu'ont relevé avec succès cinq étudiants en génie de l'École de technologie supérieure (ETS). Malgré les barrières de la langue, la pauvreté extrême, les inondations, l'absence de machinerie adéquate et un contexte politique agité en raison des élections, Jennifer David-Kersulis, Simon-Olivier Harel, Florian Bordus, Antoine Fiset-Ricci et Camille Jourdan ont relevé leurs manches et travaillé avec les partenaires locaux. Plus qu'un simple projet d'aide humanitaire, la construction de cette école comprenant cinq salles de classe, une bibliothèque, une salle pour les enseignants, plusieurs salles de bain, une douche, un système de traitement des eaux usées et une cour de récréation, servira de référence pour les régions rurales du Bangladesh.

EAU NICARAGUA

Institut national de recherche scientifique



DES ÉTUDIANTS ENGAGÉS À TROUVER ET À IMplanTER DES SOLUTIONS AU PROBLÈME DE LA GESTION DE L'EAU DANS DEUX VILLAGES NICARAGUAYENS

Avec 1,3 million d'habitants qui n'ont pas accès à l'eau potable, le Nicaragua, deuxième pays le plus pauvre des Amériques, fait face à un important problème de gestion de l'eau. Sensibilisé à cette situation, un groupe de neuf étudiants du Centre Eau Terre Environnement de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-ETE) a piloté, de 2011 à 2012, le projet Eau Nicaragua. Dans la communauté rurale de Charco Muerto, les étudiants ont recommandé et supervisé l'installation de nouveaux filtres à sable certifiés permettant ainsi de décontaminer la source d'eau des villageois. Puis à Aguas Agrías, ils ont suggéré la mise en place d'un système d'approvisionnement local plus performant, ce qui est en voie d'être fait. Considérant le succès du projet, d'autres communautés rurales du pays ont manifesté leur intérêt à entreprendre une démarche similaire.

ÉTUDIANTS AXÉS SUR LE MONDE - CAMP DE JOUR AUTOCHTONE

Université du Québec à Montréal



DES ÉTUDIANTS ENGAGÉS À FORMER CHAQUE ANNÉE DES ACTEURS DE CHANGEMENT SOCIAL

Depuis quatre ans, l'organisme Étudiants axés sur le monde (EAM) envoie de par le monde argent et étudiants pour donner vie à des projets communautaires ou d'aide humanitaire. Financé par 12 associations étudiantes du Québec, EAM a entre autres contribué au reboisement de mangroves au Sénégal, à la construction de toilettes écologiques et d'un jardin communautaire au Togo, la constitution d'un organisme de microcrédit en Bolivie et à la construction de six maisons de transition pour des familles victimes du séisme en Haïti. Cet été, neuf étudiants ont pris la direction du Nord-du-Québec afin d'y animer, pendant deux semaines, un camp d'été en cinéma pour une quinzaine de jeunes autochtones. Pour les cinq étudiants de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) fondateurs d'EAM, cet engagement humanitaire représente la meilleure occasion pour former des acteurs de changement social.

FORCES AVENIR
RECONNAÎTRE + PROMOUVOIR
L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

PROGRAMME UNIVERSITAIRE

GALA 2013

FINALISTES CATÉGORIE

Entraide, paix et justice

GRAND PARTENAIRE

Desjardins

BOURSE REMISE PAR :

L'ŒUVRE LÉGER
Pour la dignité humaine
au Québec et dans le monde

PARTENAIRES

Patrimoine canadien Canadian Heritage **Canada**

Québec

POWER CORPORATION DU CANADA

RDI

Ville de **Sherbrooke**

LA TRIBUNE

Pour en savoir plus sur nos AVENIR: www.forcesavenir.qc.ca



Ford investit 700 millions \$ à Oakville

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — L'investissement de Ford à l'usine d'Oakville, à l'ouest de Toronto, fait naître l'espoir parmi les travailleurs syndiqués et les observateurs de l'industrie que davantage d'emplois pourraient être créés au Canada, alors que la demande de véhicules retrouve ses niveaux d'avant la récession. Le géant de l'automobile a annoncé hier qu'il investissait 700 millions \$ dans les installations ontariennes avec l'aide de fonds gouvernementaux, dans

le cadre de ce qu'il a présenté comme une « victoire pour tout le monde » et une preuve de l'engagement du constructeur envers le secteur canadien de la fabrication.

« L'annonce d'aujourd'hui est importante pour Ford parce qu'elle vise à consolider des emplois et à nous rendre plus concurrentiels que jamais ici au Canada », a déclaré le président de Ford Amériques, Joe Hinrichs, lors d'une conférence de presse à Oakville.

« Non seulement cet investissement nous aide-t-il à

obtenir la capacité indispensable pour construire des véhicules internationaux et garantir ces emplois, il place aussi Oakville comme l'une des usines les plus importantes et les plus compétitives dans le réseau Ford », a-t-il ajouté.

Bien que l'investissement ne donnera pas lieu à la création d'emplois, il contribuera à consolider les 2800 postes existants à l'usine.

Anthony Faria, spécialiste du secteur automobile à l'Université de Windsor, en Ontario, a estimé que l'importance de

l'investissement de Ford signifie que ces emplois demeureraient sûrs pendant au moins

10 ans. De nouveaux produits devront cependant sortir de l'usine.

LES TAUX D'INTÉRÊTS CETTE SEMAINE

DONNÉES RÉELLES EN VIGUEUR LE 19 SEPTEMBRE

Taux directeur: 1,00 %	Taux préférentiel	Hypothèques			Épargne quotidienne	Dépôt à terme		CPG
		1 an	3 ans	5 ans		30 jours	90 jours	
BMO Banque de MTL	-	3,14	3,95	5,34	0,25	0,60	0,90	1,00
Banque Royale	-	3,14	3,95	5,34	1,10	0,50	0,80	1,30
CIBC	-	3,09	3,95	5,34	0,10	0,40	0,50	0,90
Banque Scotia	-	3,75	3,99	4,99	0,10	0,15	0,60	0,90
TD Canada Trust	-	3,09	3,65	5,34	0,05	0,45	0,75	1,00
Banque Nationale	-	3,14	3,95	5,34	0,01	0,40	0,55	0,90
Banque Laurentienne	-	3,14	3,95	5,34	0,05	0,40	0,50	0,90
Banque HSBC Canada	-	3,60	4,45	5,34	0,70	0,40	0,75	1,15
Caisses Desjardins	-	3,14	3,95	5,34	0,05	0,40	0,60	0,90
La Capitale	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors Promutuel	-	-	-	-	-	-	-	-

SOURCE: CANNEX

Avis de nomination

JONATHAN ETHIER

Monsieur Louis-Philippe Péloquin, président de sept24 communications marketing, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Jonathan Éthier au poste de chef de studio.

Diplômé en 2004 en infographie du Centre de formation professionnelle 24-juin, Jonathan a, au tout début de sa carrière, fait l'acquisition de Popcorn Communications, entreprise qu'il a dirigée pendant deux années avant de rejoindre l'équipe sept24 communications marketing en 2006.

Fort de son expérience de huit ans à titre de designer graphique, Jonathan a su développer son leadership et son sens du travail d'équipe pour ainsi réaliser des projets dans le respect des standards de qualité et des délais imposés par l'industrie.

Jonathan aura la responsabilité de diriger toutes les équipes de production, graphique et web, et d'assurer la coordination avec les équipes marketing de sept24 communications marketing.

sept24
COMMUNICATIONS • MARKETING

819 562-9173 | sept24.com

LA ROUTE DES SOMMETS, RÉGION DE MÉGANTIC

Des découvertes à la hauteur!

Publireportage

Demain, accueillez l'automne en prenant part à la 5^e édition de la Journée des Sommets dans la région de Mégantic. Riche en activités de plein air et de promenade, cette journée peut se vivre de différentes manières, selon votre temps, votre énergie et vos envies!

Votre première possibilité consiste en une nouvelle randonnée pédestre guidée au mont Gosford, le plus haut sommet des Cantons-de-l'Est. Cette randonnée jalonnée de panoramas saisissants sur les montagnes environnantes dure approximativement 4 h 30. L'ascension est de niveau intermédiaire et du maïs sera offert à la fin de l'excursion. Deux autres randonnées sont offertes dans les parcs nationaux du Mont-Mégantic et de Frontenac.

Vous êtes en forme et vous désirez vivre une journée haute en couleurs? Joignez-vous au Club cycliste Les Montagnards et prenez part à la 3^e édition du Tour des Sommets, un circuit cyclable sportif encadré et sécuritaire de 55 km dont le peloton roule en moyenne à 25 km/h. Le parcours débute à Piopolis et se poursuit à Woburn, Notre-Dame-des-Bois, Val-Racine puis revient à son point de départ. (\$)

Les jambes de vos jeunes enfants se fatiguent vite? Tentez plutôt le Rallye des Sommets et découvrez la région de Mégantic autrement. Qui sait, peut-être serez vous l'un des six chanceux à remporter un forfait vacance en participant à cette activité!

Envie d'une évasion à moto entre lacs et montagnes? En collaboration avec le Club de moto Southern Cruisers Mégantic, un circuit de 230 km avec haltes et dîner vous est proposé lors de la Journée des Sommets. Départ du Complexe touristique Baie-des-Sables.

Pour profiter pleinement de votre journée, combinez l'une des randonnées proposées à une autre activité comme la visite gratuite de la Maison du Granit ou encore le parcours d'Arbre en Arbre du Complexe Baie-des-Sables (\$). Profitez bien de votre journée!

Information: cantonsdelest.com/randonnee ou routedesommets.com



Crédits photos : Sébastien Larose



Tourisme
CANTONS-DE-L'EST

3321342

3317540

ANNONCES CLASSÉES

DES RUBRIQUES VARIÉES
POUR TOUT TROUVER



819 564-2222



2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

FAITES UNE OFFRE! TRANSFERT



Vendeur motivé. Cottage à l'architecture robuste, 12 vastes pièces lumineuses dont 7 ch. à c., 2 salles familiales, 2 s. de b., 1 s. d'eau. Piscine creusée. Prix : 219 000 \$.

Raymond Benoit, courtier imm.
ProprioDirect, ag. imm.
819 821-0990

195 000\$: ST-DENIS-DE-BROMPTON, accès au Lac Desmarais, environnement écolo, 3 c.c., 2 s. bains, plafond cathédrale, terrain 17 897 pi ca. Maison 32x32 pi. Près activités santé. 15 min de Sherbrooke-Magog. www.DuProprio.com/328531 819 845-4162.

4 MAISONS OUVERTES

1880 CAROLINE-THERRIEN, À VOIR!
Samedi, 10h à 12 h. Grand semi, 4 c.c., 3 s.b., 12 pces, parc arrière. 199 500\$. 819 218-9401

6 PROPRIÉTÉS À REVENUS

6 LOG., tout briques, 4 x 4 1/2, 1 x 5 1/2, 1 x 2 1/2, chauffés, eau ch. incluse. Voisin des services, Rev. 40 008\$. Prix: 400 000\$. 819 820-5543.

7 LOGEMENTS, NORD,

814 Malouin, revenu brut 50 000\$, demande 529 000\$. Tél.: 819 679-8961.

8 LOG., VIEUX NORD, 3 x 3 1/2, 4 x 2 1/2 1 x 1 1/2, très bonne condition, plusieurs rénos effectuées. Électr. et chauffage aux frais des locataires. Revenu 38 520\$/an, dépenses 11 000\$. 390 000\$. Tél: 819 678-1833.

20 TERRES, TERRAINS

Reste 4 terrains sur 100. Nouveau dev., près Hôtel-Dieu, zoné unifamilial, avec services inclus. 62 000\$. Proprio: 819 569-7754.

26 COMMERCES À VENDRE

BON COMMERCE de location d'outils et d'équipements. Bien situé, à Sherbrooke. Pour info : 819 346-8196.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER

1 1/2 maintenant, meublé, moderne, tout inclus. 819 563-6204

1015 DES QUATRE-SAISONS

3 1/2, 4 1/2 PROMOTION. Chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, Centre 24-Juin. 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

1040 LACOMBE

4 1/2 PROMOTION! Chauffés, eau chaude, endroit tranquille. 819 542-1849

1070 PAPINEAU, 4 1/2 chauffé, eau chaude, pl. flottant. 1 mois gratuit. 510\$ (sous-sol), 535\$ (2e étage). 819 569-4642 ou 571-6012

10E AVENUE NORD, 4 1/2, 1er étage, chauffé, eau chaude, très propre, très tranquille, 1 stat. Libre. Pas d'animaux. 819 620-8580.

1115 rue Des Jardins-Fleuris

4 1/2, PROMOTION! Chauffés, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS, école, parc. 819 562-2945, 819 432-6287, photos à www.gipb.ca

1130, 13e AVENUE NORD

3 1/2, 4 1/2, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 564-7442.

1175-1205 PAPINEAU

4 1/2 PROMOTION! Tout inclus, animaux acceptés. Près CHUS, Galeries 4-Saisons, parcs. Tél. 819 943-4571, 819 345-8813, 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

1205-1225 Jardins-Fleuris

4 1/2 - Tout inclus, PROMOTION. Dans cul-de-sac, près CHUS, Galeries 4-Saisons, parcs, école Desjardins. 819 640-2825, 819 822-3818. Photos à www.gipb.ca

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

GRANDS 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS QUALITÉ SUPÉRIEURE

Style condo, près du CHUS Fleurimont et du CHUS Hôtel-Dieu.

LES JARDINS DU PARC
819 993-9003
819 437-5579

www.loyersherbrooke.com
3108504

4 1/2 À LOUER 670\$ /mois

DEUX MOIS GRATUITS

Bail de septembre à juin 2014

1762, rue Mondor

arrondissement Mi-Vallon

• Inf. et visite : Isabelle

819 993-9007

1 MOIS GRATUIT! 4 1/2, 5 MIN CÉGEP
24-JUIN, 4 SAISONS
Eau chaude fournie. 650 de la Bruère.
Tél. : 819 572-1998

215 rue MURRAY - 4 1/2 RÉCENT
Ascenseur, pl. flottant, intercom. Disp. immédiatement. 819 346-2898, 819 580-2211

2 1/2 libre imm., incluant poêle et frigo. Chauffé, eau chaude, frais peints. Près des services. 819 562-2945.

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
Chauffés, eau chaude. Libres imméd.
819 569-8236

3 1/2 - 4 1/2 945 QUATRE-SAISONS
PROMOTION! Chauffés, eau chaude. Près CHUS, Galeries 4-Saisons et Centre 24-Juin. 819 563-7859, 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

3 1/2, 4 1/2 dans immeuble propre et tranquille, recherche locataires propres et tranquilles. Bienvenue aux gens d'un certain âge. 819 572-1202.

3 1/2 - 4 1/2 ... PROMOTION!

Tout inclus, Derrière les Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819-346-8466, 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

3 1/2, 4 1/2 PROMOTION

Chauffés, eau chaude. Cul-de-sac. 819 812-2541, 819 562-2945. Photos à www.gipb.ca

3 1/2, PROMOTION! Chauffés, eau chaude, planchers refaits, frais peints. Près des services. 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

4 1/2 - 3 1/2... 915 DES BLÉS

PROMOTION! RÉNOVÉS! Chauffés, eau chaude, près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 575-7026, 819 416-0949. Photos à www.gipb.ca

4 1/2, 3 1/2 ... 935 rue Des Blés
PROMOTION! Chauffés, eau chaude, derrière les Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 679-4530, 819 416-0949. Photos à www.gipb.ca

4 1/2 À SOUS-LOUER, grand, entièrement rénové, chauffé, eau chaude, balcon avec vue panoramique sur la ville, 550\$/mois. Petits animaux acceptés. Marie : 819 345-2727.

4 1/2 - EST - 8 LOG., TRÈS GRAND
tout éclairé, céramique + bois. 525\$ à 540\$ +, enquête crédit. 819 861-3434, 819 563-2307.

4 1/2, PROMOTION! Chauffé, eau ch. Près des services, écoles. Propre, tranquille, concierge. 819 822-4198, 819 416-0949.



4 1/2 RÉNOVÉ À PARTIR DE 490\$,
chauffés, eau chaude, plancher flottant.
Près de tous services. 819 572-2432

4 1/2 TRIPLEX, EST. Faut voir! Complètement rénové, céram., armoires neuves. 1er étage, pl. chauffant à l'eau chaude, 2 stat. Idéal retraité. 580\$/ms. 819 837-2975, 819 572-1115.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

5 1/2 BEAU ET GRAND, dans 4 log. récent, près CHUS Fleurimont, 1281 rue Després. 1300 pi ca, frais peints, pl. flottant et céram., stores inclus, 2 stat., remise, asp. cent. Non chauffé, prix nég., très raisonnable. Libre imm. 1 mois gratuit. Bruno : 819 565-3077.

5 1/2 rue DES CAPUCINES sect. Fleurimont Avec garage, neufs, à partir de 795\$/mois. Libres immédiatement. 819 620-7394.

975 QUATRE-SAISONS

4 1/2, PROMOTION! Chauffés, eau ch. Près Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin. 819 820-8308, 819 563-7859, 819 416-0949.

BANQUE DE LOGEMENTS

Vaste choix, service gratuit
819-679-5766, 819 345-8571

STYLE CONDO

940 Walsh, 5 1/2 libre.
678 Prince-Rupert, 4 1/2 libre.
885 4 1/2 libre, 909 et 911 Aubry, 4 1/2 libre.

MAISON DE VILLE

967 Aubry, sur 3 étages, entrée privée. Libre imméd., près des services, école et hôpitaux. 819 822-8029, 819 564-7442

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

5 1/2 STYLE CONDO, libre immédiatement. Situé au 108 Oxford. Tél. 818 569-4977, 819 821-0770.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS, disponibles imméd. Style condo, près centre-ville. Pour rendez-vous: 819 569-4977.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

CONSTRUCTION NEUVE

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

Style condo, entrée privée, climatisés, échangeur d'air, planchers tuile céramique et bois. Situés 1334, rue L'Escarpe. Disponibles immédiatement.

1296, rue l'Escarpe
Wellington Sud
Réservé maintenant
819 569-4977 - 819 821-0770

1 1/2 : 375\$ - 3 1/2 : 475\$

4 1/2 : 540\$

1125 DES SEIGNEURS

Balcons, stat., tranquille. Près services, université et mont Bellevue. 819 578-3083

1687 DE COURVILLE - 4 1/2 - 460\$
rénové, pl. flottant, fenêtres neuves, rien d'inclus, libre imm. Pas d'animaux. 819 346-2382

1 1/2 chauffé, eau chaude, béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur. 819 569-6900, photos à www.gipb.ca

1 mois gratuit, 1555 Adélar-Colette, près UdeS, 4 1/2 rénové, 1er étage, semi-meublé, asp. central, entrée lav.-séch., balcon, libre imm. ou oct. 610\$ tout inclus. 819 345-0138.

1 MOIS GRATUIT. 5 1/2, cegep, Kennedy N, sur 2 étages, 3 c.c., 695\$. 4 1/2 à 495\$ rien d'inclus. Aucun animal. Libres. 819 342-7081

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 LIBRES IMMÉDIATEMENT, près Université. Concierge, autobus, stationnement. 819 566-8328.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS, très grands, style condo, modernes, air clim. 1334 De l'Escarpe Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

3 1/2, LIBRE IMMÉDIATEMENT
Petit immeuble neuf, style condo.
Autobus à la porte, 819 574-9881

4 1/2, 1210 DANIEL, sept. et oct. gratuits, à 10 min. à pied de l'université, près du Mont Bellevue, tranquille. 582\$/mois. 819 346-5407.

4 1/2 dans quadruplex
PROMOTION! 4 électros inclus. Près du Mont Bellevue, face parc Belvédère, 455 rue Thibault. 819 565-4786.

4 1/2 GRAND, PRÈS DES SERVICES
Accès fauteuil roulant. Rénové, peinture, céramique / flottant. Immeuble récent. 819 846-4826, 819 446-5683, 819 572-0407

4 1/2 RÉNOVÉ, rue ALEXANDRE
515\$/mois. Libre immédiatement.
819 571-1602

4 1/2 SPÉCIAL 450\$/MOIS
BIENVENUE AUX ANIMAUX - LIBRE
vue extra, balcon privé. Bruno 819 578-8325

5 1/2 RUE BROOKS, rez-de-ch., 3 c.c., stat., frais peints, pas d'animaux, rien d'inclus, libre imm., 595\$/ms. 819 571-1602.

APP. RODRIGUE - 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
1 mois gratuit. Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, école. Tranquille. Libres. 819 574-5604, 819 348-2137

APP. S.D.R.
916 RAOUL-BRUNEAU
3 1/2 chauffés, eau chaude, entièrement rénovés.
Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												

HORIZONTALEMENT

- Engrais fait d'un mélange de déchets ou de feuilles qu'on a laissé fermenter. - On y trouve des bancs publics.
- Couleur d'un bleu intense, comme celui du ciel. - Laisser quelque chose quelque part par étourderie.
- Fait subir des violences physiques à quelqu'un. - Difficile à comprendre.
- Bêtes qui font hi-han. - Peur ressentie avant d'affronter le public.
- Deuxième degré de la gamme de do. - On dit qu'elle anime le corps de

l'homme. - Parcours de nouveau des yeux.

- Grande division de la préhistoire. - Imbécile.
- Déclarer qu'une information donnée auparavant est fausse. - Bien marqué.
- Rendu plus long. - Qui n'est pas lourde.

VERTICALEMENT

- Compagnon avec lequel on partage une activité.
- Gaz qui protège la Terre des rayons du Soleil. - Conjonction qui marque une liaison.
- Elle est issue du croisement entre un âne et un cheval. - Copain.

- Annoncer par quelque signe.
- Dirige, commande une troupe.
- Dénuée de jugement.
- Faire mourir une personne. - Plante à l'odeur forte et au goût piquant.
- On en décore un pendant le Fêtes.
- Caser.
- Il entre par les narines. - Les États-Unis l'ont visitée en 1969.
- Avoir peur d'une chose ou d'une personne.
- Qui exprime les choses sans détour. - Ensemble de pages Web accessibles via internet.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	A	L	E	I	N	E		C	A	M	P
2	A	B	A	T		O	C	E	A	N	I	E
3	R	E	P	E	T	E	R		R	E	C	U
4	C	L	E	R	A		A	X	E		R	
5	E		R	O	N	D	S		S	P	O	T
6	L	A		S	T	R	E	S	S	E		U
7	E	G	A	L		U	S		U	E	L	L
8	R	E	M	O	U	S			C	R	E	E

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS
Centre-ville, 1 1/2, 2 1/2, tout inclus.
819 572-1080

LOFTS, RUE ALEXANDRE
1 - 900 pi ca, 1 c.c., 650\$ - 1 de 700 pi ca, frais peint, 500\$, pas de chien, libres, références. Tél.: 450 258-0681, 819 993-8712.

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

3 1/2 SÉCURITAIRE, libre imm. 475\$ / mois chauffé, eau chaude fournie, concierge. Près des Terrasses Rock Forest. 819 564-6573.

4 1/2 - 5 1/2 STYLE CONDO, secteur Rock Forest. Grands, modernes, endroit tranquille. Bon prix. Annie ou Serge, 819 564-7656.

4 1/2 ET 5 1/2 GRANDS, secteur Rock Forest.. Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

4 1/2, SPÉCIAL 500\$/mois jusqu'au 30 juin 2014 (575\$), eau ch., repeint, céram., flottant, 2 stat. Rue Bertrand Fabi, libre 819 620-7633

NOUVELLE annonce
5 1/2 - NEUF

Très grand, avec balcon, remise extérieure, 2 stat., climatisation en option. Boul. Bertrand-Fabi, Rock Forest, près cinéma Galaxy. Libre. **1 mois gratuit!** 819 820-9425

5 1/2 PROMOTION

Tout inclus, imm. tranquille, ensoleillé, frais peint, plancher flottant. Près des services, Terrasse Rock Forest. 819 432-7975, photos à www.gjpb.ca

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

5 1/2 TOUT COMPRIS: meublé, chauffé, éclairé, air climatisé, câble, internet haute vitesse. Location pour un minimum de 3 mois. 1300\$ / par mois. 819 820-9425.

BELLE GRANDE MAISON DE VILLE rue Dorion, beau terrain, secteur Rock Forest, sur 2 étages, bcp de rangement. Interdit aux chiens. 4 1/2 et 5 1/2, prix nég. Info: 819 849-3246, 819 345-1867.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2
Non fumeur, électros neufs et eau chaude fournie. Près Lac des Nations. Arrêt d'autobus à la porte. Tél.: 819 822-1228.

3 1/2 GRAND, LUXUEUX, style condo, rue Ontario, entrée lav.-séch., échang. d'air, entrée privée. Libre imm. 580\$. 514 975-3257.

3 1/2 LIBRE IMM. - 590\$/MOIS - 55 LOMAS
Luxueux, chauffé, éclairé, ascenseur, buanderie, piscine intérieure, remise, stat. déneigé, terrasse sur toit. Inf: 819 432-3495 andreneron11@yahoo.ca

3 1/2 SEMI-MEUBLÉ, près du Centre-ville, rénové, frais peint, 400\$ / mois. Denis : 819 829-9450.

4 1/2, 5 1/2, IMMEUBLE EN BÉTON
Chauffés, eau chaude fournie. Libres imm. Un mois gratuit. Info : 819 620-7609

4 1/2 - 5 1/2 LIBRES IMMÉD.
615 McGREGOR. 1 mois gratuit, chauffage et eau chaude inclus. 819 437-8088.

4 1/2, CUISINIÈRE, FRIGO, sauna, piscine et hydro inclus, laverie, ascenseur, 639\$/mois, 4e étage, balcon. Libre 1er octobre. 105 rue Lomas. Tél.: 819 574-3424, 819 542-2109.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

4 1/2 dans VIEUX-NORD
Beaucoup de cachet, plancher bois franc, beau secteur, pas de chien. Près du parc du Domaine Howard. 2 MOIS GRATUITS! 819 578-1868.

4 1/2 OU 5 1/2 CHAUFFÉS, Quartier Nord, libres immédiatement. Tél.: 819 347-3514

4 1/2 STYLE CONDO, 1 MOIS GRATUIT, 105-135 Candiac, 2630 Prospect, libres immédiatement. 819 437-8088

5 1/2: 635\$, 4 1/2: 580\$, RUE LAURENTIE.
V. Nord. Grandes pièces ch. eau ch. face au parc, libre imm. 819 563-9137, 819 346-2909

885 RUE LÉO-LALIBERTÉ GRANDS 4 1/2 STYLE CONDO
Repeints, très propres, tranquille, très éclairés. 635\$. Libres imméd. **1 mois gratuit.** 819 829-0966, 819 570-7253

BANQUE DE LOGEMENTS

Vaste choix, service gratuit
819-679-5058, 819 566-1745

NORD, 5 1/2 SPÉCIAL LOYER
Insonorisation et finition intérieures supérieures, patio 10x10, remise et 2 stat. 860\$ à 940\$ / mois. 819 620-2169 ou 819 571-5202.

PRES CARREFOUR, beau gr. 4 1/2, walk-in ds ch. des maîtres, ascenseur, piscine int., libre imm., 1255\$/ms, poss. garage. 819 791-4409, 819 446-0433.

52 APPARTEMENTS MAGOG

1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 STUDIO, centre-ville, rue principale. Meublés, chauffés, éclairés, stat., buanderie. 819 843-8197, 514 489-0824

4 1/2 PISCINE
Promotion, tout inclus, frais peint, plancher flottant. Pas de chien. Bienvenue chez vous! 819 843-7852.

56 APPARTEMENTS AUTRES

STOKE, GRAND 4 1/2, chauffé, éclairé, comb. lente, bois fourni, 600\$/mois tout inclus, pas de chien. Libre imm. Tél: 819 878-3305.

58 MAISONS À LOUER

COQUETTE MAISON en pleine nature, au bord de la rivière, environ 20 min Sherbrooke, 850\$ /mois. Libre novembre. 819 238-7071.

66 CHAMBRES À LOUER

J'AI UN BUNGALOW, endroit sûr, 2 chambres privées, tout inclus, pour 2 personnes. Gens sérieux, travaillant ou retraités, non fumeur. Références. 819 437-9820

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAL A LOUER CENTRE-VILLE
± 2000 pi, rue Wellington Nord, voisin restaurant Baladi. 819 822-1228

LOCAL COMMERCIAL, est de Sherb., 3 min. du CHUS, 2e étage, 1065 pi ca., ch., éclairé, air clim. inclus, disp. imm. 819 564-1712.

LOCAUX À LOUER (2)
1500 et 3000 pieds carrés
Info : 819 564-2171

104 AUTOS À VENDRE

ACHAT DE VIEUX MÉTAUX
AUTOS, CAMIONS, MACHINERIE LOURDE
REMORQUE 53 PI. PRIX COMPÉTITIFS.
Les Entreprises R.C. 819 570-6446

ACHETONS TOUS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS
Vendons pièces usagées. 819 569-0733

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 www.automobilesbrisson.com

COBALT 2010 (CHEVROLET), 10 802 km, 4 pneus d'hiver inclus. Info: 819 346-0557

104 AUTOS À VENDRE

LE MEILLEUR PRIX
Location et vente d'autos à bas prix
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

ACHAT, VENTE, AUTOS, CAMIONS, VTT, Motoneiges, en bonne ou mauvaise condition.
Remorquage gratuit. Payons comptant.
Les Entreprises R.C. 819 570-6446

JEEP WRANGLER MODÈLE YJ 4 X 4, 2.5 L., 1989, très propre et bonne mécanique, avec 'hitch' pour remorque. 3000\$. Tél: 819 888-2306.

NISSAN SENTRA SE 2006, 1,8 l., très bas km 63 000, aut., vitres/portes/miroirs électr., a/c, radio am/fm/cd, très bien entretenu, antirouille, inspectée par concessionnaire. Pneus été + 4 d'hiver, 4750\$. 819 571-3091.

PONTIAC GRAND PRIX 2006
100 000 km, bonne condition, 3000\$.
Tél.: 819 569-4428.

114 ENTREPOSAGE DE VÉHICULES

AUTOS, MOTOS: prix sur demande. **VR, ROULOTTES:** 30\$ pi chauffé, 23\$ pi non chauffé, 12\$ pi cloturé. 819 820-5015.

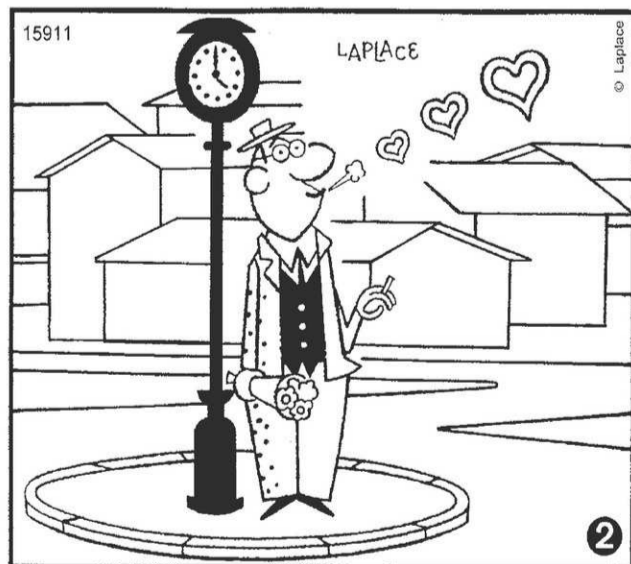
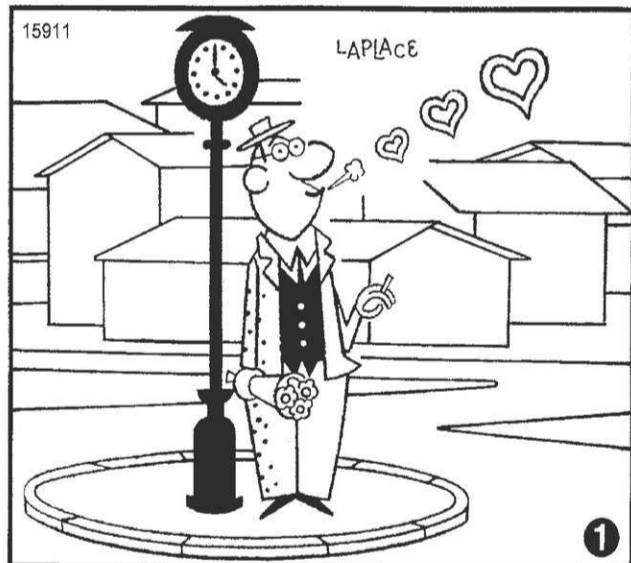
REMISAGE / ENTREPOSAGE D'AUTOS ET DE MOTOS À MAGOG, entrepôt béton chauffé, système de gicleurs. Voitures 335\$ / motos 145\$ / saison. 819 843-4421.

132 REMORQUES

REMORQUE 4x8 à partir de 595\$
Location remorque utilitaire, fermée, dompeuse
819 868-7272

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- 1 Chevelure sur le front de l'homme.
- 2 Forme du col gauche de la veste.
- 3 Une fleur du bouquet est incomplète.
- 4 Bordure incomplète derrière l'homme.
- 5 Le coin de la maison sous la main de l'homme.
- 6 Bordure du toit dans le dos de l'homme.
- 7 Base de la maison d'extrême gauche.
- 8 Un toit plus court à gauche de l'horloge.

NOIUTOS

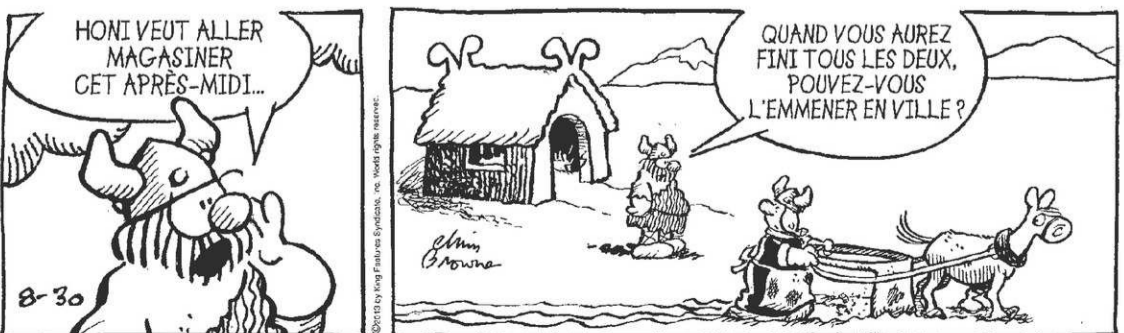
BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



VOTRE HOROSCOPE



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

En cette étape anniversaire, si vous avez entrepris de corriger un défaut ou de vous débarrasser d'une mauvaise habitude, ce n'est surtout pas le temps de faire marche arrière. Vous pouvez compter sur vos ressources en matière de bonne volonté pour persévérer. Les gens qui vous côtoient seront épatés par votre détermination. Vous êtes capable de réussir.



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

La Lune en Bélier est face à la Balance, et c'est un bon moment pour faire une acquisition majeure. La configuration astrale indique qu'il s'agit de la fin d'une période d'attente. Vous pouvez maintenant tourner la page et savourer pleinement le moment présent. Quelque chose confirmera la sincérité et les bonnes intentions des personnes qui vous entourent.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Préparez-vous à vivre une journée complexe couronnée par une soirée spéciale! Grâce à la Lune en Bélier, vos démarches devraient s'exécuter aisément. Si vous ne trouvez pas rapidement ce que vous cherchez, c'est probablement parce que vous ne regardez pas au bon endroit. Prévoyez de terminer la journée exactement comme vous l'entendez.



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

L'influence de la Lune en Bélier face à Mercure en Balance favorise l'expression orale et les communications. Le moment semble parfait pour parler devant un auditoire. Parallèlement, une situation semble beaucoup moins grave que vous ne l'anticipiez; il est donc inutile d'appréhender la réponse à une question qui vous tourmente.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Si vous croyez avoir mal agi par rapport à une situation personnelle, ne vous tapez pas sur la tête; vous accordez probablement trop d'importance à un faux pas mineur. Efforcez-vous surtout de ne pas la répéter la même erreur plus tard. Il est probable que les personnes concernées aient déjà oublié l'affaire qui vous tracassait. Pluton reprend sa marche directe en Capricorne...



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Le cycle de la Lune qui "croise" Uranus en Bélier peut accentuer votre rigueur et votre souci du détail. Assurez-vous de ne pas imposer des exigences trop strictes aux personnes que vous côtoyez. De l'intransigeance de votre part pourrait susciter un sentiment de rejet. Si vous devez adresser des reproches, formulez aussi des compliments.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Ne permettez pas à l'influence du cycle Lunaire en Bélier de semer le doute dans votre esprit. Si vous croyez avoir commis une erreur, adressez des excuses aux personnes concernées. Elles ne vous en voudront probablement pas. En général, les méthodes qui ont déjà fait leurs preuves semblent mieux indiquées que les nouvelles tendances à la mode.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Avec la Lune qui "croise" aujourd'hui Uranus en Bélier, ce à quoi vous vous attendez se produira, mais probablement pas au moment prévu. Vous auriez donc avantage à gérer votre emploi du temps avec beaucoup de flexibilité. Il est également possible que les responsables d'une erreur ou d'un méfait soient dévoilés, ce qui mettrait fin à une affaire embarrassante.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Vous vous sentirez peut-être bousculer par le duo Lune-Uranus en Bélier! Mais l'influence de Vénus devrait adoucir le tout. Tandis que vos capacités artistiques sont accentuées, votre vie sentimentale peut prendre un tournant pour le mieux. Toutefois, il peut s'avérer inutile de courir après les autres. Les personnes qui vous intéressent se rapprocheront spontanément de vous.



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Rien ne vous oblige à tout raconter. Le mystère que vous laissez planer autour de vous peut susciter la curiosité des autres. Vous pouvez vous permettre quelques ruses ou coquineries, du moment que vous ne versiez pas dans la malice. Par ailleurs, avec la Lune qui "croise" Uranus en Bélier, une sortie ou occasion sociale risque de grandement vous surprendre.



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Acceptez les cadeaux et les compliments qui vous seront adressés; vous les avez mérités et cela fera plaisir aux autres. Par ailleurs vous devriez obtenir une réponse à vos interrogations, ce qui vous éclairera face à un choix important. Il se peut aussi qu'un hasard ou qu'une coïncidence vienne confirmer ou écarter ce que vous soupçonniez. La Lune est en Bélier!



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

La Lune en Bélier devrait aujourd'hui appuyer vos idées. Essayez de vous concentrer afin de ne pas oublier d'effectuer une manœuvre ou d'apporter quelque chose quelque part. Si vous demeurez calme, vous minimiserez les risques de commettre une faute d'étourderie. Sur le plan personnel, un rendez-vous promet d'être riche en émotions.

LE SUDOKU

8				5				
				6		1	4	
	6	7	4				9	5
				2			3	7
		3	5				1	
4			1	9		6	5	
	5			3			6	
	2						8	1
1			6					9

Niveau de difficulté : MOYEN

2524

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

8	9	1	2	3	5	7	6	4
4	3	2	6	1	7	9	5	8
7	6	5	9	4	8	2	3	1
2	5	7	4	9	3	1	8	6
6	1	8	5	7	2	3	4	9
9	4	3	1	8	6	5	2	7
5	2	9	8	6	1	4	7	3
3	8	4	7	2	9	6	1	5
1	7	6	3	5	4	8	9	2

Par Fabien Savary

2523

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

LES MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

20 septembre 2013

No 3678

HORIZONTALEMENT

- Manque d'attention.
- Badigeonner - Canine.
- Pourvu - Envoie plus loin.
- Prénom d'un célèbre gangster - Nœud coulant pour prendre le gibier - Périodes de temps.
- Fils de la sœur - Trompe en ridiculisant.
- Demande une bonne vue - Id est.
- Fournit un duvet apprécié - Celui des indiens est une période de beaux jours tardifs - Magnésium.
- Repas copieux et joyeux entre amis - Donné à Hollywood.
- Congénital - Penché.
- Plante des eaux douces - Égyptienne, modèle de l'amour conjugal.
- A cours en Suède - Érudites.
- Ligne saillante - Dirige.

VERTICALEMENT

- Désir irrépressible de.
- Plante à grands capitules jaunes - Pas très brillant.
- Avant l'ONU - Vider un réservoir.

- Plaquette de terre cuite - Portée par le chevalier.
- Gloussé - Différent - Ville japonaise de l'île Honshu.
- De son fruit, on tire le cachou - Instrument de l'Inde.
- Connu de tous - De la neige en été.
- Enlève - Camelote.
- Chez nous - Cépage blanc.
- Le cœur, la rate ou le foie - Arbrisseau méditerranéen.
- Religieuse - Manipuler.
- Démonstratif - Assailli.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	I	S	C	I	P	L	E	A	A	R	
2	I	N	C	O	N	S	O	L	A	B	L	E
3	G	N	O	N	A	I	L	L	O	L	I	
4	E	R	E	C	U	E	C	R	I	N		
5	S	T	E	A	M	I	O	D	E			
6	T	A	U	N	E	S	C	O	E	H		
7	I	C	O	N	E	B	A	L	I	S	E	
8	F	O	U	I	R	A	M	N	B			
9	N	A	R	R	E	I	S	S	U	E		
10	S	E	T	I	M	P	O	T	E	N	T	
11	P	O	E	L	E	A	N	E	R	I	E	
12	A	S	S	E	N	E	R	M	E	S		

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LE MOT PERDU

LA SANTE - Un mot de 7 lettres

A	A	B	O	E	E	S	E	L	E	C	T	I	F	E
E	S	G	E	T	D	U	M	T	P	N	N	E	Z	L
M	I	I	I	A	N	R	R	H	U	I	L	E	C	
S	U	U	R	T	L	I	I	E	E	E	E	R	S	S
A	G	L	A	O	E	S	F	M	T	Y	R	S	E	U
P	N	A	C	R	P	N	N	U	R	L	O	U	L	M
S	U	S	E	E	T	A	I	H	O	D	O	R	A	T
E	I	E	P	U	R	P	U	R	A	J	A	M	B	E
B	V	R	H	U	S	E	I	N	U	A	P	Y	N	F
A	R	I	A	I	G	U	E	M	O	U	R	O	I	R
T	O	N	L	N	Q	I	E	O	T	N	S	P	C	O
E	G	G	E	S	A	A	C	E	P	I	L	I	O	N
M	N	U	E	S	U	P	U	L	O	S	L	E	U	T
P	E	E	R	F	A	I	B	L	E	S	A	N	I	E
E	V	A	N	O	U	I	C	E	J	E	N	N	E	R

Solution du dernier problème : TOURNEDOS

20 septembre 2013

No 3427

AGITE
AIGUE
ALESE
AMPUTE
AORTE
AURA
BROYER
CARIE
CEPHALEE
CIL
CLOISON
COU
DOS
ELECTIF
ERINE

ESQUIROL
ETHER
ETRIER
EVANOUI
FAIBLE
FRONT
HUILE
ILION
INFIRME
IPECA
IVROGNE
JAMBE
JAUNISSE
JENNER
JOUES

JUMEAU
LASER
LUPUS
MOELLE
MOUROIR
MUSCLE
MYOPIE
NEZ
ODORAT
OTITE
PANARIS
PELADE
PRIS
PURPURA
REIN

RHUME
SANIE
SEIN
SERINGUE
SINUS
SIROP
SPASME
TABES
TEMPE
ULCERE
UNGUIS
URINE

151 PERSONNEL DEMANDÉ

PRESSEUR(EUSE)

dans un nettoyeur à sec pour presser robes, pantalons, vestons, etc.

Avec 1 an et + d'expérience minimum, 5 jours/semaine, 30 h et +.

819 868-1151

À LA RECHERCHE DE REPRÉSENTANT(ES) EN VENTE sur la route. Tél.: 819 569-9148, 819 346-8196

BESOIN DE PRÉPOSÉS AU SERVICE pour la pose de pneus. Expérience un atout. Se présenter: 7600 Boul. Bourque, Deauville. Tél.: 819 864-1972.

BOUCHER

temps plein, temps partiel, 3 ans d'expérience minimum. Salaire à discuter. 819 347-5729, Martin.

BRASSERIE DANIEL LAPOINTE PLONGEURS (EUSES) DEMANDÉ (E)S 30 hrs semaine de soir. Se présenter du mardi au samedi p.m. au 380, rue King Ouest et demandez David.

CAMELOT ADULTE DEMANDÉ

Adulte en auto pour la livraison de LA TRIBUNE à COOKSHIRE Livraison du lundi au samedi. Doit posséder un petit véhicule. (AC) 819 564-5466

CAMELOT ADULTE DEMANDÉ

Adulte en auto pour la livraison de LA TRIBUNE à MAGOG secteur des rues didace, Maison neuve et Champlain. Doit posséder un petit véhicule. Travail tôt le matin. Livraison du lundi au samedi. (SC) 819 843-9904 819 868-3614 (laisser message)

CONCIERGE d'immeuble app. Couple ou personne semi-retraîtée. Doit demeurer sur les lieux. 819 829-0678 poste 103.

CUISINIER / CUISINIÈRE à temps partiel, minimum 2 ans d'expérience. Tél.: 819 565-0566 ou 819 829-2967

FORMATION DE CHARIOT ÉLÉVATEUR 8 heures. Prix : 200\$. Du lundi au samedi. Inscriptions à l'avance au 175 Oleg-Stanek via rues Léger et Robitaille Cours de conduite camion classe 3. www.expert-routier.com 819 446-4640

MUSICIENS DÉBUTANTS À AVANCÉS recherchés pour une harmonie. Sheena 819 993-7575 ou na-no_5@hotmail.com

PLÂTRIER avec exp. pour rénovations, Sherbrooke et environs, autonome et débrouillard, doit poss. véhicule. 819 572-8450.

RESTAURANT CHIH TAOUK AIDE-CUISINIER(ÈRE) ET PLONGEUR (EUSE) demandé(e), temps plein et temps partiel. Apportez C.V. 420 Principale Ouest, Magog.

SERVEURS - SERVEUSES Urgent, temps plein, avec expérience. Steeve: 819 877-3888 .

151 PERSONNEL DEMANDÉ

TECHNICIEN EN CARROSSERIE possédant carte de compagnon, doit savoir effectuer du redressement de châssis et travaux de carrosserie générale. Temps plein permanent. Bâtisse neuve, commerce établi depuis 25 ans. Salaire à discuter selon expérience. Yvon ou Éric : 819 868-1552 ou 819 678-1551 estimateurford@bellnet.ca

TOUTES NATIONALITÉS ACCEPTÉES Homme semi-retraité, cherche accompagnatrice pour la Suisse, entre 25 et 45 ans, bilingue, très bonne connaissance en ordinateur, avec permis de conduire en règle, pour organiser déplacements et rendez-vous. Période de 4 à 6 semaines, pour octobre et novembre 2013. Toutes dépenses payées. Elle devra être libre et indépendante sans aucune dépendance: non fumeuse, non végétarienne, honnête, propre, responsable, respectable, comportement exemplaire. Confidentialité et réponse assurées. Envoyer c.v. photo et références: C.P. 1520, La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke QC J1K 2X8.

VENDEUR D'AUTOS avec expérience, temps partiel. 819 829-5073.

168 ORDINATEURS

* CONNEC-T * Service à domicile. Équipe certifiée Microsoft Professionnelle. Pour réparation, entretien, formation, installation, etc. 819 346-5755

188 CHASSE ET PÊCHE

BURY, 15 ACRES À LOUER pour chasse au chevreuil, 350\$. Tél.: 1 418 443-1042.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT NO 953 AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 953 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin :

- d'agrandir la zone commerciale CC27 à même une partie de la zone commerciale CA12;
- d'autoriser, en plus des usages déjà autorisés dans la zone commerciale CC27, l'usage « microbrasserie » et de prescrire des normes particulières d'occupation du bâtiment pour l'exercice de cet usage dans la zone commerciale CC27 afin de prévoir que cet usage peut occuper les différents planchers du bâtiment peu importe la superficie de plancher occupé;
- de prescrire des normes spécifiques à l'implantation d'une terrasse extérieure dans la zone commerciale CC27 relatives à la localisation et à l'aire de plancher maximale;

QUE le Règlement n° 953 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 953 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke. DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



188 CHASSE ET PÊCHE

CARABINE 308 Winchester

avec télescope. Tél.: 819 346-0308

CAROTTES EN VRAC OU 4\$ LA POCHE POMMES, 5\$. URINE POUR ORIGINAL. 819 878-3077, Stoke

FUSIL A POUFRE NOIRE, NEUF; CARABINE 270 Savage Bolt Action, en parfaite condition. Tél: 819 879-0685.

198 BOIS ET ÉQUIPEMENT DE CHAUFFAGE

1^{ère} QUALITÉ, BOIS SEC, 90\$ LA CORDE 5 cordes et plus cordé dans la remorque. FOIN en balles rondes. Tél: 819 823-6055.

BOIS DE CHAUFFAGE, très bonne qualité, 100% bois franc, 90% érable, 90\$ la corde livrée. Tél: 819 434-2788. Merci!

222 MARCHANDISE POUR PAYSAGEMENT ET JARDINAGE

EXCAVATION B. CROTEAU, 1580 chemin Duplessis. Terreau horticole, terre brune, terre à jardin, sable, gravier, concassé, paillis, compost. Chargement sur place. Livraison petite et grande quantité. RBQ: 2750-9579. Tél.: 819 346-9490.

226 VENTES DE GARAGE ARROND. DE FLEURIMONT

1240 RUE PAPINEAU, Vente de garage. VENDREDI SEULEMENT, DÈS 8 H

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT NO 960 AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 960 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 234 de zonage de l'ancienne Ville de Saint-Élie-d'Orford afin :

- d'agrandir la zone résidentielle RE-182 à même la totalité de la zone résidentielle RE-303;
- de prescrire des dispositions particulières applicables à la zone RE-182. Dans le cas d'une résidence unifamiliale en rangée :
 - un logement au sous-sol n'est pas autorisé;
 - la marge de recul latérale minimale est de 3,5 m mesurée aux extrémités;
 - le pourcentage d'occupation du sol maximal est de 40 %;
 - un passage mitoyen doit être aménagé entre les unités centrales d'habitation;
 - une bande gazonnée doit être aménagée entre les espaces de stationnement de 2 unités d'habitation contiguës, d'une largeur minimale de 1 m, équivalent à une distance minimale de 0,5 m par unité d'habitation.
- de permettre, en plus des usages déjà autorisés, les habitations unifamiliales jumelées dans les zones résidentielles RE-188, RE-190, RE-199, RE-200 et RE-203;
- de modifier la grille de spécifications en abrogeant les dispositions spécifiques aux zones résidentielles RE-189, RE-191 et RE-202 puisque ces zones n'existeront plus;
- d'abroger la grille de spécifications pour la zone résidentielle RE-303 compte tenu que cette zone n'existe plus.

QUE le Règlement n° 960 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 960 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke. La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke. DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



226 VENTES DE GARAGE ARROND. DE FLEURIMONT

CE SAMEDI SEULEMENT, jouets, 'games cubes', Wii, articles de sports, décorations, balcons fibre, clôtures PVC et plus. 352, DE LA GOUDRELLE, PAR LA RUE ALLARD.

VENTE DÉMÉNAGEMENT INTÉRIEURE 202 rue RABY, jeudi, ven., sam., dim., 19, 20, 21, 22 sept. Gilets pop corn et +

230 VENTES DE GARAGE ARROND. MONT-BELLEVUE

950 PERRY, SOUS-SOL ARRIÈRE Vente de garage, vendredi et samedi, les 20-21 septembre, dès 8h. De tout pour tous!

232 VENTES DE GARAGE ARROND. Rock Forest, St-Elie, Deauville

PLUSIEURS FAMILLES, les 21 et 22 septembre, au 2280 chemin St-Roch Nord. Articles divers seront vendus. Beau temps, mauvais temps, car à l'intérieur d'un garage.

236 VENTES DE GARAGE ARROND. JACQUES-CARTIER

490 RUE DUFFERIN, samedi 21 sept. seulement. Linges, déguisements et jouets d'enfants, outils, antiquités, livres, vinyles, etc.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT NO 964 AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 964 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 234 de zonage de l'ancienne Municipalité de Saint-Élie-d'Orford afin :

- d'agrandir la zone résidentielle RE-188 à même une partie des zones résidentielles RE-189, RE-190, RE-199, RE-202 et RE-203;
- d'agrandir la zone résidentielle RE-190 à même la totalité de la zone résidentielle RE-191 et une partie des zones résidentielles RE-188, RE-189, RE-199, RE-202 et RE-203;
- d'agrandir la zone résidentielle RE-200 à même une partie des zones résidentielles RE-199 et RE-201;
- d'agrandir la zone résidentielle RE-203 à même une partie des zones résidentielles RE-188, RE-190, RE-199, RE-200 et RE-201;
- de prévoir des dispositions particulières applicables aux zones résidentielles RE-190, RE-200 et RE-203 concernant les mesures d'atténuation du bruit routier;
- de permettre, en plus des usages déjà autorisés, les habitations unifamiliales jumelées dans les zones résidentielles RE-188, RE-190, RE-200 et RE-203;
- de modifier la grille de spécifications en abrogeant les dispositions spécifiques aux zones résidentielles RE-189, RE-191 et RE-202 puisque ces zones n'existeront plus;

QUE le Règlement n° 964 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 964 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke. La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke. DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



Avis public

CONFORMITÉ DE LA RÉSOLUTION PPCMOI N° 19 AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté la résolution PPCMOI n° 19 dérogeant à certaines dispositions du Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke concernant les usages autorisés dans la zone d'aménagement différée ZAD1, dans la zone commerciale CA2, dans la zone publique U1 et dans la zone résidentielle HK3, la hauteur des bâtiments, le nombre d'étages des bâtiments, la longueur des bâtiments et les dispositions relatives aux aires de stationnement, et ayant pour objet de permettre l'implantation d'un projet résidentiel et commercial en autorisant, sur les lots 1 030 223, 1 030 225, 1 030 227, 1 106 441, 1 106 442, 4 574 247 et 4 574 248, du cadastre du Québec, rue du Pacifique, situés dans les zones d'aménagement différée ZAD1, commerciale CA2, publique U1 et résidentielle HK3, les usages habitation de 18 logements et plus et maison de chambres de 45 chambres et plus et commerces de classe 1 (commerces de voisinage CA), le tout conformément aux plans préparés par la firme Architech Design, n° de projet 11-02-01, date de révision du 15 avril 2013, annexés à la résolution PPCMOI n° 19 pour en faire partie intégrante, aux conditions suivantes :

- que seuls les usages commerciaux de la classe 1 (commerces de voisinage CA) soient autorisés à l'exception des usages « dépanneur/pompes à essence », « quincaillerie » et « services professionnels et d'affaires »;
- que l'usage « restaurant » soit ajouté aux usages commerciaux autorisés;
- qu'un plan d'aménagement paysager soit soumis pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission des permis de construction, et ce, pour chacune des phases du projet;
- que des mesures comprenant minimalement des aménagements paysagers soient prises afin de dissimuler les aires de stationnement des rues adjacentes. Ces mesures devront être soumises à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission des permis de construction, et ce, pour chacune des phases du projet;
- que les aires de stationnement extérieures qui comprennent 16 cases regroupées et plus, soient divisées en îlots de stationnement. Ces derniers doivent être séparés entre eux par une bande de végétation, d'une largeur minimale de 3,0 m;
- qu'une aire d'isolement d'une profondeur minimale de 1 m soit aménagée au pourtour du bâtiment commercial, à l'exception des accès au bâtiment. L'aire d'isolement doit être végétalisée, à l'aide d'arbres, d'arbustes, de plantes ornementales ou gazon;
- que le nombre maximal de case de stationnement pour les deux bâtiments multifamiliaux soit fixé à 1,4 par logement;
- que 40 % des cases de stationnement des bâtiments multifamiliaux soit souterrain;
- que le nombre maximal de case de stationnement pour le bâtiment commercial proposé soit de 1 case/25 m² de superficie de plancher.
- que toutes les installations extérieures soient soumises pour approbation à la Division de l'urbanisme, des permis et de l'inspection préalablement à l'émission des permis de construction pour chacune des phases du projet.

QUE la résolution PPCMOI n° 19 peut être consultée au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de la résolution PPCMOI n° 19 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard de la résolution PPCMOI n° 19, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité de la résolution PPCMOI n° 19 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



238 VENTES DE GARAGE HORS-SHERBROOKE

54 JORDAN HILL, JOHNVILLE
par la route 108, direction Cookshire
Balancoire sur roues, petit frigo, 2 mob. de cuisine et articles divers. Ven.-sam.-dim.

6561 ROUTE 112, ASCOT CORNER, jeudi, vend, sam., 19, 20, 21 sept. Vêtements d'adultes. De tout pour tous - Ouverture 9h.

7370 ROUTE 247, FITCHBAY près de Bleu Lavande, sam. et dim., 21 et 22 septembre. Aux bénéficiaires de la Société des Animaux.

NORTH HATLEY, 2095 CH. DU LAC, samedi, 7h30 à 13h. Vieux coffre outils en bois, lampe Tiffany, outils antiques et beaucoup d'items divers. Aussi à vendre: Chevrolet Blazer 2005, 4 x 4, 88,000 km., prix: 4500\$. Tél.: 819 842-1226. (Vente à l'intérieur)

Avis public

CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT N° 959 AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 959 ayant pour objet de modifier le Règlement no 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont afin :

- de créer, à même une partie des zones résidentielles Raad-3, Rc 3, Rd-4, Rcb-4 et Rcb-8, la nouvelle zone résidentielle Raad-4 autorisant les usages habitations unifamiliales isolées et jumelées, établissements de services professionnels, personnels et artisans à certaines conditions et bâtiments accessoires;
- de créer, à même une partie des zones résidentielles Raad-3, Rc-3, Rcb-4, Rcb-7 et Rcb-8, la nouvelle zone résidentielle Reb-3 autorisant les usages habitations bifamiliales jumelées, habitations trifamiliales isolées, habitations multifamiliales d'un maximum de 8 logements, établissements de services professionnels, personnels et artisans à certaines conditions et bâtiments accessoires;
- de créer, à même une partie des zones résidentielles Rcb-7, Rcb-10 et Rcb-11, la nouvelle zone résidentielle Rg-16 autorisant les usages habitations multifamiliales, établissements de services professionnels, personnels et artisans à certaines conditions et bâtiments accessoires;
- de créer, à même une partie des zones résidentielles Rcb-7, Rcb-8 et Rcb-10, la nouvelle zone résidentielle Rg-16 autorisant les usages habitations multifamiliales, établissements de services professionnels, personnels et artisans à certaines conditions et bâtiments accessoires;
- d'agrandir la zone commerciale Ca-4, autorisant les usages établissements de vente au détail, établissements de services professionnels, personnels et artisans, établissements de services financiers, établissements d'activités éducatrices intérieures, établissements liés à la restauration et à la consommation de boisson alcoolisée, établissements de consommation primaire, bureaux de poste et bureaux administratifs et bâtiments accessoires, à même une partie des zones résidentielles Rcb-7 et Rcb-11;
- de limiter, dans la nouvelle zone résidentielle Rg-16, l'usage habitations multifamiliales aux habitations multifamiliales de 12 à 48 logements;
- de prescrire les normes d'implantation des bâtiments applicables aux nouvelles zones résidentielles Raad-4, Reb-3 et Rg-16;

QUE le Règlement no 959 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret no 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement no 959 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS

Suite au décès de Monsieur **Laurel LÉVESQUE** survenu le 27 août 2013, un inventaire a été fait en conformité des articles 794 et suivants du Code Civil du Québec. Cet inventaire peut être consulté par les personnes intéressées au bureau de Me Claude Gagnon, notaire, 100, rue King Est, bureau 201, Sherbrooke, Québec, J1G 1A4.

240 MARCHÉS AUX PUCES

VENTE DÉBARRAS

vendredi et samedi, 20 et 21 septembre, de 8 h à 16 h, au 1585, rue Dunant.

Aux profits de Mission Haïti Plus, pour l'orphelinat "Le Petit Bouquet des Enfants" à Croix-des-Bouquets, Haïti. Information: 819 212-9465/819 346-4458

Appel d'offres

APPEL D'OFFRES 2013-029

La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour le remplacement du système SCADA/DMS pour la gestion du réseau électrique de la Ville de Sherbrooke.

Pour toute personne intéressée par le présent appel d'offres, les documents de soumission de même que tout document additionnel y étant lié tel que les addendas, le cas échéant, peuvent être obtenus à compter du 20 septembre 2013 par le biais du système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 673003 ou en communiquant au 1-866-669-7326.

Les soumissions scellées et marquées « Appel d'offres 2013-029 - Remplacement du système SCADA/DMS pour la gestion du réseau électrique de la Ville de Sherbrooke », devront parvenir à la Division de l'approvisionnement située au 555 rue des Grandes-Fourches Sud, Bloc A, à Sherbrooke (Québec) J1H 5G7, le ou avant le 10 octobre 2013 à 14 h. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

M^e Sabrina Béland
Avocate



Avis public

CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT N° 838 AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 838 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIA) de l'ancienne Ville de Lennoxville afin d'assujettir la délivrance d'un certificat d'autorisation pour la construction, l'installation ou la modification d'une terrasse commerciale extérieur à l'approbation du règlement n° 713-2000 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), et plus particulièrement, pour l'aire commerciale de " La rue Principale " et pour les aires commerciales de " La rue Queen - entrées d'arrondissement " et de prévoir les critères d'évaluation rattachés à ce type de demande;

QUE le Règlement n° 838 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret no 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 838 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



Avis public

CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT N° 965 AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 965 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin d'agrandir la zone résidentielle HF44 à même une partie de la zone commerciale CC24;

QUE le Règlement n° 965 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 965 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



Avis public

CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT N° 955 AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 955 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke afin de :

- définir l'expression « enseigne menu »;
- définir l'expression « poste de commande d'un service au volant »;
- permettre le service au volant dans toutes les zones où l'usage " restaurant " est autorisé et limiter le nombre de poste de commande d'un service au volant à 2 par restaurant;
- permettre un maximum de 2 enseignes indiquant le menu par poste de commande, pourvu que l'aire d'une des enseignes n'exécède pas 4,5 mètres carrés et que l'autre n'exécède pas 1,15 mètres carrés;

QUE le Règlement n° 955 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 955 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



242 PERDU, TROUVÉ

MATOU TROUVÉ,
secteur piste cyclable St-François.
Tél.: 819 878-3734.

244 DIVERS À VENDRE

AU NEW-HAMPSHIRE, dimanche 22 sept. Vivez le NASCAR SPRINT SYLVANIA 300 Transport autocar, croustilles et boissons gazeuses, billets pour la course, 149\$. Groupe 8 pers. et +: 129\$. 819 571-3400

GÉNÉRATRICE LINCOLN 200 ampères, 40 volts. Prix discutable. 819 238-3964, 819 569-5861.

261 RENCONTRES, AMITIÉ

BEL HOMME APPARENCE 75 ans cherche belle petite femme de Sherb., qui aime les sorties, la danse, les festivals. 819 580-8848

262 ASTROLOGIE

10\$ de rabais L'HEURE DES RÉVÉLATIONS
Consultez moi, 38 ans de métier.
Astrologue, tarologue. Fr. 819 563-3603

266 MASSAGES

819 212-2949, RICK
HOMME POUR HOMME
discret, propre. 7 / 7 jours.

ÉQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE
pour un massage de détente
Avec REÇUS. Tél. : 819 821-4509

264 ESCORTES



1 204 206-0035

DOUCE EXTASE
Jolies jeunes filles
7/7 j, 24 h. Engageons 18 ans et +
819 575-1340
douce-extase.ca

266 MASSAGES

JOLIE CHINOISE
MASSAGE
SPÉCIAL 30\$
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

JULIE, 48 ANS, 5'6, 145 lb
7/7 819 791-3996

LUNDI AU VENDREDI, DE 9 H À 15 H 30
Nadia vous reçoit pour de belles douceurs.
Tél.: 819 346-5479

TANNÉ DE COURIR, VIENS RELAXER.
Lingerie fine. Du lundi au vendredi.
819 821-4555

Avis public

CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT N° 837 AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement no 837 ayant pour objet de modifier le Règlement no 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke et le Règlement no 648-97 de zonage de l'ancienne Ville de Lennoxville afin :

- d'autoriser, dans toutes les zones du territoire de l'ancienne ville de Sherbrooke où les usages restaurant ou bar ou un usage d'une catégorie d'usages reliés à un restaurant ou un bar peuvent être exercés, que les terrasses commerciales extérieures servant d'accessoire à un restaurant ou un bar ou à un usage d'une classe d'usages reliée à un restaurant ou à un bar soient implantées dans l'emprise, en dehors de la partie destinée à la circulation piétonnière et automobile;
- dans toutes les zones du territoire de l'ancienne ville de Sherbrooke où les usages restaurant ou bar ou un usage d'une catégorie d'usages reliés à un restaurant ou un bar peuvent être exercés :
 - permettre que soit implantée une terrasse commerciale extérieure comme accessoire à un restaurant ou un bar ou à un usage d'une catégorie d'usages reliés à un restaurant ou un bar dans les zones commerciales, récréatives et publiques et l'interdire pour un commerce situé en zone résidentielle;
 - permettre une terrasse extérieure dans la marge et la cour avant ainsi que dans l'emprise de rue conditionnellement à une entente avec la Ville ou le ministère des Transports du Québec;
 - permettre une terrasse extérieure dans la marge et la cour latérale, soit sur un terrain contigu à un terrain occupé par un usage résidentiel, pourvu que la terrasse soit à une distance minimale de 15 mètres des limites du terrain résidentiel, soit sur un terrain de coin lequel présente une cour adjacente au prolongement d'une voie publique où est autorisé un usage résidentiel, pourvu que la terrasse soit à une distance minimale de 15 mètres des limites du terrain résidentiel;
 - interdire une terrasse extérieure dans la marge et la cour arrière et sur un toit;
 - permettre l'aménagement d'une terrasse dans une aire de stationnement pourvu que le nombre de cases minimales requis au Règlement soit respecté;

- de réglementer l'aménagement de la terrasse de manière à respecter les normes suivantes :
 - l'aire de la terrasse extérieure ne doit pas dépasser 40 % de l'aire de plancher du bâtiment principal occupée par l'établissement commercial sauf pour un « comptoir-laitier »;
 - l'aire peut être recouverte d'une toiture souple et entourée d'un garde-corps d'au plus 1 070 millimètres de hauteur et d'un écran souple ne comportant pas d'obstacle à la vue;
 - l'aire ne peut être entourée par un mur;
 - l'aire doit comporter des tables et des chaises;
- dans toutes les zones du territoire de l'ancienne ville de Lennoxville où le groupe d'usages « commercial, catégorie D » (établissements reliés à la restauration et à la consommation de boissons alcoolisées) ou un usage d'une catégorie d'usages reliés à un restaurant peut être exercé, soit les zones : Ca, Cb, Cc, Cv, Cva, Cvc, Cvd, Cve, Recs et T :
 - permettre que soit implantée une terrasse commerciale extérieure comme accessoire à un restaurant ou un bar ou à un usage d'une catégorie d'usages reliés à un restaurant ou un bar dans les zones commerciales, récréatives et publiques et l'interdire pour un commerce situé en zone résidentielle;
 - permettre une terrasse extérieure dans la marge et la cour avant ainsi que dans l'emprise de rue conditionnellement à une entente avec la Ville ou le ministère des Transports du Québec;
 - permettre une terrasse extérieure dans la marge et la cour latérale, soit sur un terrain contigu à un terrain occupé par un usage résidentiel, pourvu que la terrasse soit à une distance minimale de 15 mètres des limites du terrain résidentiel, soit sur un terrain de coin lequel présente une cour adjacente au prolongement d'une voie publique où est autorisé un usage résidentiel, pourvu que la terrasse soit à une distance minimale de 15 mètres des limites du terrain résidentiel;
 - interdire une terrasse extérieure dans la marge et la cour arrière et sur un toit;
 - permettre l'aménagement d'une terrasse dans une aire de stationnement pourvu que le nombre de cases minimales requis au Règlement soit respecté;
- réglementer l'aménagement de la terrasse de manière à respecter les normes suivantes :
 - l'aire de la terrasse extérieure ne doit pas dépasser 40 % de l'aire de plancher du bâtiment principal occupée par l'établissement commercial sauf pour un « comptoir-laitier »;
 - l'aire peut être recouverte d'une toiture souple et entourée d'un garde-corps d'au plus 1 070 millimètres de hauteur et d'un écran souple ne comportant pas d'obstacle à la vue;
 - l'aire ne peut être entourée par un mur;
 - l'aire doit comporter des tables et des chaises;

QUE le Règlement no 837 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SHERBROOKE

Conformément à l'article 48 du décret no 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement no 837 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



sherbrooke.ca

**AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUSSIONS - ENCANS**

Avis public

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT
NO 963 AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 963 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont afin :

- d'agrandir la zone commerciale Cc-6 à même une partie de la zone résidentielle Ra-60;
- de prévoir, dans la zone résidentielle Ra-60 et la zone commerciale Cc-6, que l'accès véhiculaire et l'allée de circulation pour accéder aux espaces de stationnement peuvent être communs;
- de prescrire les conditions permettant l'aménagement d'une aire de stationnement mitoyenne dans les zones résidentielle Ra-60 et commerciale Cc-6, soit :
 - a) aucun accès véhiculaire ne peut être aménagé à partir de la rue Normand;
 - b) une bande gazonnée et plantée d'arbres doit être conservée en bordure de la rue Normand, d'une largeur minimale de 4,0 m;
 - c) une bande gazonnée et plantée d'arbres doit être conservée aux limites de la propriété résidentielle contigüe à l'aire de stationnement, soit le lot 1 386 406 du cadastre du Québec, d'une largeur minimale de 10,0 m à la limite est et de 2,4 m à la limite nord dudit lot;
- de permettre, dans la zone résidentielle Ra-60, l'usage « École et centre de massothérapie » et en contiguë le nombre à un seul dans l'ensemble de la zone;
- de réduire, dans la zone commerciale Cc-6, la norme d'implantation relative à la distance minimale exigée pour la cour avant de 12,0 m à 3,0 m;

QUE le Règlement n° 963 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
SHERBROOKE**


Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 963 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe


ENCAN

Pour Mme Jean Monty

**Le dimanche 29 septembre 2013 à 10 h
210, route Dawson à Sawyerville**

SERONT VENDUS :

Antiquités : meuble vitré avec dessus plaqué nickel; cabinet en chêne; cartes postales; coffres; outils; bouilloire en cuivre; lampes au kérosène; vaiselle Dépression et Cranberry; tables Parloir; tables de cuisine et 4 chaises; plusieurs pièces de vaisselle antique; bureau; lavabo; illustrations; cruche.
Pour la maison : réfrigérateur avec congélateur en bas (comme neuf); cuisinière; laveuse; tapis; canapé en osier; machine pour le pain; appareils électriques; literie.
Pour l'extérieur : fournaise à l'huile (Lennox, 200 gallons, avec dessus en laiton et portes vitrées), et plus!
Conditions : comptant ou chèque d'acheteurs connus avec i.d.
Tente, toilette et cantine sur les lieux. L'encan n'est pas responsable des accidents, blessures ou dommages à la propriété.

**Enchères SCOTT GRAHAM
St-Isidore-de-Clifton
819 889-2876 – 819 919-2104
Graham Auctions
grahamauctions@hotmail.com**

312 DÉNEIGEMENT

DÉNEIGEMENT MICHEL GRENIER
Secteurs St-Elie d'Orford et Saint-Denis de Brompton. Tél.: 819 276-0501.

*** GAZON XTRA ***

avec tracteur et souffleur, secteur Sherbrooke Métropolitain, résidentiel et commercial. Bon prix. Aussi ménage d'automne, ramassage de feuilles, etc. **819 565-5775.**

LE ROI DE LA TONTE. Déneigement commercial et résidentiel, secteurs Sherbrooke-est et Centre, et ramassage de feuilles.
Pascal 819 432-7884.

SERVICE D'ENTRETIEN JOSÉ
Déneigement résidentiel et commercial, avec tracteur, avec souffleuse et 4x4. **Epandage d'abrasif. Tél.: 819 822-2895**

318 PAYSAGISTES

819 572-9761
Émondage personnalisé
Abattage, réduction et taille :
arbres, arbustes, haies.
Ramasse tout. Assurances complètes.

APPELEZ GAZON NETS, 19 ans exp.
Taille de cèdres, nettoyage de gouttières **40\$**, nettoyage d'automne, abattage, élagage.
GAZONNETS.CA 819 679-0918

CÈDRES CULTIVÉS
De 3 à 5 pi, livrés ou posés.
Tél.: 819 829-8207.

**DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CÉDRIÈRE DESAUTELS**
Grande vente d'automne. Super beaux arbres feuillus et conifères en inventaire. Jusqu'à 50% de réduction.
**10131 Boul. Bourque, sortie 123 aut. 10
819 847-2286**

PLANTATION L&C TESSIER
Beaux cèdres fournis cultivés en pot,
3 à 5 pi . Pose et transport disponibles.
Venez voir pour choisir. **819 889-3150.**

SERVICE D'ENTRETIEN JOSÉ
Taille de haie de cèdres, arbres et arbustes. Abattage d'arbres. Essouchage. Mini-exca-vation. Trottoir, muret. Déchiquetage de branches. Aménagement paysager. **819 822-2895**

320 SERVICES DIVERS

BENOIT RICHARD RÉNOVATIONS INC.
Pour le souci du détail
Salles de bains, céramique, bois franc, flottant, gypse, moulures et bien plus. Ass. responsabilité. RBQ 5642-8261-01.
Tél.: 819 342-5693

Avis public

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT N° 954
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 954 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 234 de zonage de l'ancienne Municipalité de Saint-Élie-d'Orford afin d'autoriser, en plus des usages déjà autorisés dans la zone commerciale C-210, les habitations bifamiliales isolées;
QUE le Règlement n° 954 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 954 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe


320 SERVICES DIVERS

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ ? ★

Remise à neuf ++ de béton endommagé. Finition et restauration de solage, escalier, trottoir, dalles, dessus de patio, réparation, etc. Enduit acrylique, ciment polymère, crépis, stucco, etc. Produits colorés esthétiques résistants et garantis. Aussi marches ou escaliers pré-fab recouverts couleurs illimitées. **STUCCO SHERBROOKE** entrepreneur spécialisé RBQ. 28 ans d'exp. **819 571-0652**
Voir photos à stuccosherbrooke.com

DAN'S SERVICE

Réparation d'appareils ménagers.
Tél.: 819 822-0800. Cell.: 819 572-0803

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! **819 571-1602**
constructionsdgouin@gmail.com
RBQ: 5610-5869-01

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL - RÉNO rés., projets int./ext., équipe fiable, travail bien fait. Modification de structure, s.-sol, agrandissements, finition, joints, peinture, céram. etc. 80\$/h pour 2 ouvriers compétents avec exp. RBQ 8000668778. **Yvan : 819 822-8562**



**ON COUVRE
L'ESTRIE
ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL**

Spécialiste en toiture de bardeau, fibre de verre et élastomère. Plage sur mesure. RBQ 5659-7651-01
819 238-2057 - 819 832-1949

★ TIREUR DE JOINTS ★

Gyproc, peinture, stucco + **céramique.**
Pose de bois francs. Estimation gratuite.
Yvan: 819 542-2361, 819 679-7882

**TOITURE EN PENTE OU PLATE EN
ÉLASTOMÈRE, REVÈTEMENT
BARDEAUX. 25 ans exp. Gar. meilleur
prix. RBQ 8337-2029. 819 821-1718 Denis**

Avis public

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT N° 962
AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 962 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest afin :

- d'agrandir la zone résidentielle R-561 à même une partie de la zone commerciale C-102;
- de prescrire, dans la zone R-561, que la marge de recul latérale minimale est de 3,5 mètres mesurée aux extrémités d'une résidence unifamiliale en rangée;

QUE le Règlement n° 962 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 962 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe


320 SERVICES DIVERS

TOITURES

Bardeaux d'asphalte. Estimation gratuite. Qualité/prix imbattables! Ouvrage garanti.
RBQ: 8259 2742 59 / APCHQ
R. Lavoie: 819 574-4510, 819 822-3854

332 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM

Prêts de 500\$ et +
Aucune enquête de crédit
1 888 374-5777

PRÊT DE 500\$
CC Express, 1-888-994-4054
www.courtageexpress.com

PRÊT DE 500\$
Sans enquête de crédit.
Crédit Courtage : 1 866 482-0454

SOLUTIONPRÊTAAA.COM
prêts de 500\$ et +
sans enquête de crédit
1-855-791-9552
ou info@solutionpretaaa.com

**352 SOINS THÉRAPEUTIQUES
MASSOTHÉRAPIE**

SANTÉ ET BIEN ÊTRE

pour un massage de détente avec reçus.
Tél.: 819 791-3291

Avis public

**VILLE DE SHERBROOKE
DEMANDE DE RÉVISION À LA
SUITE D'UNE MODIFICATION QUI
AURAIT DÛ ÊTRE APPORTÉE
AU RÔLE D'ÉVALUATION PAR
L'ÉVALUATEUR
(2^e exercice financier auquel
s'applique le rôle)**

Droit de demander une révision
Une personne peut demander une révision lorsque l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter au rôle d'évaluation en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Déla
Une demande de révision peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice suivant si un événement justifiant une modification du rôle en vertu de l'article 174 ou 174.2 a eu lieu et que l'évaluateur n'a pas effectué cette modification.

Conditions exigées
Pour qu'une demande de révision soit recevable, elle doit remplir, outre le délai ci-dessus mentionné, les conditions suivantes :

- Être faite sur le formulaire prescrit. Les formulaires de demande de révision sont disponibles aux endroits ci-dessous mentionnés.
- Être déposée à l'un des endroits suivants :

Service des finances
145, rue Wellington Nord,
Sherbrooke


Service des affaires juridiques
Bureau de la greffière
191, rue du Palais
Sherbrooke

Division de l'évaluation
234, rue Dufferin
Bureau 400, Sherbrooke

- Le dépôt de la demande peut aussi être effectué par l'envoi de la formule dûment remplie par courrier recommandé à l'adresse suivante :

Ville de Sherbrooke
Division de l'évaluation
234, rue Dufferin, bureau 400
C.P. 610
Sherbrooke (Québec) J1H 5H9

- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement no 1 de la Ville de Sherbrooke.

Donné à Sherbrooke, ce 16 septembre 2013.
Isabelle Sauvé, avocate
Greffière




**La Maison
Aube-Lumière**

*Posez un geste d'amour
Donnez...*

819 821-3120

lamaisonaube-lumiere.qc.ca

Avis public

**CONFORMITÉ DU RÈGLEMENT
N° 950 AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE
LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE SHERBROOKE**

À toutes les personnes habiles à voter du territoire de la ville de Sherbrooke,

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 16 septembre 2013, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 950 ayant pour objet de modifier le Règlement n° 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest afin d'autoriser les enseignes électroniques sur tout le territoire de l'ancienne ville de Rock Forest;

QUE le Règlement n° 950 peut être consulté au bureau de la greffière, situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, pendant les heures ordinaires de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

**DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ AU
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE
SHERBROOKE**

Conformément à l'article 48 du décret n° 850-2001 du gouvernement du Québec et à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, toute personne habile à voter peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement n° 950 au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

La demande doit être transmise à la Commission municipale du Québec dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

**Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3**

Si la Commission municipale du Québec reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, une demande faite conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard du règlement, elle doit, dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu à cet article, donner son avis sur la conformité du règlement au schéma d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Sherbrooke.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 20^e jour de septembre 2013.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

**Appel d'offres pour la vidange,
le transport, le transbordement et
le traitement des boues de fosses
septiques et de rétention de moins de
2 000 gallons des résidences isolées
et des bâtiments commerciaux
pour l'année 2014**

La municipalité du Canton de Hatley demande des soumissions pour la vidange, le transport, le transbordement et le traitement des boues de fosses septiques et de rétention de moins de 2000 gallons des résidences isolées et des bâtiments commerciaux pour l'année 2014. Quantité approximative : 800 fosses.

Le devis et le formulaire de soumission sont disponibles au bureau de la municipalité du Canton de Hatley situé au 135, rue Main à North Hatley, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Seules les soumissions présentées sur le formulaire seront valables.

Dans une enveloppe identifiée du nom du soumissionnaire et avec la mention « Soumission pour la vidange, le transport, le transbordement et le traitement des boues de fosses septiques » votre soumission dûment complétée, signée et accompagnée des documents exigés, doit être déposée au plus tard le **30 septembre 2013 à 11 h**, heure locale à la :

**Municipalité Canton de Hatley
135, rue Main
North Hatley (Québec) JOB 2C0**

Où les soumissions seront ouvertes publiquement à compter de 11 h 5, heure locale, à la même date et au même endroit.

Liane Breton
Directrice générale

3326873

**REMERCIEMENTS
au FRÈRE ANDRÉ**



pour faveurs
obtenues
avec promesse
de publier.

G.L.C.

IN MEMORIAM

BISSONNETTE (Bertrand)

79 ans, Windsor

BLAIS (Jeannine (Thibault))

76 ans, Sherbrooke

BOULET (Marie-France)

62 ans, Lac-Mégantic

COMEAU (Lisette)

72 ans et 9 mois, Montréal

COUTURE (Isabelle (née Pariseau))

75 ans, Sherbrooke

DION (Marie-Paule (Cadorette))

79 ans, Windsor

HAMEL (Louisette)

79 ans, St-Georges

MERCIER (Cécile)

93 ans, Sherbrooke

NADEAU (Marie-Ange)

86 ans, Sherbrooke

PINARD (Gilles)

69 ans, Asbestos

POULIN (Michel)

66 ans, Compton

RIVET (Patrick)

45 ans, Montréal

ROY (Carmelle (Doyon))

79 ans, Sts-Martyrs-Canadiens

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées

LA TRIBUNE



Lisette COMEAU

À Montréal, le 15 septembre 2013, est décédée à l'âge de 72 ans 9 mois, madame Lisette Comeau, fille de feu Cécile Hénaire et de feu Alphonse Comeau.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (64, 3e avenue, Windsor), le vendredi 20 septembre 2013 de 19 h à 21 h et le samedi 21 septembre 2013 de 9 h à 11 h. Suivra une cérémonie de la Parole à la chapelle du salon. Les cendres seront déposées au cimetière St-Philippe.

Outre son époux, Denis Bourassa (feu Marielle Houle), elle laisse dans le deuil sa fille Isabelle; ses petits- enfants Antoine et Mathieu; 13 frères et soeurs, les enfants de son époux, Jean (Natasha), feu Michel (Anne-Marie), Hélène (Claude), Lise (René), Pierre (Anne) et Nicole (Normand); 13 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Ses proches désirent remercier sincèrement tout le personnel des soins palliatifs du Pavillon Rosemont.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à l'unité des soins palliatifs du Pavillon Rosemont situé au 5689 boul. Rosemont, Montréal (Québec).

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor QC J1S 1X9
819 845-3992 - Téléc.: 819 845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Bertrand BISSONNETTE

(1934 - 2013)

À l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville, le 17 septembre 2013, à l'âge de 79 ans, est décédé monsieur Bertrand Bissonnette, époux de feu Gisèle Connolly, demeurant à Windsor.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (64, 3e avenue, Windsor), le dimanche 22 septembre 2013 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le lundi 23 septembre 2013 de 11 h à 13 h 10. Funérailles le lundi 23 septembre 2013 à 13 h 30, en l'église Saint-François-Xavier-de-Brompton, 181, rue de l'église, St-François-Xavier-de-Brompton. Suivra l'inhumation au Cimetière St-Philippe.

Monsieur Bissonnette laisse dans le deuil ses enfants, feu Jacques (Micheline Bérard), Gaétan, Manon (Yvon Jacques) et Josée (Gaétan Marin); ses petits-enfants, Benoit, Marc, Joanie, Geneviève, Martine et Michel ainsi que ses arrière-petits enfants et son amie Jacqueline Morin. Il laisse également ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs des famille Bissonnette et Connolly, neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du CHUS Hôpital Hôtel-Dieu et Fleurimont pour les bons soins prodigués à monsieur Bissonnette.

En guise de sympathie, les dons à **FOND. QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5N4, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor QC J1S 1X9
819 845-3992 - Téléc.: 819 845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



Isabelle (Pariseau) COUTURE

(1938 - 2013)

À Sherbrooke, le 18 septembre 2013, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Isabelle Pariseau, fille de feu Joseph Pariseau et de feu Régina Gagnon et conjointe de feu Claude Couture, demeurant à Sherbrooke (Rock-Forest).

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601 rue du Conseil, Sherbrooke, le vendredi 20 septembre 2013 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le samedi 21 septembre 2013 de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 25. Le service religieux sera célébré, le samedi 21 septembre 2013 à 11 h, l'église St-Roch de Sherbrooke (Rock Forest).

Mme Pariseau Couture laisse dans le deuil ses enfants: Daniel Bonneau (Sylvie Robichaud), Alain Bonneau (Johanne Pigeon), Geneviève Bonneau, Josée Bonneau (Pierre Choquette) et Stéphane Couture (Brigitte Davignon); ses petits-enfants: Anthony, Magalie, Victoire, Alma, Joey, Maude, Justin, Noémie, Élodie, Camille et Eliot; ses frères et soeurs: Jeannine Pariseau, feu Pierre Pariseau (Anita Paré), Madeleine Pariseau (feu Marcel Viau), Colette Pariseau (Rosaire Jean), Denise Pariseau (Jacques Aubin), Nicole Pariseau (Marjolain Lagassé), feu Michel Pariseau, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Couture et Bonneau, plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel de La Maison Aube-Lumière ainsi que les Drs Delisle et Bromwich, pour les bons soins prodigués à Mme Pariseau Couture.

En guise de sympathie des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 3071, 12 avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5H3, seraient grandement appréciés.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Jeannine (Thibault) BLAIS

(1936 - 2013)

Au Centre d'hébergement St-Joseph de l'IUGS, le 19 septembre 2013, est décédée à l'âge de 76 ans, madame Jeannine Thibault, épouse de feu Jacques Blais, demeurant à Sherbrooke. Elle était la fille de feu Yvonne Côté et de feu Alfred Thibault.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601 rue du Conseil, Sherbrooke, le vendredi 20 septembre de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles de 11 h, jusqu'au départ du salon à 13 h 15. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre 2013 à 14 h, en l'église St-Roch, arrondissement Rock Forest. Inhumation au Cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Madame Thibault laisse dans le deuil ses enfants Stéphane et Nathalie (Robin Allard), ainsi que son petit-fils Louis. Elle laisse aussi dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs: Pauline (feu Jean Sénécal), Lucien (feu Jacqueline Guay) et Thérèse (feu Romuald Beaulieu), ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. Elle était également la soeur de feu Gilles (feu Émilienne Brière), feu Armand (feu Thérèse Jean) et feu Robert; et la belle-soeur de feu

Laurenzo Blais (feu Auréa Fréchette), feu Armand Blais (feu Jeanne Saulnier), feu Gilberte Blais (feu Rosaire Girard), feu Mariette Blais (feu Dominique Parent), feu Paul-Émile Blais (feu Imelda Lefebvre), feu Georges Blais (feu Cécile Pariseau), feu Marcel Blais (feu Gisèle Audet), feu Jean-Guy Blais (feu Yolande Beaulieu) et feu Gilles Blais (feu Jeannine Letarte).

Nous tenons à remercier les membres du personnel qui ont pris soin de notre mère avec respect et humanité au CHUS Fleurimont et au Pavillon St-Joseph de l'IUGS. En guise de sympathie, il est possible de faire un don à la **FONDATION PARKINSON DU QUÉBEC**, 550, rue Sherbrooke Ouest - tour Ouest - bureau 1080, Montréal (Québec) H3A 1B9, ou à la **FONDATION VITAE DE L'IUGS**, 375 rue Argyll, Sherbrooke, J1J 3H5.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Marie-Paule (Cadorette) DION

À son domicile, le 14 septembre 2013, à l'âge de 79 ans, est décédée madame Marie-Paule Cadorette, épouse de feu Clément Dion, demeurant à Windsor.

La famille vous accueillera au salon de la Résidence funéraire Windsor, 310 rue St-Georges, Windsor, le samedi 21 septembre 2013 de 9 h à 10 h 45. Suivront les funérailles en l'église St-François-Xavier de Brompton à 11 h. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor.

Madame Cadorette laisse dans le deuil ses filles: Raymonde (Denis), Lise et feu Claude son fils; ses petits-enfants: Julie (Martin), Isabelle (Stéphane), Marie-Pier (Martin), Dominique (Vincent); ainsi que ses 8 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Jean-Paul (Anna), feu René, Léo (Diane), Antoinette (Raymond), Madeleine (Claude), Adrien (Marcelle) et feu Marie-André (Paulin). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Dion et autres parents et amis.

Résidence funéraire Windsor
310, rue St-Georges
Windsor, (Québec) J1S 2Z5



Tél.: 819 845-5229
Téléc.: 819 845-1924
Madeleine St-Louis Therrien, dir.
www.salonscass.ca



Marie-France BOULET

(1950 - 2013)

Tragiquement à Lac-Mégantic, le 6 juillet 2013, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Marie-France Boulet, fille de feu Denis Boulet et de feu Thérèse Dubé, demeurant à Lac-Mégantic.

La famille accueillera parents et amis en l'église **Ste-Agnès de Lac-Mégantic**, le samedi 21 septembre 2013 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 21 septembre 2013 à 11 h, en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

Mme Marie-France Boulet laisse dans le deuil ses frères et soeurs Margot, Renée (Yvon Bélanger), Bernard (Lynda Morin), Louise (Gaétan Couture), Daniel, Lucie (Gilles Charest), Claire, Guy (Suzanne Girard), Martine (Serge Pelletier), Paule (Jacques Fortier). Elle laisse 13 neveux et nièces et 19 arrière-petits-neveux et nièces, ainsi que plusieurs cousins, cousines, parents et amis.

Vos témoignages de sympathie à la famille peuvent se traduire par des dons à la **FABRIQUE STE-AGNÈS** (Levée de Fond), 4872, rue Laval, Lac-Mégantic, G6B 1E1 ou à la **FONDATION DU CSSSG DE LAC-MÉGANTIC**, 3569, rue Laval, Lac-Mégantic, G6B 1A5.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3750 du Québec-Central, Lac-Mégantic
(Québec) G6B 2C5
www.jacquesetfils.com



Tél.: 819 583-0444
Téléc.: 819 583-0908
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur



Louisette HAMEL

(1934 - 2013)

Le mercredi 18 septembre 2013 à son domicile doucement entourée des siens est décédée notre maman Louisette Hamel, à l'âge de 79 ans, fille de Belzémire Rodrigue et de Alcide Hamel, épouse en 1res noces de feu Charles Fecteau et en secondes noces de Alphonse Fortin, domiciliée à la Villa Du Jasmin de St-Georges et autrefois de St-Ludger.

La famille accueillera parents et amis au **Centre funéraire Jacques & Fils Inc., 202, rue du Moulin, St-Ludger**, le vendredi 20 septembre 2013 de 19 h à 22 h et le samedi 21 septembre 2013 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 21 septembre 2013 à 11 h, en l'église de St-Ludger. Inhumation au cimetière paroissial.

Outre son conjoint, Mme Louisette Hamel laisse dans le deuil ses enfants Doris (Alain, Pascal, Stéphanie Bureau), Michel (Diane Dumas, Jason, Maxime, Alex, William Fecteau), Johanne (Lise Cliche), Colette (Steve, Jean Philip, Christina Leclerc), Régis (Caroline Fluet et ses enfants, Charles, Prescillia, Christopher Fecteau); ses arrière-petits-enfants Émile, Antoine, Annabelle, Coralie, Jade, Raphaël, Olivier, Juliette et Charly; ses frères et soeurs feu Jean-Marie, Marie-Paule (Jean-Paul Gilbert), feu Guy (Simone Dulac), Gisèle (Louis Blais), Henriette (Laurentien Langlois), Lucille (feu Robert Mercier), Thérèse (Gilles Dion), feu Colette, Nicole (Maurice Gagné), Réjeanne (Gaston Vachon). Elle laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Fecteau, les membres de la famille Fortin ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Un Merci tout spécial au docteur Germain Savard, à l'équipe des soins palliatifs à domicile du CLSC de Beauce et à tout le personnel soignant qui ont pris soin de notre maman.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3750 du Québec-Central, Lac-Mégantic
(Québec) G6B 2C5
www.jacquesetfils.com



Tél.: 819 583-0444
Téléc.: 819 583-0908
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur



Cécile MERCIER (1919 - 2013)

À l'IUGS Pavillon St-Vincent, le 12 septembre 2013, à l'âge de 93 ans, est décédée madame Cécile Mercier, fille de feu Louis Mercier et de feu Eugénie Carbonneau et conjointe de M. Donald Mackinnon, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le mardi 24 septembre 2013 de 9 h à 11 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une cérémonie d'adieu sera célébrée à la chapelle du complexe à 11 h. Les cendres seront mises en terre au cimetière St-Philippe de Windsor.

Outre son conjoint, madame Cécile Mercier laisse dans le deuil ses enfants: Walter Renaud, Shirley Rodrigue, Judith Rodrigue et Carol Rodrigue (Louise Cloutier); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi ses demi-frères et demi-soeurs: Linda Mercier (Nelson Lemelin), Richard Mercier, Gérard Charron, Donald Charron, Jeannine Charron (Marcel Gaudet), Pauline Charron (André Lacourse), de même que ses belles-soeurs de la famille Mackinnon: Charlotte et Mai, plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du 2e étage du Pavillon St-Vincent pour les bons soins prodigués à madame Mercier.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



Patrick RIVET

À Montréal, le 13 septembre 2013, à l'âge de 45 ans, est décédé monsieur Patrick Rivet, fils de Pierre Rivet et de Carmen Dubois et conjoint de Stéphanie Berubé, demeurant à Montréal.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Windsor, 310 rue St-Georges, Windsor, QC, le samedi 21 septembre 2013 de 13 h à 16 h.

Suivra une cérémonie de sa vie à 16 h, en la chapelle du salon funéraire. Inhumation au cimetière St-Philippe de Windsor à une date ultérieure.

Outre sa conjointe et ses parents, il laisse dans le deuil les enfants: Carolann, Shana et Matthew; ses soeurs et ses frères: Lucie (Danny), Alain (Ghislaine), Natacha (Jocelyn) et Éric (Nancy); ses filleuls Sébastien et Alianne, ainsi que ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Résidence funéraire Windsor
310, rue St-Georges
Windsor, (Québec) J1S 2Z5



Tél.: 819 845-5229
Téléc.: 819 845-1924
Madeleine St-Louis Therrien, dir.
www.salonscass.ca



Marie-Ange NADEAU (1927 - 2013)

À l'IUGS Pavillon St-Vincent, le 15 septembre 2013, à l'âge de 86 ans, est décédée madame Marie-Ange Nadeau, épouse de feu Oliva Nadeau, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (505, rue Short, Sherbrooke), le samedi 21 septembre 2013 de 9 h à 10 h 45. Funérailles le samedi 21 septembre 2013 à 11 h, en l'église Immaculée-Conception, 1085, Adélar-Collette, Sherbrooke. Suivra l'inhumation au Columbarium Short.

Madame Marie-Ange Nadeau laisse dans le deuil ses enfants Claudette, Monique (Jacques Charest), Marguerite, Roger, Ronaldo (Manon Brassard) et Linda (Gilles Beaunoyer); ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que ses frères Josaphat (Madeleine), Alfred (Jeannine), René (Thérèse), Delphis et Roland. Elle laisse également tous ses neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le Dr Vinette ainsi que toutes les infirmières et préposées du 3e B de St-Vincent, pour les bons soins prodigués à madame Marie-Ange Nadeau.

En guise de sympathie, des dons à **LA FONDATION VITAE** pour le Pav. St-Vincent, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346



Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



Carmelle (Doyon) ROY (1934 - 2013)

En ce triste jour du 13 septembre 2013, entourée des siens à l'hôpital Hôtel-Dieu D'arthabaska, est décédée madame Carmelle Doyon à l'âge de 79 ans, épouse de monsieur Laurier Roy, demeurant à Sts-Martyrs-Canadiens.

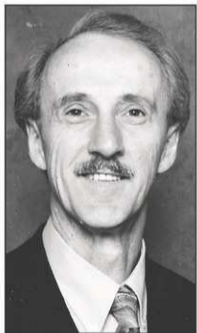
Afin de respecter sa volonté, il n'y aura pas d'exposition, ni de funérailles. L'urne cinéraire de madame Carmelle Doyon Roy sera inhumée au cimetière Sts-Anges de Ham-Nord, le samedi 21 septembre à 15 h.

Outre son époux monsieur Laurier Roy, madame Carmelle Doyon laisse dans le deuil sa fille : Lucie (Mario Roy); ses 2 petits-enfants Jimmy (Kim Sévigny) et Simon. Elle laisse également dans le deuil ses frères et soeurs: Olive Doyon (Camille Bernard), Dolende Doyon (feu Philippe Bernard), Louise Doyon (feu Henri-Paul Lessard), Diane Doyon (Ghislain Groleau), Richard Doyon (Christine Lessard) et Chantal Doyon (Gaétan Labrecque). Elle était la soeur de feu Gilles Doyon (feu Anania Bernard), de feu Rosa-Laure Doyon (Robert Beaudoin) et de feu Donia Doyon (Ghislaine Grondin). Elle était la belle-soeur de feu Emery Roy (Aurore Campagna) et de feu Ida Roy (feu Arthur Benoit). Elle laisse aussi dans le deuil ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et ami(e)s.

La maison funéraire Audet Itée
496, avenue Jacques-Cartier
Disraeli (Québec) G0N 1E0
Tél.: 418 449-2500



Téléc.: 418 449-1773
Pierre Dupuis, président
Symon Audet, directeur
www.maisonfuneraireaudet.com



Gilles PINARD

Au CHUS hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke le 10 septembre 2013, est décédé M. Gilles Pinard à l'âge de 69 ans, époux de Mme Jeannette Arpin, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera au salon des Résidences funéraires Fréchette, 560, 1re avenue, Asbestos, le jour de la liturgie, le samedi 21 septembre 2013, à compter de 12 h (midi). La cérémonie d'adieu suivra à 14 h au salon funéraire. Les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos après la liturgie.

Outre son épouse, M. Pinard laisse dans le deuil; ses frères et soeurs : Monique (feu Marcel Demers); Jocelyne, Cécile, Yves (France Desfossés), Raymond, Luc (Martine Plante); sa belle-soeur et son beau-frère: Thérèse Arpin (Claude Roux); ses neveux et nièces : Stéphane, Nathalie, Christian, Éric, Karine, Fanny, Mathieu-Luc, Steve, Marie-Camille, François, Nathalie et Sylvain; sa filleule Nathalie de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier le Dr Roy pour les bons soins prodigués à M. Pinard.

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affiliée à la C.T.Q.

MESSE 1^{er} ANNIVERSAIRE



À la douce mémoire de
PAULINE (LECLAIR) LAVOIE
décédée le 21 septembre 2012



Une année s'est écoulée depuis ton départ. Nos cœurs sont tristes de ne plus voir ton sourire et ta joie de vivre mais les souvenirs sont gravés à jamais en nos cœurs.

Nos pensées sont chaque jour avec toi. Veille sur nous.

Une messe sera célébrée en la mémoire de Pauline, le samedi 21 septembre 2013 à 16 h, en l'église St-Jean-Baptiste.

Nous désirons remercier les parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Émile son conjoint et Raymonde sa sœur



Michel POULIN (1946 - 2013)

Au Centre d'hébergement de Richmond, le 13 août 2013, est décédé monsieur Michel Poulin, à l'âge de 66 ans, demeurant à Compton, fils de Mme Emilienne Dallaire et M. Alfred Poulin.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, Jean-René (Francine Boucher), Maurice (Brigitte Fréchette), Diane (Claude Gentesse), France (Yvan Deschênes), Serge (Diane Duquette). Il était aussi le frère de feu Karole Poulin. Michel laisse également dans le deuil ses amis(es) de très longue date, Nicole Soulard et Gilles Soulard, ainsi que ses amis(es) de Compton. Il laisse aussi dans le deuil neveux, nièces, oncles, tantes, cousins et cousines.

À la demande de Michel, il n'y aura pas d'exposition, les cendres seront mises en terre au cimetière St-Michel de Sherbrooke (rue Mgr Larocque).

La famille accueillera parents et amis pour lui rendre un dernier hommage, le samedi 21 septembre à 10 h 30, à la chapelle de la Coopérative funéraire de l'Estrie, au 485, rue du 24-Juin, Sherbrooke,

La famille tient à remercier l'équipe du Centre d'hébergement de Richmond (CHSLD), pour les soins prodigués à Michel en fin de vie.

« Les morts sont invisibles,
ils ne sont pas absents »

LA TRIBUNE



Alouettes : le casse-tête des quarts-arrière

MONTRÉAL — Le coordonnateur à l'attaque des Alouettes, Doug Berry, est le premier à admettre que l'unité offensive de l'équipe ne performe pas à un niveau adéquat. Selon lui, cette situation découle en grande partie de l'incessante rotation qui perdure au poste de quart-arrière depuis la blessure d'Anthony Calvillo.

Comme le rapportait *La Presse* hier, l'entraîneur-chef et directeur général des Oiseaux, Jim Popp, est insatisfait de la performance offensive de l'équipe cette année, qui ne s'est pas améliorée — ou très peu — depuis que Berry a été nommé à ces fonctions en remplacement de Mike Miller.

Popp a également mentionné qu'il souhaitait que le livre de jeux à l'attaque soit simplifié en vue des prochaines rencontres.

Interrogé au terme de l'entraînement d'hier après-midi, le coordonnateur a tenu à rappeler que l'utilisation de multiples quarts depuis le début de l'année, que ce soit en raison de blessures ou de contre-performances, ne lui rendait pas la vie facile. (*La Presse*)

François-Louis Tremblay prend sa retraite après trois JO

MONTRÉAL — François-Louis Tremblay, l'olympien le plus décoré du Québec avec Marc Gagnon avec cinq médailles, a annoncé qu'il prend sa retraite du patinage de vitesse sur courte piste.

L'athlète qui aura 33 ans en novembre prochain va maintenant se consacrer à ses études en administration et à son avenir professionnel.

Tremblay n'a pas réussi à se tailler une place au sein de l'équipe olympique pour les Jeux de Sotchi, qui auront lieu en février prochain.

Au terme des sélections qui s'étaient déroulées en août dernier à l'aréna Maurice-Richard, il a pris le sixième rang du classement cumulatif.

Patinage de vitesse Canada et la Fédération de Patinage du Québec prévoient honorer l'athlète et saluer sa carrière prochainement.

Des détails suivront à une date ultérieure.

— La Presse Canadienne

Des billets à 29 000\$ pour voir Mayweather

GABRIEL BÉLAND

MONTRÉAL — Sans surprise, le duel entre Floyd Mayweather et Canelo Alvarez a engrangé des recettes records aux guichets.

Le combat de samedi soir dernier a attiré 16 146 spectateurs au MGM Grand de Las Vegas, qui ont dépensé un total d'un peu plus de 20 millions pour leurs billets.

Il en coûtait en moyenne 1240 \$ pour une place. Certaines entrées se sont vendues en ligne au prix faramineux de 29 000 \$.

Les billets pour le combat étaient tellement demandés que plusieurs célébrités ont eu du mal à s'en procurer.

Selon Yahoo! Sport, Magic Johnson, habitué aux billets de gracieuseté, s'est cette fois-ci fait refuser une entrée gratuite et a dû piger dans

ses poches pour la payer.

Kobe Bryant a quant à lui dû se résigner à acheter des billets éloignés du ring, car il était incapable de se procurer de meilleures places.

Le record précédent des recettes aux guichets s'élevait à 18,4 millions et avait été établi par Floyd Mayweather et Oscar De La Hoya lors de leur combat de mai 2007.

En guise de comparaison, l'événement sportif le plus lucratif aux guichets à Montréal, l'UFC, amasse des recettes d'un peu plus de 3 millions au Centre Bell avec Georges St-Pierre comme tête d'affiche.

Mais la donne est bien différente à Las Vegas, où plusieurs billets sont achetés à gros prix par les casinos, qui les remettent à leurs meilleurs clients. (*La Presse*)

CHAMPIONNAT DU CIRCUIT DE LA PGA

Henrik Stenson prend la tête

DOUG FERGUSON

THE ASSOCIATED PRESS

ATLANTA — Henrik Stenson a réussi cinq oiselets en six trous en route vers une ronde de 64, six coups sous la normale, hier, prenant ainsi un coup d'avance sur Adam Scott au Championnat du circuit de la PGA.

Des raideurs au poignet ont limité Stenson à neuf trous d'entraînement, cette semaine, mais il a brillé avec sa précision hier.

Lors de sa séquence mentionnée au départ, il a complété trois oiselets de suite avec des roulants de pas plus de quatre pieds.

« Je savais que je devais avoir un bon état d'esprit dès le départ pour jouer du bon golf ici, a dit Stenson. Comme certains de vous l'ont remarqué, je n'étais pas d'aussi bonne humeur lundi dernier (un 74 pour conclure le Championnat BMW). Alors je suis content d'avoir laissé ça

derrière moi. Je suis resté calme et j'ai très bien joué. »

Scott a joué 29 sur le deuxième neuf, y récoltant six oiselets en sept trous.

Tiger Woods (73) a raté un court roulé qui lui aurait donné un oiselet au premier trou, et cela a donné le ton à sa journée.

« J'ai connu deux moitiés de parcours très différentes, ça ne fait pas de doute, a dit Scott. Sur le premier neuf, j'ai raté trois verts avec des cocheurs et ça m'a enlevé des chances d'oiselet. Je me suis calmé quand j'ai réussi trois bons coups pour un oiselet au 10^e. Ça m'a donné un élan pour le reste de la journée. »

Aussi bien pour Stenson que pour Scott, une victoire au club East Lake leur vaudrait aussi la Coupe FedEx et les 10 M\$ qui y sont rattachés.

Tiger Woods (73) a raté un court roulé qui lui aurait donné un oiselet au premier trou, et cela a donné le ton à sa journée.

Il a été le seul des 30 joueurs à ne pas inscrire d'oiselet, en plus de commettre trois boguys.

Woods connaissait une journée sans oiselet pour seulement la septième fois de sa carrière. Son 73 égalait son pire score de l'année pour une première ronde.

Trois oiselets tardifs ont permis à Steve Stricker de rattraper Billy Horschel à deux coups de la tête.

Woods n'a pas été le seul à éprouver des ennuis. Nick Watney, deuxième au Championnat BMW près de Chicago, le week-end dernier, n'a pu faire mieux qu'un 72, tandis que Jason Dufner se trouve en dernière place à 74.

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	On mange souper?	Union fait la force	Le Téléjournal 18 h		Paquet voleur		Le choc des générations / Olivier Dion		Brian Mulroney Partie 2 de 4		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Sherlock / Le banquier aveugle	▶
TVA	16h55 TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	J.E.		Ça va chauffer!		L'Événement JMP / Jérôme Demay		TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		MEURTRE ...
V	Atomes crochus	Guerre des clans	Tic Tac Show	Un souper parfait	L'arbitre	L'arbitre	Fringe / Pensées transitoires		L'mentaliste / Le doute		Génération inc	Octane	Californication	Instant Gagnant
TQc	1, 2, 3... Géant	Toc toc toc	Sam Chicotte	Dis-moi tout	Jeu des animaux	Les bobos	Curieux Bégin / Marie-Thérèse Fortin		Deux hommes en or		Belle et Bum / Vincent Vallières, Jean-Marc Couture.			ULZHAN 1h20
CBC	CBC News: Montreal			Rick Mercer Report	George S.	Coronation Street	CARS 2 (2011) avec Voix de Owen Wilson, Michael Caine, Larry the Cable Guy.		CBC News: The National				CBC News: Mont.	George S.
CTV-M	The Dr. Oz Show		CTV News		eTalk	Big Bang Theory	The Neighbors	The Neighbors	Orphan Black		Blue Bloods / This Way Out		CTV National News	CTV News
GBL-Q	16h30 4 Young & R.	Ricardo	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Elementary Partie 2 de 2		Hawaii Five-0 / Aloha, Malama Pono		Bomb Girls / How You Trust		News Final	E.T. Canada
ABC	The Dr. Oz Show		ABC 22 News	ABC World News	ABC 22 News	Orange Nation	Last Man Standing	The Neighbors	Shark Tank		20/20		ABC 22 News	23h35 J. Kimmel
CBS	Channel 3 News	The :30	Channel 3 News		CBS Evening News	Ent. Tonight	Undercover Boss / Boston Market		Hawaii Five-0 / Aloha, Malama Pono		Blue Bloods / This Way Out		Channel 3 News	23h35 Letterman
FOX	30 Rock	Met Your Mother	Two and Half Men	Two and Half Men	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Bones / The Secrets in the Proposal		Sleepy Hollow / Pilot / Clancy Brown		FOX 44 News at 10	News at 10:30	The Simpsons	Family Guy
NBC	First at Five	5:30 Now!	Newschannel 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Off Their Rockers	Off Their Rockers	Dateline NBC / The Officer's Wife				News 5 Nightcast	23h35 Jay Leno
PBS-P	Wild Kratts	Electric Company	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		M.Lake Journal	New York NOW	Great Performances - Witness Ben Whishaw's performance as Richard in this television adaptation.					
ARTV	Les belles histoires / Les squatteurs		Temps d'une paix	Temps d'une paix	Comme par magie	Borgen, une femme au pouvoir / Eux et nous			C'est juste de la TV				Les grandes entrevues / Dominic et Martin	
CD	Guerre enchères	Guerre enchères	Comédie Club Partie 1 de 2		Scènes de crime		Un tueur si proche / Penchant mortel		Fugitifs / Le cowboy de Casey		Lockdown / La gang ou la famille		Force d'impact	
Cinépop	16h00 4 HAVRE	17h40 SOLARIS (2002) avec Jeremy Davies, George Clooney.			19h20 KARMINA 2 (2001) avec Diane Lavallée, Yves Pelletier, Gildor Roy.				SEIGNEUR DE GUERRE (2005) avec Jared Leto, Bridget Moynahan, Nicolas Cage.				23h05 LAC PLACIDE (1999)	0h30
Evasion	Survivor: Héros vs. méchants / Attentes		Dans tes yeux	Prêt à partir	Le Bienheureux / La Clé des Champs		Guide restos VOIR / Andrée Watters		Le cuisinier rebelle / Lisbonne		Croisières de rêve		Survivor: Héros vs. méchants / Attentes	
HI	NCIS enquêtes spéciales		Tank: Les grands combats		La vie secrète de...	La vie secrète de...	Pawn Stars	Restauration	NCIS enquêtes spéciales		MYSTÈRE AU MOULIN ROUGE (2011) avec Grégory Fitoussi, Emilie Dequenne.			
MMAX	L'histoire du rock		Le grand décompte MusiMax				Présentation Musimax / John Lennon: L'homme politique				IMAGINE: JOHN LENNON (1988)			
MP	Chaises musicales		Top musique		Buzz		M. Net	Décompte MusiquePlus			Musiqueplus		Chaises musicales	
RDI	Le Téléjournal RDI	Municipales 2013	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages: Personnalités		Le Téléjournal		Commission Charbonneau		Le National	RDI économie
S+	C.S.I.: Les experts / Permis de démolir		Bones / La secte rouge		Mon meilleur ami		C.S.I.: Les experts		FBI: flic et escroc / Le faucon maltais		Castle / Meurtres dans les Hampton		Bones / Comme un tigre	
SE	15h30 4 OMBRES...	SURVEILLANCE PARENTALE (2012) Billy Crystal.			19h15 SURVEILLANCE (2012) avec Vince Vaughn, Jonah Hill, Ben Stiller.		MASSACRE À LA TRONÇONNEUSE (2013)		22h35 PLAN PARFAIT (2011) Greg Kinnear.					0h10
TFO	Sid le scientifique	Qui vient jouer?	MiniTFO	Martha bla bla	Indie à tout prix	MotelMonstre	L'odyssée / Aux origines de l'Asie		CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (1986) Piotr Wawrzynczak.				Milos Forman Partie 3 de 3	
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Six pieds sous la savane		Thalassa / Naples, la belle et la baie		États-Unis vs uel		Partir Autrement / Kirghizistan		TV5 le journal	Rendez-vous
VIE	Vendre ou rénover? / La famille Byrne		Le pro du patio	Propriétaire	Pimp mon garage	Design V.I.P.	Vendre ou rénover? / La famille Rimes		Défi sucré		Bye-Bye Maison	Idées de grandeur	Ma maison	Sauvez meubles
Zeste	L'effet Vézina	M-F et ses tapas	Le maître du grill	Maitres bouchers	Boss des gâteaux	Boss des gâteaux	Le prochain boss / C'est parti!		Le meilleur pâtissier en Amérique		Les pires cuisiniers de l'Amérique		1 ingrédient	Bon chef, bad chef
Ztélé	Grimm / Le loup dans la bergerie		La porte des étoiles / La grande illusion		Monte l'manège	On va s'coucher	Monstres Mécaniques / Mack Trucks		Remorquage	Prêt sur gage	Chasseurs de fantômes international		Chasseurs de fantômes	
RDS	Le 5 à 7				Hockey 360°	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Hurricanes de la Caroline - Pré-saison (D)			L'antichambre (D)		Sports 30		Canadien	▶
SPN	Prime Time Sports		Sportsnet Connected		LMB Baseball / Blue Jays de Toronto c. Red Sox de Boston (D)				Sportsnet Connected		Blue Jays in 30		Mobil 1 the Grid	
TSN	Off the Record	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey (D)	CFL On TSN (D)	LCF Football / Eskimos d'Edmonton c. Blue Bombers de Winnipeg (D)						SportsCentre	
Disney	Maison de Mickey	Maison de Mickey	Jake et les pirates	Jake et les pirates	Jake et les pirates	Agent spécial Oso	Agent spécial Oso	Aladdin	Les Doodlebops		Les Doodlebops	Justin rêve	Harry & dinos	Harry & dinos
TF1	Johnny Test	Johnny Test	Les Simpson	LEGO: Legends	Ligue des Justiciers	SpiderMan	Avengers: L'Équipe	Avengers: L'Équipe	Les Simpson	American Dad	Family Guy	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon
VRAK	Arrange-toi ça	Fan Club	Grenade avec ça?	L'appart du 5e	Kids' Choice Awards				Glee / Nos premiers émois		Big Bang Theory	Les testeurs	Fan Club	Je t'ai eu!

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

SECTION EST									
Séries 10									
	G	P	Moy.	Diff.	Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	90	62	,592	—	—	5-5	G-1	52-22	38-40
Washington	82	71	,536	8½	—	5-8-2	G-1	45-33	37-38
Philadelphie	71	81	,467	19	15½	6-4	P-1	43-35	28-46
New York	68	84	,447	22	18½	4-6	P-1	32-45	36-39
Miami	56	97	,366	34½	31	3-7	P-1	31-44	25-53

SECTION CENTRALE									
Séries 10									
	G	P	Moy.	Diff.	Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.
St. Louis	89	64	,582	—	—	6-4	P-1	48-27	41-37
Pittsburgh	88	65	,575	1	—	6-4	G-1	49-29	39-36
Cincinnati	87	66	,569	2	—	6-4	G-3	48-27	39-39
Milwaukee	68	84	,447	20½	18½	6-4	P-1	36-42	32-42
Chicago	64	89	,418	25	23	3-7	G-1	29-46	35-43

SECTION OUEST									
Séries 10									
	G	P	Moy.	Diff.	Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	88	65	,575	—	—	4-6	G-1	46-32	42-33
Arizona	77	75	,507	10½	9½	5-5	P-1	44-34	33-41
San Diego	71	81	,467	16½	15½	6-4	P-1	41-33	30-48
San Fran.	71	82	,464	17	16	7-3	G-1	37-38	34-44
Colorado	70	84	,455	18½	17½	4-6	G-1	43-33	27-51

Mercredi 18 septembre
 San Diego 3 Pittsburgh 2
 Miami 4 Philadelphie 3 (10)
 Atlanta 5 Washington 2
 San Francisco 4 N.Y. Mets 5
 Chi. Cubs 0 Milwaukee 7
 St. Louis 4 Colorado 3
 L.A. Dodgers 4 Arizona 9

Jeu 19 septembre
 San Diego 1 Pittsburgh 10
 San Francisco 2 N.Y. Mets 1
 Chi. Cubs 5 Milwaukee 1
 St. Louis 6 Colorado 7 (15)
 L.A. Dodgers 7 Arizona 6
 Miami 2 Washington 3

Vendredi 20 septembre
 Atlanta (Maholm 10-10) à Chi. Cubs (Baker 0-0) 14h20.
 Cincinnati (Latos 14-6) à Pittsburgh (Lirano 16-7) 19h05.

N.Y. Mets (Matsuzaka 1-3) à Philadelphie (Hamels 8-13) 19h05.
 Miami (Turner 3-7) à Washington (Zimmermann 18-8) 19h05.
 St. Louis (Miller 14-9) à Milwaukee (Hellweg 1-4) 20h10.
 Arizona (Delgado 5-6) au Colorado (Chacin 13-9) 20h10.
 L.A. Dodgers (Volquez 9-11) à San Diego (Erlin 2-3) 22h10.
Samedi 21 septembre
 Atlanta à Chi. Cubs, 16h05.
 Cincinnati à Pittsburgh, 19h05.
 N.Y. Mets à Philadelphie, 19h05.
 Miami à Washington, 19h05.
 St. Louis à Milwaukee, 19h10.
 Arizona au Colorado, 20h10.
 L.A. Dodgers à San Diego, 20h40.

LIGUE AMÉRICAINNE

SECTION EST									
Série 10									
	G	P	Moy.	Diff.	Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	93	61	,604	—	—	6-4	G-1	51-27	42-34
Tampa Bay	83	69	,546	9	—	5-5	P-1	47-30	36-39
Baltimore	81	71	,533	11	2	5-5	P-1	42-33	39-38
New York	80	73	,523	12½	3½	4-6	P-1	44-31	36-42
Toronto	70	82	,461	22	13	4-6	G-1	38-40	32-42

SECTION CENTRALE									
Série 10									
	G	P	Moy.	Diff.	Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.
Detroit	89	64	,582	—	—	7-3	G-1	49-29	40-35
Cleveland	83	70	,542	6	½	6-4	G-1	46-30	37-40
Kansas City	80	72	,526	8½	3	6-4	G-1	42-36	38-36
Minnesota	65	86	,430	23	17½	4-6	G-1	31-43	34-43
Chicago	60	92	,395	28½	23	3-7	P-1	35-41	25-51

SECTION OUEST									
Série 10									
	G	P	Moy.	Diff.	Diff.	Dern.	Série	Dom.	Ext.
Oakland	89	63	,586	—	—	7-3	P-1	48-29	41-34
Texas	83	69	,546	6	—	2-8	G-1	39-35	44-34
Los Angeles	74	78	,487	15	9	7-3	G-1	35-40	39-38
Seattle	67	86	,438	22½	16½	2-8	P-1	33-42	34-44
Houston	51	102	,333	38½	32½	4-6	P-6	24-54	27-48

Mercredi 18 septembre
 Minnesota 4 Chi. White Sox 3
 L.A. Angels 5 Oakland 4 (11)
 N.Y. Yankees 4 Toronto 3
 Seattle 0 Detroit 0
 Texas 3 Tampa Bay 4 (12)
 Baltimore 5 Boston 3 (12)
 Cincinnati 6 Houston 5 (13)
 Cleveland 2 Kansas City 7

Jeu 19 septembre
 Seattle 4 Detroit 5
 Houston 1 Cleveland 2 (11)
 N.Y. Yankees 2 Toronto 6
 Texas 8 Tampa Bay 2
 Baltimore 1 Boston 3
 Minnesota à Oakland, 22h05.

Vendredi 20 septembre
 San Francisco (Lincecum 10-13) à N.Y. Yankees (Sabathia 13-13) 19h05.
 Houston (Oberholzer 4-3) à Cleveland (McAllister 8-9) 19h05.

Chi. White Sox (Rienzo 2-2) à Detroit (Schoger 19-3) 19h08.
 Toronto (Rogers 5-7) à Boston (Lester 14-8) 19h10.
 Baltimore (Hammel 7-8) à Tampa Bay (Price 8-8) 19h10.
 Texas (Perez 9-5) à Kansas City (Santana 9-9) 20h10.
 Minnesota (Albers 2-3) à Oakland (Colon 16-6) 22h05.
 Seattle (Ramirez 5-2) à L.A. Angels (Shoemaker 0-0) 22h05.
Samedi 21 septembre
 San Francisco à N.Y. Yankees, 13h05.
 Baltimore à Tampa Bay, 13h05.
 Minnesota à Oakland, 16h05.
 Houston à Cleveland, 18h05.
 Chi. White Sox à Detroit, 19h08.
 Texas à Kansas City, 19h10.
 Toronto à Boston, 19h10.
 Seattle à L.A. Angels, 21h05.

MENEURS - LN

NOTE: en date du 19 septembre.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy
Cuddyer Col.	125	468	72	155	,331
Johnson Atl.	134	483	50	158	,327
McCutchen Pit.	148	554	93	180	,325
Carpenter Stl.	147	592	119	190	,321
Werth Wash.	120	433	79	139	,321

Points produits — Goldschmidt, Ari., 119; Bruce, Cin., 103; Phillips, Cin., 101; Freeman, Atl., 100; Gonzalez, L.A.D., 98; Craig, Stl., 97; Pence, S.F., 93; Alvarez, Pit., 93; Holliday, Stl., 89; Byrd, Pit., 83.

Circuits — Goldschmidt, Ari., 34; Alvarez, Pit., 34; Bruce, Cin., 30; Brown, Phi., 27; Upton, Atl., 26; Gonzalez, Col., 26; Pence, S.F., 25; Zimmermann, Wash., 25; Byrd, Pit., 23; Beltran, Stl., 23.

Victoires — Zimmermann, Wash., 18; Wainwright, Stl., 17; Liriano, Pit., 16; De La Rosa, Col., 16; Greinke, L.A.D., 15; Corbin, Ari., 14; Miller, Stl., 14; Leake, Cin., 14; Lee, Phi., 14; Medlen, Atl., 14.

Victoires protégées — Kimbrel, Atl., 48; Soriano, Wash., 42; Mujica, Stl., 37; Chapman, Cin., 37; Romo, S.F., 35; Gregg, Cubs, 32; Cishek, Mia., 31; Street, S.D., 31; Grilli, Pit., 30; Papelbon, Phi., 28.

MENEURS - LA

NOTE: en date du 19 septembre.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy
Cabrera Det.	140	527	101	183	,347
Trout L.A.A.	148	561	108	185	,330
Mauer Minn.	113	445	62	144	,324
Beltre Tex.	149	591	82	187	,316
Cano N.Y.Y.	151	574	80	179	,312

Points produits — Davis, Bal., 134; Cabrera, Det., 134; Encarnacion, Tor., 104; Cano, N.Y.Y., 104; Jones, Bal., 103; Fielder, Det., 103; Trumbo, L.A.A., 98; Ortiz, Bos., 96; Trout, L.A.A., 92; Napoli, Bos., 90.

Circuits — Davis, Bal., 51; Cabrera, Det., 44; Encarnacion, Tor., 36; Trumbo, L.A.A., 34; Jones, Bal., 32; Dunn, W. Sox, 32; Longoria, T.B., 29; Ortiz, Bos., 28; Ibanez, Sea, 28; Bautista, Tor., 28.

Victoires — Scherzer, Det., 19; Wilson, L.A.A., 17; Colon, Oak, 16; Tillman, Bal., 16; Moore, T.B., 15; Griffin, Oak, 14; Guthrie, K.C., 14; Sanchez, Det., 14; Masterson, Cle., 14; Lester, Bos., 14.

Victoires protégées — Johnson, Bal., 47; Rivera, N.Y.Y., 44; Holland, K.C., 43; Nathan, Tex., 39; Balfour, Oak, 38; Reed, W. Sox, 38; Perkins, Minn., 36; Rodney, T.B., 35; Frieri, L.A.A., 35; Janssen, Tor., 32.

LBJEQ

Final (4 de 7)
Mercredi 18 septembre
 Trois-Rivières 2 Charlesbourg 8
Jeu 19 septembre
 Charlesbourg 1 Trois-Rivières 2
(La série est égale 1-1)
Samedi 21 septembre
 Trois-Rivières à Charlesbourg, 19h.

LBSEQ

Finales de section (4 de 7)
(St-Jérôme gagne la série 4-0)
Samedi 14 septembre
 Thetford Mines 8 Coaticook 2
(Thetford Mines gagne la série 4-0)
Finale (4 de 7)
Samedi 21 septembre
 Thetford Mines à St-Jérôme, 14h.

HOCKEY

LNH

MATCHES PRÉPARATOIRES

Mercredi 18 septembre
 St. Louis 3 Tampa Bay 4 (F)
 Columbus 5 Caroline 4
 Floride 2 Dallas 3 (F)
 Anaheim 2 Colorado 1
 Edmonton 4 Vancouver 1

Jeu 19 septembre
 Caroline 2 Buffalo 5
 Detroit 8 Boston 2
 N.Y. Islanders 5 New Jersey 3
 Nashville 1 Tampa Bay 5
 Toronto 3 Ottawa 2
 Pittsburgh 4 Chicago 3 (F)
 Minnesota 4 Winnipeg 1

Vendredi 20 septembre
 Chicago à Washington, 19h.
 Montréal en Caroline, 19h.
 Tampa Bay à St. Louis, 20h.
 Dallas en Floride, 20h30.
 Los Angeles au Colorado, 21h.
 Anaheim à San Jose, 22h30.

Samedi 21 septembre
 Columbus à Pittsburgh, 16h.
 Caroline à Montréal, 19h.
 Toronto à Buffalo, 19h.
 Boston à Detroit, 19h.
 Floride à Tampa Bay, 19h.
 New Jersey à N.Y. Islanders, 19h.
 Winnipeg au Minnesota, 20h.
 Dallas à St. Louis, 20h.
 Vancouver à Edmonton, 22h.
 Phoenix à San Jose, 22h30.

Dimanche 22 septembre
 Chicago à Detroit, 17h.
 N.Y. Islanders à Nashville, 18h.
 Buffalo à Toronto, 19h.
 Colorado à Anaheim, 20h.
Lundi 23 septembre
 Minnesota à Columbus, 19h.
 Chicago à Pittsburgh, 19h.
 Washington à Boston, 19h.
 New Jersey à Montréal, 19h30.
 N.Y. Rangers à Calgary, 21h.
 Winnipeg à Edmonton, 21h30.
 Phoenix à Vancouver, 22h.

Mardi 24 septembre
 Ottawa à Toronto, 19h.
 New Jersey à Philadelphie, 19h.
 Tampa Bay à Nashville, 20h.
 Dallas au Colorado, 21h.
 N.Y. Rangers à Edmonton, 21h30.
 Anaheim à Los Angeles, 22h30.
 Vancouver à San Jose, 22h30.

Mercredi 25 septembre
 Nashville à Washington, 19h.
 Columbus à Buffalo, 19h.
 Pittsburgh à Detroit, 19h30.
 Montréal à Ottawa, 19h30.
 St. Louis au Minnesota, 20h.
 Phoenix à Calgary, 21h.

Jeu 26 septembre
 Caroline à Columbus, 19h.
 Philadelphie au New Jersey, 19h.
 Boston à Winnipeg, 19h30.
 Ottawa à Montréal, 19h30.
 Floride à Tampa Bay, 19h30.
 Colorado à Dallas, 20h30.
 N.Y. Rangers à Vancouver, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
S.St-François	4	0	0	0	20	13
Lévis	4	2	0	0	18	15
C. N-Dame	4	2	0	0	15	14
Trois-Rivières	4	2	0	0	12	11
Jonquière	4	1	3	0	9	14

SECTION REEBOK

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
C.C.-LeMoyne	3	1	0	0	18	12
C.A.-Girouard	3	2	0	0	17	17
Magog	4	2	1	0	10	9
Lac-St-Louis	4	1	2	0	8	14
Châteauguay	5	2	3	0	22	20

SECTION C.C.M.

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Laval-Montréal	5	1	0	0	12	11
C.E.-Blondin	5	3	2	0	17	13
Amos	4	2	1	0	10	11
Gatineau	4	1	2	0	15	19
St-Eustache	4	0	3	1	8	18

JUNIOR AAA

SECTION PERRON-BURROWS

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Sherbrooke	5	5	0	0	29	17
Princeville	5	4	0	0	27	19
Granby	4	3	1	0	29	19
Kahnawake	5	3	2	0	30	23
V.-Dor.	5	3	2	0	25	27
St-Hyacinthe	6	1	4	0	19	32
Longueuil	4	1	3	0	12	16

SECTION ST-LOUIS-LALIME

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Ste-Agathe	6	5	1	0	32	26
St-Jérôme	6	4	1	0	35	22
Terrebonne	5	2	2	1	19	23
Montréal-Est	6	2	3	1	30	31
St-Léonard	5	2	4	0	22	32
La Tuque	6	2	4	0	14	25
Lachine	6	1	5	0	14	25

COLLÉGIAL AAA

SECTION ST-LOUIS-LALIME

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Ste-Agathe	6	5	1	0	32	26
St-Jérôme	6	4	1	0	35	22
Terrebonne	5	2	2	1	19	23
Montréal-Est	6	2	3	1	30	31
St-Léonard	5	2	4	0	22	32
La Tuque	6	2	4	0	14	25
Lachine	6	1	5	0	14	25

LHSCE

Samedi 21 septembre
 19h30 Dynamik de Coaticook c. Maroons de Waterloo (Aréna J. Chagnon)
 20h30 Plaza de Marieville c. HockeyProfil.com de Sherbrooke (Complexe Thibault GM)

LHJMQ

SECTION MARITIMES TELUS

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
A.-Bathurst	2	2	0	0	8	2
Charlottetown	2	2	0	0	8	4
St-Jean	2	1	1	0	6	7
Moncton	2	1	1	0	7	5
Cap-Breton	2	0	1	0	3	7
Halifax	2	0	2	0	2	9

SECTION EST TELUS

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Victoriaville	2	2	0	0	5	1
Chi.	2	2	0	0	9	

FOOTBALL UNIVERSITAIRE RSEQ

État des forces



RÉMI
ABOUSSOUAN

Collaboration spéciale

À l'aube de la quatrième semaine de la saison, voici l'état des forces, au football universitaire RSEQ. Au menu : trois duels fort intéressants qui nous en apprendront beaucoup sur la réelle valeur de chacune des équipes. Et surtout, LE duel tant attendu entre les deux seules formations toujours invaincues : Carabins et Rouge et Or.

1. CARABINS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (3-0)

Avec une performance défensive historique la fin de semaine dernière, les Carabins ont consolidé leur première place dans ce très sérieux classement. Par contre, les blessures commencent à s'accumuler dangereusement du côté de l'offensive. Malgré tout, les Bleus dominent la conférence québécoise avec une moyenne de plus de 40 points par match. En défensive, les hommes de Danny Maciocia se classent premiers de la nation pour le nombre de verges accordées par match (184), le nombre de sacks du quart (23) et le nombre d'interceptions (8).

2. ROUGE ET OR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (3-0)

Le Rouge et Or a remporté trois victoires semi-convaincantes, depuis le début de la saison. Mais tout compte fait, les hommes de Glen Constantin se retrouvent toujours invaincus, à l'aube de leur duel contre les Carabins. Avant la saison, on s'attendait à ce que l'offensive lavalloise soit pratiquement inarrêtable, mais on doutait de la défensive. Après trois rencontres, c'est la défense qui est au



ARCHIVES LA PRESSE

Le match entre le Rouge et Or et les Carabins risque d'être serré. Le Rouge et Or va-t-il poursuivre son incroyable série de victoires à domicile?

1^{er} rang canadien (22 points accordés), alors que l'attaque se cherche. L'unité offensive se retrouve au 4^e rang québécois avec une moyenne de 380 verges totales par match.

3. GAITERS DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S (2-1)

Quel début de saison, pour les Gaiters! Deux victoires en autant de rencontres face aux rivaux naturels de l'Université de Sherbrooke et une performance plus qu'honnête contre les Carabins, à Montréal. On parle beaucoup du quart Jordan Heather (avec raison!), mais il faut également rendre hommage à sa ligne offensive qui effectue un travail colossal pour protéger leur quart-arrière. Les cinq mastodontes n'ont accordé que cinq sacks

à l'adversaire, en 2013. Statistique intéressante, les Gaiters dominent la nation avec un seul échappé, jusqu'ici.

4. REDMEN DE L'UNIVERSITÉ MCGILL (2-1)

Les Redmen ont littéralement explosé la semaine dernière, avec une performance de 48 points et 738 verges amassées! On doit lever notre chapeau au quart Jonathan Collin qui s'impose comme le leader de cette équipe drôlement impressionnante. Le porteur Luis-Andres Guimont-Mota continue son excellent début de saison, lui qui domine la conférence avec 380 verges au sol en trois rencontres. Surtout, le personnel d'entraîneurs est en train d'instaurer une mentalité de

gagnant qui a fait cruellement défaut, au cours des dernières années. Voilà qui représente une excellente nouvelle pour le futur du programme!

5. VERT & OR DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (0-3)

On pourrait affirmer que le Vert & Or mérite un meilleur sort que cette vilaine fiche de (0-3). La réalité, c'est que les Verts n'ont qu'eux-mêmes à blâmer pour ce lamentable début de saison. On pourrait sortir plusieurs statistiques mais on en retient deux : les hommes de David Lessard n'ont réussi qu'un seul sack du quart en trois rencontres. Et sur le plan des bottés de placement, les Verts n'en ont réussi que trois en huit tentatives. La semaine dernière, le

Vert & Or a perdu par un seul point... mais il a raté quatre(!) placements dans le match!

6. STINGERS DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA (0-3)

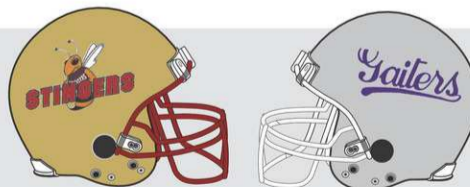
On pensait réellement que les Stingers allaient au moins battre l'Université St. Francis-Xavier. Mais non. Les hommes de Gerry McGrath sont toujours à la recherche d'un premier gain en 2013 et ça ne sera pas évident face à Bishop's samedi. Quelques statistiques pour illustrer le début de saison misérable de Concordia : ils ont déjà alloué 19 sacks du quart en trois matchs, leur différentiel sur le plan des revirements se situe à -8, et ils n'ont inscrit qu'un seul touché au sol, depuis le début de la saison.



SHERBROOKE C. MCGILL Vendredi 19 h Stade Percival Molson

Le conte de fées des Redmen va se poursuivre, alors que le Vert & Or subira une quatrième défaite en autant de matchs. Jérémie Roch et Jonathan Collin vont se livrer tout un duel de passeurs, mais à la fin, l'incapacité des Verts à réussir leurs bottés de placement va (encore une fois) faire la différence.

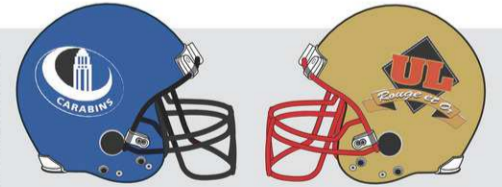
Prédiction :
Victoire des Redmen
35-31



CONCORDIA C. BISHOP'S Samedi 13 h Coulter Field

Les Gaiters vont faire plaisir à leurs bruyants partisans en infligeant un autre revers aux Stingers. Le moral est à son plus bas à Concordia, tandis que du côté des Mauves, une troisième place au classement semble de plus en plus envisageable. Le quart Jordan Heather va faire la différence dans cette rencontre, avec ses receveurs Geoff Coventry et Alexander Fox.

Prédiction :
Victoire des Gaiters
38-15



MONTRÉAL C. LAVAL Samedi 13 h 30 Stade TELUS — Université Laval

Ça va être serré, mais le Rouge et Or va poursuivre son incroyable série de victoires à domicile. Si le porteur Rotrand Sené avait été de la partie, j'aurais probablement donné l'avantage aux Bleus. Mais avec une offensive aussi amochée, les Carabins ne parviendront pas à vaincre leurs éternels rivaux. Dans un match âprement disputé où le positionnement sur le terrain sera primordial, le botteur Boris Bédé volera la vedette, du côté du Rouge et Or.

Prédiction :
Victoire du Rouge et Or
23-20

**C'EST
L'HEURE DES
PRÉDICTIONS!**

Le Vert & Or se méfie de lui-même

L'équipe tentera d'inscrire sa première victoire de la saison ce soir à McGill

PIERRE TURGEON
pturgeon@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'équipe de football de l'Université de Sherbrooke a bel et bien rendez-vous avec les Redmen de l'Université McGill ce soir au stade Percival-Molson à Montréal, mais les principaux adversaires des Sherbrookoïses seront vêtus de chandails blancs et de pantalons gris aux couleurs du Vert & Or.

Après avoir subi trois revers en autant de matchs cette saison dans la Ligue de football universitaire du Réseau du sport étudiant du Québec, la formation sherbrookoïse est en recherche de solutions pour retrouver le chemin de la victoire. « Demain à Montréal, ce n'est pas McGill que nous affrontons, mais nous », lançait l'entraîneur-chef David Lessard, hier, lors du point de presse hebdomadaire du Vert & Or.

« Il faut jouer à la hauteur de ce que nous sommes capables de donner. Il faut jouer du football discipliné. Il faut apporter l'effort et être là l'un pour l'autre tout en évitant de tomber dans le piège de vouloir trop en faire. Ce faisant, on va s'occuper de McGill », expliquait l'entraîneur, loin de prendre la formation montréalaise à la



IMACOM, MAXIME PICARD

Chez le Vert & Or, personne n'a perdu espoir de voir l'équipe retrouver le chemin de la victoire, surtout pas l'entraîneur David Lessard, le receveur Carl Gagnon-Bisaillon et le secondeur Antoine Vaillancourt.

légère même si sa formation sera à la recherche d'un quatrième gain consécutif sur la surface synthétique du stade Percival-Molson.

Puisque les Redmen présentent une fiche de 2-1 et se retrouvent sur un pied d'égalité avec les Gaiters de Bishop's au troisième rang du classement de la conférence québécoise du

football universitaire, Lessard reconnaît que les Montréalais sont en pleine ascension. « Ils jouent du meilleur football avec plusieurs bons athlètes. Ils présentent une offensive diversifiée capable de mettre à l'épreuve la discipline des défensives rivales avec des feintes par-ci et par-là. » Il ajoute également que la défensive des

Redmen s'est améliorée. « Elle est plus rapide et on a ajouté du "bœuf" sur la ligne défensive. »

Trois semaines pour Hébert

Bien que les blessures et la maladie n'aient pas épargné l'équipe depuis le début de la saison, Lessard affirme que son Vert & Or débarquera à McGill avec un alignement « assez complet et en santé ».

On a toutefois confirmé que Mathieu Hébert souffrait d'une mononucléose et qu'il devrait être au repos pendant trois semaines encore. « Il ne sera

pas de retour dans l'alignement tant qu'il ne se sentira pas bien, et il faudra aussi gérer la problématique scolaire puisqu'il aura aussi une absence prolongée sur ce plan. »

Bien sûr la perte du botteur Mathieu Hébert laisse un grand vide et ajoute une certaine pression sur son attaque. « Je ne dirais pas que cela met plus de pression, mais c'est évident que nous allons tenter de transformer nos occasions de placements en touchés. Ça change uniquement notre profil stratégique. »

Souvent, la solution est toute simple

SHERBROOKE — Vous imaginez un Vert & Or découragé débarquant au stade Percival-Molson la tête basse comme une équipe qu'on mène au bûcher? Rassurez-vous, le moral est encore très haut dans le vestiaire de l'équipe.

« Le moral est bon et nous ne sommes pas là à nous poser toutes sortes de questions. Les choses, on les fait bien on a juste manqué de discipline, affirme le secondeur Antoine Vaillancourt. On a confiance en l'équipe, la chimie est bonne entre les joueurs et personne ne pense qu'il faut tout retourner à l'envers. Il faut juste continuer à travailler. »

Son coéquipier Carl Gagnon-Bisaillon abonde dans le même

sens. « On vient de vivre trois défaites crève-cœur, trois matchs desquels on aurait pu sortir avec la victoire, minimum une fiche de 2-1. C'est frustrant, mais nous n'avons jamais été autant liés. Quand tout a l'air compliqué, qu'on ne sait pas comment ramener la victoire, c'est souvent parce qu'on cherche trop loin et que la solution est vraiment simple. L'effort est là, tout le monde se donne à 100 pour cent. L'abnégation aussi, tout le monde est là pour les autres. Il nous faut plus de discipline parce que 200 verges de pénalités, c'est inacceptable, et qu'on ne pourra jamais avoir de meilleurs résultats avec autant de pénalités. »

Quand on parle d'abnégation,

Gagnon-Bisaillon, un receveur vers qui on lance rarement le ballon, s'en veut un bel exemple, puisqu'il est toujours là pour aider ses coéquipiers à se dégager. « Chez les Géants de St-Jean (football collégial) un entraîneur m'avait dit : "Dans le recrutement, on regarde ce que les joueurs font sans le ballon. Ici, j'ai Gabriel Goulet à mes côtés et je m'assure d'être à la bonne place, d'aller bloquer pour lui et de faire les jeux qui vont lui permettre d'obtenir plus de verges. Quand les défensives seront plus serrées sur lui, c'est peut-être moi qui serai plus libre et je pourrai aussi compter sur mes coéquipiers." »

— Pierre Turgeon

LA NOUVELLE RÉFÉRENCE

POUR LES COUREURS CONFIRMÉS



BEST-SELLER
25 000
EXEMPLAIRES
VENDUS

Offerts en librairie ou sur
editionslapresse.ca

Aussi en format PDF et E-pub

les éditions
de la
PRESSE

FOOTBALL COLLÉGIAL

Samedi 21 septembre, 19 h, au plateau Sylvie Daigle

Billets en vente sur place. 8 \$, adulte - 4 \$, étudiant - Gratuit, 10 ans ou moins



VS

Les Volontaires
Cégep de
Sherbrooke



Une invitation de

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.
RSEQ

Clinique de
physiothérapie
CÉGEP DE SHERBROOKE

CAMP DU CANADIEN

Les défenseurs tombent comme des mouches

ROBERT LAFLAMME

LA PRESSE CANADIENNE

BROSSARD — Marc Bergevin sait de quoi il parle quand il dit qu'une équipe n'a jamais trop de profondeur en défense. Le directeur général du Canadien a vu trois défenseurs se blesser au cours des deux derniers jours.

Davis Drewiske s'est retrouvé sur le carreau pour une période d'environ un mois en raison d'une blessure à une épaule, tandis que Francis Bouillon est incommodé par une légère blessure au bas du corps, a-t-on laissé savoir jeudi.

La veille, Douglas Murray avait dû s'absenter pour la même raison.

« Francis et Douglas vont être de la formation pour notre premier match le 1er octobre, a avancé l'entraîneur Michel Therrien. On parle de blessures de camp

d'entraînement. Ce n'est rien de majeur. Nous voulons juste nous assurer qu'ils n'aggraveront pas leur mal et qu'ils seront en pleine forme en début de saison. »

La blessure que Drewiske s'est infligée au cours de la séance d'entraînement de mercredi est plus sérieuse.

Si on ajoute au trio les noms de Nathan Beaulieu et d'Alexei Emelin, blessés, le Tricolore a uniquement huit défenseurs en santé au camp, d'où l'importance d'avoir beaucoup de défenseurs dans l'organisation, comme l'a rappelé Therrien. Beaulieu, qui s'entraîne au sein du groupe des aspirants, est en voie de rétablissement d'une blessure à une épaule subie au cours du premier match intraéquipes du camp tandis que Emelin récupère d'une opération à un genou.

On a donc rappelé en renfort

Darren Dietz, qu'on avait retransmis lundi en même temps que 13 autres joueurs.

« Il a fait un virage en U à Kingston (en Ontario), a lancé Therrien. Il n'avait même pas son équipement avec lui. »

« J'ai dû utiliser une paire de patins de Travis Moen et tout le reste de l'équipement était neuf », a mentionné Dietz, qui était en route vers Hamilton.

« On m'avait dit lundi soir de continuer de travailler fort et de rester positif, et qu'on me rappellerait peut-être à un moment donné. Je ne pensais pas que ça arriverait aussi vite! »

L'absence des vétérans Bouillon et Murray va lui redonner la chance ainsi qu'à Magnus Nygren, qu'on connaît moins, et à Greg Pateryn de prendre part à quelques matchs préparatoires additionnels.

Septième défenseur

La perte de Drewiske, elle, entrouvre la porte à Jarred Tinordi, âgé de 21 ans, qui voit ses chances augmenter de commencer la saison avec le grand club, comme septième défenseur. À moins qu'on juge qu'il soit préférable pour son développement qu'il joue sur une base régulière à Hamilton.

« C'est une décision que nous aurons à prendre. Le camp suit son cours, nous n'avons pas à la prendre tout de suite », a dit Therrien.

Quand on lui a demandé s'il estime que Tinordi est prêt à faire le saut dans la LNH, il a répondu qu'il est trop tôt pour l'avancer.

Entre les lignes, on comprend que le jeune Américain n'a pas convaincu les dirigeants qu'il peut déloger le vétéran Murray pour le poste de sixième défenseur.

Brian Gionta reçoit le trophée Jean-Béliveau

MONTREAL — Brian Gionta est le récipiendaire du trophée Jean-Béliveau pour la saison 2012-2013 à titre de joueur du Canadien de Montréal s'étant distingué pour son implication au sein de la communauté et pour son dévouement à la cause des enfants.

Le capitaine du Tricolore sera honoré lors d'une cérémonie précédant le match entre les Hurricanes de la Caroline et le Canadien au Centre Bell samedi. Jean Béliveau lui remettra le trophée portant son nom.

Depuis l'arrivée de Gionta à Montréal en 2009, sa conjointe Harvest et lui ont permis à plus d'un millier de jeunes patients d'assister aux matchs de l'équipe au Centre Bell dans une loge, dont certains ont pu visiter le vestiaire de l'équipe.

La saison dernière, le capitaine a participé de nombreuses œuvres caritatives durant la période des Fêtes. Outre le trophée Jean-Béliveau, Gionta recevra un don de 25 000 \$ qu'il remettra à l'organisme de son choix.

— La Presse Canadienne

La leçon finira-t-elle par porter?

JEAN-GUY RANCOURT

jean-guy.rancourt@latribune.qc.ca

COMMENTAIRE

Les Cantonniers de Magog n'ont pas encore eu leur leçon. La formation magogoise continue d'accumuler les ratés sur sa glace. Cela dure depuis quelques années et c'était devenu carrément alarmant la saison dernière alors que les Cantonniers avaient présenté l'un des pires dossiers de la ligue devant leurs partisans. On est loin de l'époque où les Cantonniers terrifiaient leurs adversaires sur leur glace.

Le plus ironique, c'est qu'ils gagnent sur une base régulière à l'extérieur. Le scénario de l'an dernier a donc repris de plus belle alors qu'après quatre rencontres, les Cantonniers ont amassé quatre de leurs cinq points à l'étranger. À Magog, c'est la panne sèche.

Ce qui n'arrange rien, c'est que les Cantonniers reviennent



IMACOM, MAXIME PICARD

Les Cantonniers seront solides à la ligne bleue et devant le filet avec les vétérans Pierre-Luc Bouchard et Xavier Potvin (notre photo).

devant leurs partisans ce soir avec le passage du Collège Charles-Lemoyne et on en profitera pour procéder aux cérémonies d'ouverture officielle. Essayez donc de vous rappeler d'une équipe, peu importe la ligue, qui ne joue pas nerveusement lors de son

match local d'ouverture!

Félix Potvin a juré qu'il n'endurerait pas longtemps les mauvaises performances des siens à domicile. Pas le choix, sans quoi les amateurs se feront tirer l'oreille pour se déplacer à l'aréna de Magog.

Milieu de peloton

Justement, à quoi s'attendre des Cantonniers en 2013-2014? De toute évidence, c'est une équipe de milieu de peloton. Pas si mal quand même si on considère que l'an dernier la formation magogoise avait raté les séries éliminatoires.

Par contre, s'il est exact qu'on bâtit des équipes par l'arrière, les Cantonniers peuvent espérer des jours meilleurs. Des carences en attaque, mais solides à la ligne bleue et devant les filets avec les vétérans Xavier Potvin et Pier-Luc Bouchard. Voilà la première lecture que je fais de l'édition 2013-2014. Il n'y a pas de Jérémy Roy chez les Cantonniers, mais les défenseurs sont en mesure de faire un travail honnête et efficace. À l'attaque, les vétérans Lauzon, Poulin et Roy devront donner le ton. Le réveil de Joachim Vachon après une première saison difficile est un bon signe. Mais bonté divine que l'équipe fait dans le petit for-

mat! Un problème à long terme.

Parmi les points positifs, j'ai l'impression que le message de Félix Potvin est bien capté par les joueurs. Aussi bien qu'il en soit ainsi, car pas certain que Potvin soit l'entraîneur le plus patient. Derrière l'homme réservé, calme, se cache un entraîneur allumé qui veut des résultats. Potvin est à l'aise dans son habit d'entraîneur-chef. S'il aime son expérience, on le verra longtemps dans ce rôle.

Louis Leblanc

Un petit mot en terminant sur Louis Leblanc, que j'ai vu dominer la Ligue midget AAA du Québec alors qu'il endossait l'uniforme des Lions du Lac St-Louis. Je lui prédisais tout un avenir. Je me souviens aussi d'un joueur très arrogant, voire détestable. Il n'avait pas son pareil sur ce point. Cela l'aurait-il rattrapé? Chose certaine, je ne pleurerai pas sur son sort.

Peut-être qu'Alexandra va me chicaner!

3320563

DERRIÈRE
MON
ÉQUIPE

LE GRAND
WEEK-END D'OUVERTURE

PRÉSENTÉ PAR



Amusement gonflable
de l'Estrie

VENDREDI, 20 SEPTEMBRE
AVANT-MATCH DÈS 15 H

Les Grandes Gueules
& RICHARD TURCOTTE EN DIRECT
du stationnement du Palais des sports
+ DJ Maximos, Cheerleaders, équipe promo NRJ
et plein de prix à gagner!

19H VS

DE BONS BILLETS TOUJOURS DISPONIBLES

DIMANCHE, 22 SEPTEMBRE

« JOURNÉE FAMILLE »

14 h à 16 h, Parc d'amusement et animation

William Cloutier y sera!

15 h, AUTOGRAPHES DE WILLIAM & ONYX

Prestation de William Cloutier
au premier entracte.

16H VS

Une saison de dur labeur

Une équipe travaillante attend les fans au match d'ouverture du Phœnix ce soir



JÉRÔME GAUDREAU

jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Phœnix de Sherbrooke a pris de l'expérience. Le statut d'équipe d'expansion est maintenant chose du passé. Or le Phœnix constitue toujours la plus jeune équipe du circuit junior majeur. Mais rien de l'empêchera de s'afficher comme un club de jeunes travaillants dès ce soir à l'occasion du match d'ouverture.

L'Armada de Blainville-Boisbriand est attendue de pied ferme au Palais des sports Léopold-Drolet à 19 h, et ce, par une équipe qui aura du chien, souhaite Judes Vallée.

« Dans la tête de tous les fans, on devrait être plus talentueux et meilleurs que l'an dernier, souligne l'entraîneur. Mais ce n'est pas nécessairement la réalité. Voilà pourquoi il faudra prendre de l'expérience en

équipe. On est jeunes, donc il ne faudra jamais lâcher et toujours travailler fort. Oui, on veut gagner des matchs tous les jours. Encore ce matin (hier), j'ai rappelé aux gars que le résultat est important. Mais au-delà de tout ça, c'est le comment qui compte aussi! »

Une fois de plus cette année, le Phœnix souhaite que sa marque de commerce soit l'effort.

« Je n'accepterai aucun relâchement. Je veux voir les gars travailler fort pendant 60 minutes. Il faudra se battre. Pas nécessairement en jetant les gants. Se battre dans le sens de donner tout ce qu'on a. Que ce soit 5 à 1 pour l'adversaire ou 2 à 1 pour nous. Le mot d'ordre pour le match d'ouverture, c'est qu'on n'a pas le droit devant nos partisans d'être le club qui travaille le moins fort! », considère Vallée.

L'entraîneur adjoint Jocelyn Thibault partage la même idée.

« Cette année, la grosse majorité des joueurs qui sont ici ont été repêchés par notre organisation. Nous avons une vision



ARCHIVES, LA TRIBUNE

L'entraîneur du Phoenix de Sherbrooke Judes Vallée promet que les fans pourront admirer une équipe de jeunes travaillants ce soir à l'occasion du match d'ouverture de la saison locale présenté au Palais des sports Léopold-Drolet.

et ces joueurs entrent dans le moule que nous avons établi. On aurait dû connaître un meilleur sort lors des deux premières parties de la saison, mais si on fait preuve de ténacité du début jusqu'à la fin du match, ce sera difficile de jouer contre nous! », croit Jocelyn Thibault.

Ne jamais paniquer

Lors des affrontements contre Gatineau et Blainville-Boisbriand, il a suffi de quelques

minutes d'inattention de la part des joueurs du Phœnix pour qu'ils perdent le contrôle du match.

« L'inexpérience nous a fait mal lors de ces deux rencontres, confie Thibault. On était encore dans la partie et si ce n'était pas égal, on perdait par un seul but lorsque la chaîne a déraillé. On a perdu notre confiance et notre concentration l'instant de dix ou quinze minutes et c'est là qu'on s'est sortis du match. Il faut être

plus en contrôle et ne pas paniquer. Et ce n'est pas facile d'être tenace pendant 60 minutes. »

En se présentant dans un amphithéâtre presque plein à craquer, il sera alors encore plus important pour les jeunes joueurs du Phœnix de garder leur calme et leur concentration.

« Même moi comme entraîneur, je dois faire attention à la pression que j'applique sur mes joueurs. Je dois doser mes réactions envers les joueurs et me montrer patient. Mais ça ne m'empêche pas d'être exigeant tout en saluant les bons coups. C'est la même chose pour les partisans. Ils doivent encore se montrer indulgents », avance Judes Vallée

Chose sûre, c'est que le Phœnix souhaite empocher une victoire plus rapidement que l'an dernier.

« Plus on retardera, plus on aura des doutes sur notre capacité, ajoute Vallée. Il faut *puncher* dès le début. On est conscients que ce ne sera pas facile contre l'Armada, qui devrait former une des meilleures équipes du circuit Courteau avec Drummondville et Gatineau. Mais encore une fois, même si on capote dans le cas d'une défaite demain (ce soir), ce qu'on n'espère pas, il faudra quand même rester positif et continuer à pousser fort sans se stresser. »

Le Phœnix garde la cote

SHERBROOKE — L'effet de nouveauté du Phœnix s'est quelque peu estompé en cette seconde saison de l'histoire de l'organisation. Malgré tout, le club de hockey junior de Sherbrooke conserve encore la cote auprès des fans. La vente d'abonnements de saison a d'ailleurs connu une hausse de 8 %.

L'an dernier, environ 1600 abonnements avaient été vendus. Cette fois, près de 1700 ont trouvé preneur en tenant aussi compte des forfaits Flex, qui incluent 20 ou 50 billets.

Le Phœnix semble toujours aussi populaire auprès des amateurs. Même si on ne pouvait pas garantir hier que le match d'ouverture sera disputé à guichets fermés ce soir, la directrice des opérations Sylvie Fortier assure que le nombre de spectateurs présents dépassera les 3000.

« Il reste encore des billets en vente, mais il ne faudra

pas attendre à la dernière minute avant de s'en procurer, conseille-t-elle. Ils seront probablement vendus rapidement, et on croit même que les derniers devront regarder le match debout. On pense pouvoir accueillir encore plus de spectateurs cette saison. Plusieurs ont aimé leur expérience et on compte attirer de nouveaux amateurs. »

« On espère que les fans soient encore au rendez-vous pour suivre l'évolution de notre jeune équipe et afin d'apprécier le développement de nos jeunes, avance le vice-président hockey et actionnaire Jocelyn Thibault. On sent encore la même ferveur à l'an 2 de notre organisation et tout comme les fans, on est excités à l'idée de voir notre équipe grandir pour ensuite atteindre sa maturité dans une couple d'années. »

— Jérôme Gaudreau

VOLTIGEURS

Une adaptation à compléter

MONTREAL — Les Voltigeurs de Drummondville ont beau avoir connu un départ en trombe, le processus d'adaptation n'est pas encore complété sous la direction du nouvel entraîneur-chef Martin Raymond.

Celui-ci vient d'arriver à la barre de l'équipe de la LHJMQ après avoir terminé son contrat avec le Lightning de Tampa Bay. C'est la première fois que l'ancien entraîneur-chef des Redmen de McGill et entraîneur adjoint des Bulldogs de Hamilton — aux côtés de Guy Boucher — dirige des moins de 20 ans dans une compétition de longue haleine.

« La période d'adaptation, on

est encore dedans », a souligné Raymond.

« Nos unités spéciales ont été très bonnes, mais on a encore du travail à faire à cinq contre cinq, a dit Raymond. On a mis beaucoup d'accent sur le jeu dans notre zone jusqu'ici, mais pas beaucoup sur le jeu en zone neutre. Il y a encore du pain sur la planche. »

Les joueurs des Voltigeurs devront maintenant montrer à Raymond comment ils réagissent à l'étranger, alors qu'ils feront visite à l'Océanic de Rimouski, vendredi, puis au Phœnix de Sherbrooke, dimanche.

— La Presse Canadienne



LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Martin Raymond

FOOTBALL UNIVERSITAIRE

SAMEDI
21 septembre 2013

BOTTÉ D'ENVOI
13 h

MATCH DU HOMECOMING

L'Université Concordia
visite l'Université Bishop's
au stade Coulter de l'Université Bishop's

MOLSON CANADIAN
commanditaire officiel
des Gaîtiers

Offres en vigueur du lundi 16 septembre au mercredi 25 septembre 2013. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. *Brault & Martineau déclinera de votre achat un montant équivalent à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. **Aucun achat requis. Ce concours est ouvert aux résidents du Québec et de l'Ontario seulement. La croisière aura lieu du dimanche 12 janvier au samedi 18 janvier 2014. Règlement et détails en magasin.

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:
 100\$ | 500\$ | 1000\$
 Si votre mode quotidien moyen est de:
 Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de: 1,60\$ | 8,01\$ | 16,03\$

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt »: achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel financé est facturé sur le relevé de compte mensuel égaux (inclus dans le paiement minimum ou de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.



Brault & Martineau
 Pour le meilleur et pour le prix

50 GAGNEZ l'une des croisières dans les Caraïbes pour deux personnes sur l'Independence of the Seas**

Valeur en prix de **158 000\$**

**Aucun achat requis. Ce concours est ouvert aux résidents du Québec et de l'Ontario seulement. La croisière aura lieu du dimanche 12 janvier au samedi 18 janvier 2014. Règlement et détails en magasin.

FRIGIDAIRE

Réfrigérateur de 18,2 pi³
 2 tablettes coulissantes en verre pleine largeur, 2 bacs à humidité contrôlée, bac à charcuterie
Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four autonettoyant
 Four de 5,3 pi³, surface de cuisson en email vitrifié, tiroir de four à poignée intégrée
Livraison, ramassage et service gratuits

Lave-vaisselle
 Capacité de 14 couverts, 3 cycles de lavage, cuve haute, broyeur d'aliments, mise en marche différée
Livraison, ramassage et service gratuits

20 79\$ /24 mois
499\$

14 54\$ /24 mois
349\$

22 88\$ /24 mois
549\$

GE

Laveuse de 4,3 pi³ C.E.I.
 12 programmes, 4 niveaux d'eau, 3 réglages de température, agitateur à double action

Sécheuse de 6 pi³
 6 programmes, 4 réglages de température
Livraison, ramassage et service gratuits

nous payons la tps et la tvq!
 32 88\$ /24 mois
789\$
 La paire

Amana

Laveuse frontale de 4 pi³ C.E.I.
 6 programmes, 3 réglages de température, essorage de 1100 tr/min, Energy Star®

Sécheuse de 6,7 pi³
 6 programmes, 4 réglages de température
Livraison, ramassage et service gratuits

nous payons la tps et la tvq!
 21 98\$ /50 mois
1099\$
 La paire

Piédestaux 209 \$ ch.

nous payons la **tps et la tvq** et **50 versements sans intérêt*** sur les électroménagers!

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 10H À 21 H • SAMEDI 9H À 17H • DIMANCHE 10H À 17H

SHERBROOKE 819 562-4242 • 1 800 267-4240
 braultetmartineau.com

Suivez-nous sur **twitter** au @BM_Promotions

Accord D Desjardins Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

MasterCard VISA Paiement Direct

3950, BOUL. JOSAPHAT-RANCOURT, SHERBROOKE J1L 3C6

372288